



# L'ÉCONOMIE MARITIME DE LA RÉGION DU GOLFE

RAPPORT  
D'ENSEMBLE

DIRECTION DES  
STATISTIQUES  
ET SERVICES  
ÉCONOMIQUES  
RÉGION DU GOLFE

SEPTEMBRE 2024

# RAPPORT D'ENSEMBLE SUR L'ÉCONOMIE MARITIME DE LA RÉGION DU GOLFE

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2024.

PDF :

DFO/2024

Cat. No. Fs 66-5/184F-PDF

ISBN 978-0-660-68927-2

ISSN 1488-5492

Issued also in English under the title *Gulf Region Marine Economy Overview Report*

Version électronique disponible à partir de :

Suzanne Léger

Économiste principale et conseillère principale en politiques

Direction des statistiques et des services économiques

Région du Golfe

Pêches et Océans Canada

[Suzanne.Leger@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Suzanne.Leger@dfo-mpo.gc.ca)

On devra citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada, 2024. Rapport d'ensemble sur l'économie maritime de la région du Golfe.

Le présent rapport a été préparé par l'équipe de recherche et d'analyses économiques de la région du Golfe.

#### Auteurs

Alex Elsliger, analyste étudiant, Direction des statistiques et des services économiques,  
Pêches et Océans Canada, région du Golfe

Monica MacLellan, économiste principale, Direction des statistiques et des services économiques,  
Pêches et Océans Canada, région du Golfe

Patricia MacLeod, économiste, Direction des statistiques et des services économiques,  
Pêches et Océans Canada, région du Golfe

#### Supervision

Suzanne Léger, économiste principale et conseillère principale en politiques, Direction des statistiques et des services économiques, Pêches et Océans Canada, région du Golfe

# ACRONYMES ET SYMBOLES

## ACRONYMES

AR	Agglomération de recensement
DGR	Directeur général régional
ENB	Est du Nouveau-Brunswick
ETP	Équivalent temps plein
GNÉ	Golfe de la Nouvelle-Écosse
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril</i>
MPO	Pêches et Océans Canada
Non-ETP	Non-équivalent temps plein
N.-É.	Nouvelle-Écosse
N.-B.	Nouveau-Brunswick
PE	Protocole d'entente
PPB	Ports pour petits bateaux
RMR	Région métropolitaine de recensement

## SYMBOLES

G\$	Milliard de dollars
M\$	Million de dollars
p	Données préliminaires
t	Tonnes métriques

# TABLE DES MATIÈRES

Sommaire .....	1
Renseignements sur l'organisation.....	3
Aperçu de la région du Golfe.....	6
Section 1 – Analyse démographique .....	8
Section 2 – Industrie de la pêche commerciale.....	13
Section 2.1 – Pêche commerciale.....	13
Section 2.2 – Pêche commerciale communautaire .....	27
Section 2.3 – Exportations des provinces maritimes.....	29
Section 3 – Aquaculture .....	41
Section 3.1 – Collaboration et responsabilités .....	41
Section 3.2 – Nombre de sites aquacoles dans la région du Golfe.....	42
Section 3.3 – Quantités et valeurs de la production aquacole dans les provinces maritimes.....	43
Section 4 – Transformation des fruits de mer .....	53
Section 5 – Tourisme maritime.....	58
Section 5.1 – Croisière.....	63
Section 5.2 – Pêche récréative .....	65
Section 5.3 – Navigation de plaisance .....	68
Section 5.4 – Autres types de tourisme maritime .....	71
Section 6 – Transport maritime .....	74
Section 7 – Construction de navires et de bateaux .....	79
Section 8 – Construction de ports et d'installations portuaires .....	85
Section 9 – Pétrole et gaz .....	91
Annexe 1.....	97



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population et du sexe par secteur, région du Golfe, 2021.....	8
Tableau 2 : Répartition de l'âge par secteur, région du Golfe, 2021.....	9
Tableau 3 : Population vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR, région du Golfe, 2021.....	9
Tableau 4 : Population autochtone par secteur, région du Golfe, 2021.....	10
Tableau 5 : Langue maternelle de la population par secteur, région du Golfe, 2021.....	10
Tableau 6 : Niveau de scolarité atteint par secteur, région du Golfe, 2021.....	11
Tableau 7 : Participants à la population active par catégorie d'industrie, région du Golfe, 2021.....	12
Tableau 8 : Pêcheurs commerciaux et navires enregistrés par secteur, région du Golfe, en 2021.....	25
Tableau 9 : Permis de pêche commerciale communautaire délivrés par espèce, région du Golfe, 2021.....	28
Tableau 10 : Sites aquacoles de la région du Golfe par secteur, 2021.....	42

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte des régions actuelles du MPO.....	4
Figure 2 : Carte des anciennes régions du MPO.....	5
Figure 3 : Carte de la région du Golfe.....	6
Figure 4 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés à l'échelle nationale par région du MPO, de 2012 à 2021p.....	14
Figure 5 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés à l'échelle nationale par région du MPO, de 2012 à 2021p.....	14
Figure 6 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés à l'échelle nationale par région du MPO, en 2021p....	15
Figure 7 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés à l'échelle nationale par région du MPO, en 2021p..	15
Figure 8 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés à l'échelle régionale par secteur de la région du Golfe du MPO, de 2012 à 2021p.....	16
Figure 9 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par secteur de la région du Golfe du MPO, de 2012 à 2021p.....	17
Figure 10 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par secteur de la région du Golfe du MPO, en 2021p.....	17
Figure 11 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par secteur de la région du Golfe du MPO, en 2021p.....	18
Figure 12 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par groupe d'espèces, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	19
Figure 13 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par groupe d'espèces, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	19
Figure 14 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par espèce de mollusques et crustacés, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	20
Figure 15 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par espèce de mollusques et crustacés, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	20
Figure 16 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par espèce de poissons pélagiques, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	21
Figure 17 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par espèce de poissons pélagiques, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	21
Figure 18 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par espèce de poissons de fond, région du Golfe, de 2012 à 2021p.....	22

Figure 19 : Valeur (M\$) des débarquements déclarés pour la pêche commerciale par espèce de poissons de fond, région du Golfe, de 2012 à 2021p .....	22
Figure 20 : Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par espèce, région du Golfe, en 2021p .....	23
Figure 21 : Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par espèce, région du Golfe, en 2021p .....	23
Figure 22 : Ports pour petits bateaux dans la région du Golfe par secteur, en 2021.....	24
Figure 23 : Pêcheurs commerciaux par catégorie, région du Golfe, 2021 .....	26
Figure 24 : Nombre de navires enregistrés par zone, région du Golfe, 2021 .....	26
Figure 25 : Carte des Premières Nations situées dans la région du Golfe .....	27
Figure 26 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer au Canada, de 2012 à 2021p .....	30
Figure 27 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer au Canada, de 2012 à 2021p .....	30
Figure 28 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer par région, en 2021p .....	31
Figure 29 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer par région, en 2021p .....	31
Figure 30 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	32
Figure 31 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes, de 2012 à 2021p....	33
Figure 32 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer par province maritime, en 2021p .....	33
Figure 33 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer par province maritime, en 2021p .....	34
Figure 34 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par espèce, de 2012 à 2021p.....	35
Figure 35 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par espèce, de 2012 à 2021p.....	35
Figure 36 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par espèce, en 2021p.....	36
Figure 37 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par espèce, en 2021p.....	37
Figure 38 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par pays de destination, de 2012 à 2021p.....	38
Figure 39 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par pays de destination, de 2012 à 2021p.....	38
Figure 40 : Volume (t) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par pays de destination, en 2021p.....	40
Figure 41 : Valeur (M\$) des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes par pays de destination, en 2021p.....	40
Figure 42 : Volume (t) de la production aquacole nationale au Canada, de 2012 à 2021p.....	44
Figure 43 : Valeur (M\$) de la production aquacole nationale au Canada, de 2012 à 2021p.....	44
Figure 44 : Volume (t) de la production aquacole nationale au Canada, en 2021p .....	45
Figure 45 : Valeur (M\$) de la production aquacole nationale au Canada, en 2021p .....	45
Figure 46 : Volume (t) de la production aquacole dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	46
Figure 47 : Valeur (M\$) de la production aquacole dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	46
Figure 48 : Volume (t) de la production aquacole par province maritime, en 2021p.....	47
Figure 49 : Valeur (M\$) de la production aquacole par province maritime, en 2021p.....	47
Figure 50 : Volume (t) de la production aquacole par groupe d'espèces, provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	49
Figure 51 : Valeur (M\$) de la production aquacole par groupe d'espèces, provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	49
Figure 52 : Volume (t) de la production aquacole de poissons à nageoires, provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	50
Figure 53 : Valeur (M\$) de la production aquacole de poissons à nageoires, provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	50
Figure 54 : Volume (t) de la production aquacole de mollusques, provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	51
Figure 55 : Valeur (M\$) de la production aquacole de mollusques, provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	51
Figure 56 : Volume (t) de la production aquacole par espèce, provinces maritimes, en 2021p .....	52
Figure 57 : Valeur (M\$) de la production aquacole par espèce, provinces maritimes, en 2021p .....	52

Figure 58 : Revenus totaux (M\$) de la transformation des fruits de mer au Canada, de 2012 à 2021p .....	54
Figure 59 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la transformation des fruits de mer au Canada, de 2012 à 2020p .....	54
Figure 60 : Revenus totaux (M\$) de la transformation des fruits de mer au Canada, en 2021p.....	55
Figure 61 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la transformation des fruits de mer au Canada, en 2020p.....	55
Figure 62 : Revenus totaux (M\$) tirés de la transformation des fruits de mer par province maritime, de 2012 à 2021p .	56
Figure 63 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la transformation des fruits de mer par province maritime, de 2012 à 2020p .....	56
Figure 64 : Revenus totaux (M\$) tirés de la transformation des fruits de mer par province maritime, en 2021p.....	57
Figure 65 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la transformation des fruits de mer par province maritime, en 2020p .....	57
Figure 66 : Revenus totaux (M\$) générés par le tourisme maritime au Canada, de 2012 à 2021p .....	59
Figure 67 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le tourisme maritime au Canada, de 2012 à 2020p.....	59
Figure 68 : Revenus totaux (M\$) générés par le tourisme maritime par région, en 2021p.....	60
Figure 69 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le tourisme maritime par région, en 2020p....	60
Figure 70 : Revenus totaux (M\$) générés par le tourisme maritime dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	61
Figure 71 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le tourisme maritime dans les provinces maritimes, de 2012 à 2020p.....	61
Figure 72 : Revenus totaux (M\$) générés par le tourisme maritime par province maritime, en 2021p .....	62
Figure 73 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le tourisme maritime par province maritime, en 2020p.....	62
Figure 74 : Revenus totaux (M\$) provenant des croisières au Canada, de 2012 à 2021p.....	63
Figure 75 : Revenus totaux (M\$) provenant des croisières dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	64
Figure 76 : Revenus totaux (M\$) générés par la pêche récréative au Canada, de 2012 à 2021p.....	65
Figure 77 : Revenus totaux (M\$) générés par la pêche récréative par région, en 2021p.....	66
Figure 78 : Revenus totaux (M\$) générés par la pêche récréative dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	66
Figure 79 : Revenus totaux (M\$) générés par la pêche récréative dans les provinces maritimes, en 2021p.....	67
Figure 80 : Revenus totaux (M\$) provenant de la navigation de plaisance au Canada, de 2012 à 2021p.....	68
Figure 81 : Revenus totaux (M\$) provenant de la navigation de plaisance par région, en 2021p.....	69
Figure 82 : Revenus totaux (M\$) provenant de la navigation de plaisance dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	70
Figure 83 : Revenus totaux (M\$) provenant de la navigation de plaisance par province maritime, en 2021p .....	70
Figure 84 : Revenus totaux (M\$) générés par d'autres types de tourisme maritime au Canada, de 2012 à 2021p.....	71
Figure 85 : Revenus totaux (M\$) générés par d'autres types de tourisme maritime par région, en 2021p.....	72
Figure 86 : Revenus totaux (M\$) générés par d'autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	73
Figure 87 : Revenus totaux (M\$) générés par d'autres types de tourisme maritime par province maritime, en 2021p....	73
Figure 88 : Revenus totaux (M\$) générés par le transport maritime au Canada, de 2012 à 2021p.....	75
Figure 89 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le transport maritime au Canada, de 2012 à 2020p.....	75
Figure 90 : Revenus totaux (M\$) générés par le transport maritime par région, en 2021p.....	76
Figure 91 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le transport maritime, en 2020p.....	76
Figure 92 : Revenus totaux (M\$) générés par le transport maritime dans les provinces Maritimes, de 2012 à 2021p .....	77

Figure 93 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le transport maritime dans les provinces maritimes, de 2012 à 2020p.....	77
Figure 94 : Revenus totaux (M\$) générés par le transport maritime par province maritime, en 2021p.....	78
Figure 95 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans le transport maritime par province maritime, en 2020p.....	78
Figure 96 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de navires et de bateaux au Canada, de 2012 à 2021p...	80
Figure 97 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de navires et de bateaux au Canada, de 2012 à 2020p .....	80
Figure 98 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de navires et de bateaux par région, en 2021p.....	81
Figure 99 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de navires et de bateaux par région, en 2020p .....	82
Figure 100 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	83
Figure 101 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes, de 2012 à 2020p.....	83
Figure 102 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de navires et de bateaux par province maritime, en 2021p.....	84
Figure 103 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de navires et de bateaux par province maritime, en 2020p .....	84
Figure 104 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de ports et d'installations portuaires au Canada, de 2012 à 2021p.....	86
Figure 105 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de ports et d'installations portuaires au Canada, de 2012 à 2020p.....	86
Figure 106 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de ports et d'installations portuaires par région, en 2021p.....	87
Figure 107 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de ports et d'installations portuaires par région, en 2020p.....	87
Figure 108 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.....	88
Figure 109 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes, de 2012 à 2020p .....	88
Figure 110 : Revenus totaux (M\$) provenant de la construction de ports et d'installations portuaires par province maritime, en 2021p .....	89
Figure 111 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans la construction de ports et d'installations portuaires par province maritime, en 2020p.....	90
Figure 112 : Revenus totaux (M\$) provenant de l'industrie pétrolière et gazière au Canada, de 2012 à 2021p .....	92
Figure 113 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans l'industrie pétrolière et gazière au Canada, de 2012 à 2020p .....	92
Figure 114 : Revenu total (M\$) provenant de l'industrie pétrolière et gazière par région, en 2021p.....	93
Figure 115 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) dans l'industrie pétrolière et gazière par région, en 2020p.....	94
Figure 116 : Revenus totaux (M\$) provenant de l'industrie pétrolière et gazière pour les provinces maritimes, de 2012 à 2021p .....	96
Figure 117 : Emplois directs non-équivalents temps plein (Non-ETP) liés au pétrole et au gaz pour les provinces maritimes, de 2012 à 2020p.....	96



## SOMMAIRE

Le présent rapport a pour but de fournir des renseignements pertinents et actualisés sur les principaux piliers et activités de l'économie maritime de la région du Golfe. Les données socioéconomiques qui y sont présentées sont fondées sur les renseignements les plus récents provenant des bases de données, des publications, des rapports techniques et des documents de planification du gouvernement.

Il comprend des sections propres à la région du Golfe, comme des analyses sur la démographie, la pêche commerciale et l'aquaculture. Les analyses pour d'autres sections, comme les exportations, la transformation des fruits de mer, le tourisme maritime, le transport maritime, la construction de navires et de bateaux, la construction de ports et d'installations portuaires, ainsi que l'industrie du pétrole et du gaz, sont une compilation de données pour toutes les provinces maritimes, puisque les données ne sont disponibles que sur une base provinciale et ce n'est pas possible de faire de distinctions pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

La région du Golfe compte moins de 1 % des eaux du Canada, mais elle a représenté 23 % de la valeur totale des prises de toutes les pêches canadiennes en 2021p. En 2021p, la valeur totale des débarquements de la pêche commerciale dans la région du Golfe a dépassé un milliard de dollars. La pêche au homard a rapporté 724 millions de dollars (67 %); la pêche au crabe des neiges, 315 millions de dollars (29 %); la pêche au hareng, 7 millions de dollars (1 %); et toutes les autres pêches combinées, environ 32 millions de dollars (3 %).

En 2021p, l'industrie aquacole de l'Île-du-Prince-Édouard a produit 17 025 tonnes de moules pour une valeur de 30 millions de dollars. Cela représente plus de 75 % de la production canadienne totale de moules.

En ce qui concerne le commerce, en 2021p, le volume total des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes était de 317 632 tonnes, pour une valeur correspondante de plus de 5,2 milliards de dollars. Ces montants représentaient respectivement 50 % du volume national total et 58 % de la valeur nationale totale. Les espèces les plus importantes exportées entre 2012 et 2021p, pour ce qui est de la valeur de transformation, étaient le homard, le crabe des neiges et le saumon de l'Atlantique. Les trois principaux pays d'exportation selon la valeur des poissons et des fruits de mer provenant des provinces maritimes au cours de cette période étaient les États-Unis (67 %), la Chine (16 %) et le Japon (4 %).

Un aperçu sectoriel des diverses industries dans les provinces maritimes offre une comparaison des données sur les revenus (de 2012 à 2021p) et les emplois directs (de 2012 à 2020p) par rapport aux totaux nationaux de l'industrie.

Les revenus tirés de la transformation des fruits de mer dans les provinces maritimes ont augmenté de 10 % au cours de la série chronologique. En 2021p, les provinces maritimes ont généré près de 2,2 milliards de dollars en revenus provenant de la transformation des fruits de mer, ce qui représentait 59 % du total national et 61 % des emplois directs dans cette industrie en 2020p.

L'industrie du tourisme maritime comprend le tourisme de croisière, la pêche récréative, la navigation de plaisance et d'autres activités touristiques maritimes. Les revenus des provinces maritimes dans ce secteur sont demeurés relativement constants, se situant à environ 21 % de la valeur nationale totale, qui, en 2021p, s'élevait à un peu plus de 5 milliards de dollars. En 2020p, les provinces maritimes représentaient 20 % des 30 660 emplois directs de l'industrie nationale.

Les revenus tirés du transport maritime dans les provinces maritimes ont augmenté de 8 % au cours de la série chronologique, atteignant un sommet à 491 millions de dollars en 2021, ce qui représente 20 % du total national. Les emplois directs dans cette industrie ont également augmenté dans les provinces maritimes, passant de 10 % du total national au début de la série chronologique à 20 % du total national à la fin de cette série, ce qui représentait plus de 2 600 emplois directs en 2020p.

La construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes a généré des revenus annuels de plus de 1 milliard de dollars, soit 42 % du total national en 2021p, tandis que les 3 120 emplois directs connexes représentaient 35 % du total national en 2020p. Il convient de souligner que la Nouvelle-Écosse était la principale contributrice au sein des provinces maritimes, représentant 95 % des revenus annuels en 2021p et 91 % des emplois directs en 2020p.

La construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes a connu une forte croissance, représentant au moins 50 % des revenus nationaux de cette industrie entre 2019 et 2021p. En 2021p, la contribution des provinces de la Nouvelle-Écosse (90 %) et du Nouveau-Brunswick (10 %) à cette industrie était d'environ 748 millions de dollars. En 2020p, les provinces maritimes représentaient 6 636 emplois directs dans l'industrie de la construction de ports et d'installations portuaires, ce qui constituait 76 % du total national. Les données relatives aux 114 ports pour petits bateaux de la région du Golfe ne sont pas incluses dans cette analyse.

En ce qui a trait à l'industrie pétrolière et gazière extracôtière, une analyse historique montre que Terre-Neuve est de loin la province la plus importante de cette industrie, et qu'elle a contribué en moyenne à 96 % de la valeur totale des revenus nationaux au cours de la série chronologique.





PÊCHE AU HARENG DANS LE DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

Pêches et Océans Canada (MPO) gère les pêches et protège les eaux du Canada. Le MPO est un ministère largement décentralisé, au sein duquel la majorité des employés travaillent dans les régions, à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Le Ministère est présent à l'échelle nationale dans sept bureaux régionaux et à l'administration centrale à Ottawa<sup>1</sup>. En mars 2021, le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne a redéfini les frontières régionales et a annoncé les limites de la région de l'Arctique afin de mieux répondre aux besoins uniques des collectivités de l'Arctique<sup>2</sup>. Le rapport d'ensemble de l'économie maritime de la région du Golfe utilisera les anciennes limites régionales du MPO (voir la figure 2) afin d'être conforme aux renseignements recueillis aux étapes de la recherche et de l'analyse du présent rapport. Les figures 1 et 2 illustrent les régions actuelles et anciennes.

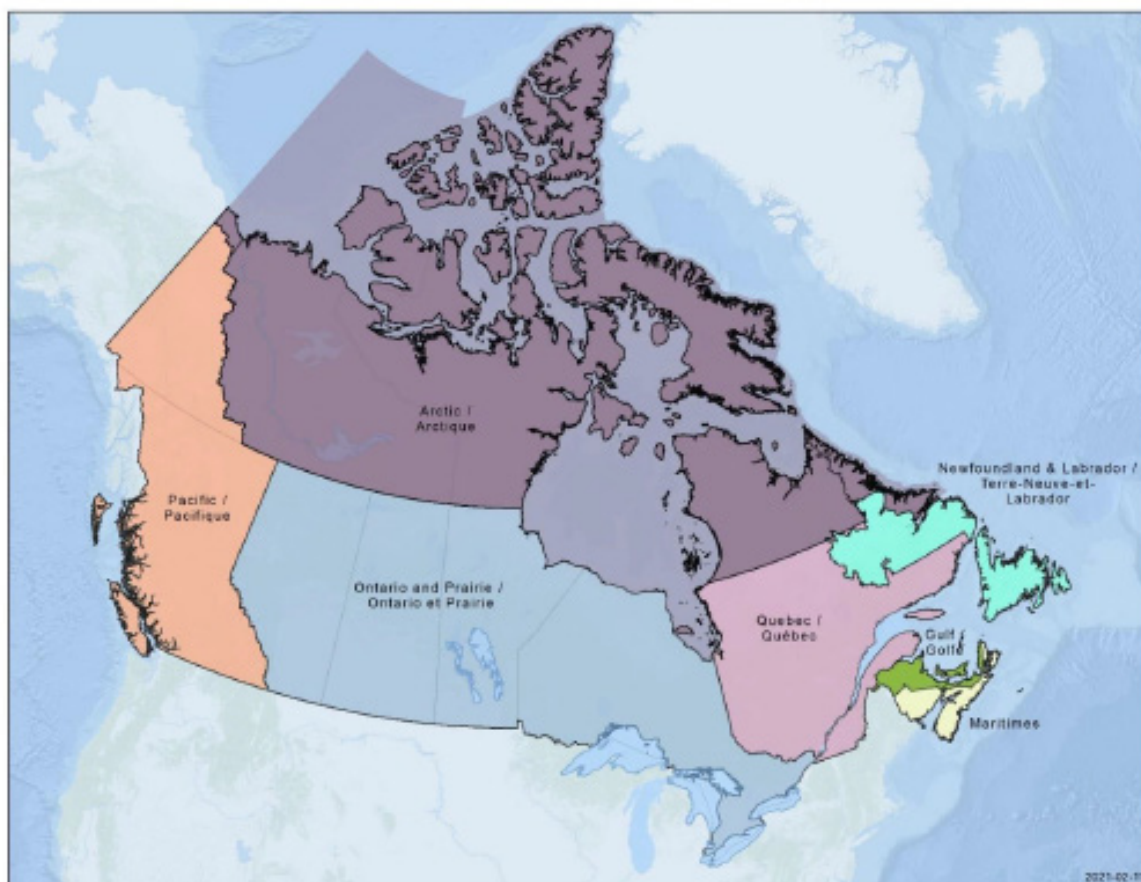
**Pêches et Océans  
Canada (MPO) gère les  
pêches et protège les  
eaux du Canada.**

**Le Ministère est  
présent à l'échelle  
nationale dans sept  
bureaux régionaux et à  
l'administration centrale  
à Ottawa.**

<sup>1</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/about-notre-sujet/organisation-fra.htm>

<sup>2</sup> <https://www.canada.ca/fr/peches-oceans/nouvelles/2021/03/peches-et-oceans-canada-et-la-garde-cotiere-canadienne-confirment-les-limites-des-nouvelles-regions-visant-a-ameliorer-les-services-dans-larctique.html>

FIGURE 1 : CARTE DES RÉGIONS ACTUELLES DU MPO



Chacune des sept régions est dirigée par un directeur général régional (DGR) au bureau régional principal. Les DGRs sont responsables d'organiser et de gérer les programmes et les activités dans leur région par l'intermédiaire de bureaux régionaux, en tenant compte des priorités nationales et régionales et en fonction des paramètres de rendement pour chaque programme et activité.



FIGURE 2 : CARTE DES ANCIENNES RÉGIONS DU MPO



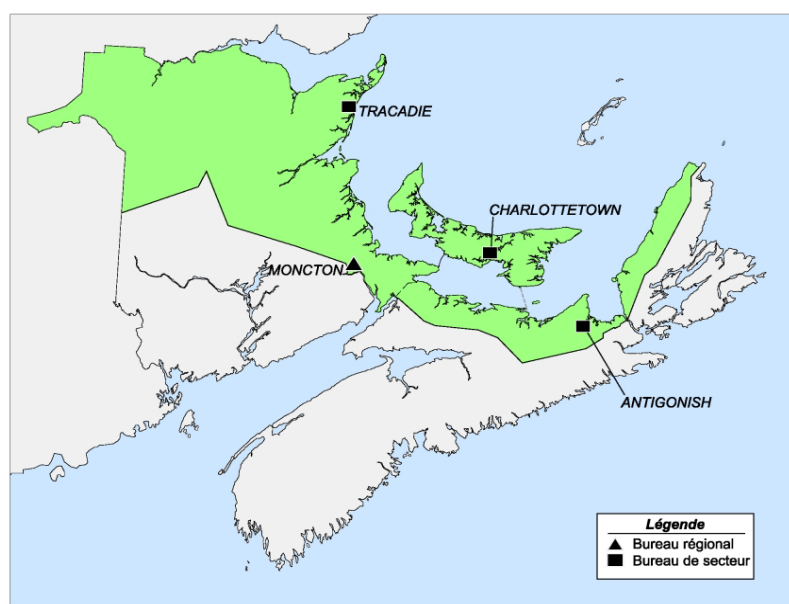
Remarque : Cette carte (figure 2) illustre les limites régionales utilisées dans le présent rapport.

## APERÇU DE LA RÉGION DU GOLFE

La région du Golfe du MPO comprend toutes les eaux de la partie sud du golfe du Saint-Laurent sur la côte Est du Nouveau-Brunswick (N.-B.), la côte de la Nouvelle-Écosse (N.-É.) donnant sur le détroit de Northumberland et l'ouest de l'île du Cap-Breton, ainsi que l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). Le sud du golfe du Saint-Laurent couvre une superficie de 240 000 km<sup>2</sup> et borde 7 000 km de littoral.

La région du Golfe est divisée en trois zones : l'est du Nouveau-Brunswick (ENB), le golfe de la Nouvelle-Écosse (GNÉ) et l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). Les trois bureaux régionaux de la région du Golfe sont situés à Tracadie (N.-B.), à Antigonish (N.-É.) et à Charlottetown (Î.-P.-É.). L'administration régionale se trouve à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Parmi les employés de la région du Golfe du MPO, on compte 75 % d'employés bilingues; ils desservent 70 communautés de langue officielle en situation minoritaire. Vous trouverez la carte de la région du Golfe à la figure 3.

**FIGURE 3 : CARTE DE LA RÉGION DU GOLFE**



Un tiers de l'effectif de la région du Golfe se consacre à la science. Certains scientifiques travaillent dans la seule installation de bioconfinement de niveau 3 certifiée au Canada pour la recherche sur les maladies chez les animaux aquatiques vivants. D'autres effectuent des relevés, font de la recherche et fournissent des évaluations pour les diverses espèces de poissons, tandis que leurs collègues font de la recherche sur la conchyliculture, les aires marines protégées, les espèces aquatiques envahissantes et les espèces en péril.

La région du Golfe compte 114 ports pour petits bateaux gérés par 111 administrations portuaires bénévoles indépendantes du MPO.

La région du Golfe compte moins de 1 % des eaux du Canada, mais elle a représenté 23 % de la valeur totale des prises de toutes les pêches canadiennes en 2021p. En 2021p, la valeur totale des débarquements de la pêche commerciale dans la région du Golfe a dépassé un milliard de dollars. La pêche au homard a rapporté 724 millions de dollars (67 %), la pêche au crabe des neiges, 315 millions de dollars (29 %), la pêche au hareng, 7 millions de dollars (1 %), et toutes les autres pêches combinées, environ 32 millions de dollars (3 %)³.

En 2021p, l'industrie aquacole de l'Île-du-Prince-Édouard a produit 17 025 tonnes de moules pour une valeur de 30 millions de dollars. Cela représente plus de 75 % de la production canadienne de moules⁴.

De plus, la pêche récréative de plusieurs espèces, comme le saumon atlantique, le bar rayé et l'éperlan est pratiquée dans la région du Golfe.

---

³ Base de données statistiques de la région du Golfe, consultée en mars 2023.

⁴ <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/aqua/aqua19-fra.htm>

## SECTION 1 – ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE<sup>5</sup>

### RÉGION DU GOLFE

Les renseignements présentés dans cette section proviennent du Recensement de 2021 de Statistique Canada.

La population totale de la région du Golfe, telle que nous l'avons définie précédemment, était de 620 420 personnes (hommes et femmes) en 2021. L'est du Nouveau-Brunswick était le secteur la plus peuplée de la région, avec une population totale de 374 335 habitants, les populations du GNE et de l'Î.-P.-É. étant respectivement de 95 605 et 150 480 habitants. En 2021, 51 % de la population de la région du Golfe était composée de femmes et 49 % d'hommes. Bien que la région du Golfe occupe 54,1 % de la masse terrestre des provinces maritimes, elle ne représente que 32,7 % de la population totale (1 899 324) des provinces maritimes<sup>6</sup>. Cela s'explique en grande partie par le fait que trois grands centres urbains, soit Halifax, Saint John et Fredericton, se trouvent à l'extérieur des limites de la région du Golfe.

En 2021, il y avait 87 060 enfants âgés de 0 à 14 ans, 388 195 personnes âgées de 15 à 64 ans et 145 165 personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans les limites de la région du Golfe.

Les tableaux 1 et 2 présentent la répartition régionale de la population, du sexe et de l'âge dans la région du Golfe.

**TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DU SEXE PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Secteur	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
ENB	184 355	49 %	189 980	51 %	374 335	60 %
GNE	46 615	49 %	48 990	51 %	95 605	16 %
Î.-P.-É.	73 540	49 %	76 940	51 %	150 480	24 %
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>304 510</b>	<b>49 %</b>	<b>315 910</b>	<b>51 %</b>	<b>620 420</b>	<b>100 %</b>

<sup>5</sup> Les renseignements présentés dans cette section proviennent du Recensement de 2021 de Statistique Canada.

Pour garantir la confidentialité, les valeurs sont arrondies de façon aléatoire, vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5.

<sup>6</sup> Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 ([statcan.gc.ca](https://statcan.gc.ca))

**TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE L'ÂGE PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Secteur	0-14 ans	%	15-64 ans	%	65 et plus	%	Total
ENB	50 075	13 %	235 065	63 %	89 195	24 %	374 335
GNÉ	13 400	14 %	57 035	60 %	25 170	26 %	95 605
Î.-P.-É.	23 585	16 %	96 095	64 %	30 800	20 %	150 480
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>87 060</b>	<b>14 %</b>	<b>388 195</b>	<b>63 %</b>	<b>145 165</b>	<b>23 %</b>	<b>620 420</b>

En 2021, 62 % de la population de la région du Golfe vivait dans une région métropolitaine de recensement (RMR) ou dans une agglomération de recensement (AR). Ce taux est inférieur au taux national de 84 %<sup>7</sup>. En 2021, 38 % de la population de la région du Golfe vivait à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR, soit plus du double du taux national de 16 %. Le tableau 3 présente la répartition de la population de la région du Golfe vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR.

**TABLEAU 3 : POPULATION VIVANT À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR D'UNE RMR OU D'UNE AR, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Secteur	À l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	% à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	À l'extérieur d'une RMR ou d'une AR	% à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR	Total	% de la population de la région du Golfe
ENB	252 171	67 %	122 164	33 %	374 335	60 %
GNÉ	34 397	36 %	61 208	64 %	95 605	16 %
Î.-P.-É.	97 015	64 %	53 465	36 %	150 480	24 %
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>383 583</b>	<b>62 %</b>	<b>236 837</b>	<b>38 %</b>	<b>620 420</b>	<b>100 %</b>

En 2021, 27 765 Autochtones vivaient dans la région du Golfe, soit 4 % de la population totale. La répartition par région de la population autochtone dans la région du Golfe est présentée au tableau 4.

<sup>7</sup> Statistique Canada. [Glossaire illustré – Région métropolitaine de recensement \(RMR\) et agglomération de recensement \(AR\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-629-x/2021001/article/00001-eng.htm) (statcan.gc.ca), consulté en avril 2023.

**TABLEAU 4 : POPULATION AUTOCHTONE PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Secteur	Autochtones	%	Non-Autochtone	%	Total	%
ENB	20 175	5 %	354 160	95 %	374 335	60 %
GNÉ	4 200	4 %	91 405	96 %	95 605	16 %
Î.-P.-É.	3 390	2 %	147 090	98 %	150 480	24 %
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>27 765</b>	<b>4 %</b>	<b>592 655</b>	<b>96 %</b>	<b>620 420</b>	<b>100 %</b>

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles parlées dans la région du Golfe. En 2021, 370 335 personnes vivant dans la région du Golfe ont indiqué l'anglais comme langue maternelle, 217 944 ont indiqué le français comme langue maternelle et 32 141 personnes ont choisi une autre langue comme langue maternelle. Le tableau 5 illustre la répartition par secteur de la langue maternelle de la population de la région du Golfe.

**TABLEAU 5 : LANGUE MATERNELLE DE LA POPULATION PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Secteur	Anglais	%	Français	%	Autre	%	Total
ENB	148 007	40 %	209 837	56 %	16 491	4 %	374 335
GNÉ	89 501	94 %	3 158	3 %	2 946	3 %	95 605
Î.-P.-É.	132 827	88 %	4 949	3 %	12 704	9 %	150 480
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>370 335</b>	<b>60 %</b>	<b>217 944</b>	<b>35 %</b>	<b>32 141</b>	<b>5 %</b>	<b>620 420</b>

Dans la région du Golfe en 2021, 18 % de la population de plus de 15 ans ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade; chez 24 % de la population ayant les plus hauts niveaux de scolarité, il s'agissait d'un diplôme d'études secondaires, et 44 % de la population a obtenu au moins un certificat d'études postsecondaires, comme un certificat d'apprenti, un certificat d'une école de métiers, un diplôme collégial ou un diplôme universitaire. Le tableau 6 illustre la répartition par secteur du niveau de scolarité atteint dans la région du Golfe.

TABLEAU 6 : NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, 2021

Secteur	Aucun certificat, diplôme ou grade	%	Diplôme d'études secondaires	%	Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	%	Aucun renseignement	%	Total
ENB	74 445	20 %	88 540	24 %	161 265	43 %	50 085	13 %	374 335
GNÉ	16 095	17 %	22 855	24 %	43 255	45 %	13 400	14 %	95 605
Î.-P.-É.	20 385	14 %	35 980	24 %	70 530	47 %	23 585	16 %	150 480
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>110 925</b>	<b>18 %</b>	<b>147 375</b>	<b>24 %</b>	<b>275 050</b>	<b>44 %</b>	<b>87 070</b>	<b>14 %</b>	<b>620 420</b>

En 2021, les deux catégories d'industrie les plus importantes du point de vue de la participation de la population âgée de 15 ans et plus vivant dans la région du Golfe étaient les services de soins de santé et le commerce de détail. Le tableau 7 illustre la répartition par secteur et par catégorie d'industrie des participants à la population active de la région du Golfe.

**TABLEAU 7 : PARTICIPANTS À LA POPULATION ACTIVE PAR INDUSTRIE, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Industrie	ENB	%	GNÉ	%	Î.-P.-É.	%	Total pour la région du Golfe	%
Soins de santé et assistance sociale	29 020	8 %	7 1	8 %	10 455	7 %	46 670	8 %
Commerce de détail	22 195	6 %	6,585	7 %	8 960	6 %	37 740	6 %
Administrations publiques	16 220	4 %	2 385	2 %	9 105	6 %	27 710	4 %
Fabrication	17 200	5 %	3 745	4 %	6 760	4 %	27 705	4 %
Construction	13 500	4 %	3 765	4 %	6 690	4 %	23 955	4 %
Services d'enseignement	13 595	4 %	3 880	4 %	6 105	4 %	23 580	4 %
Hébergement et restauration	11 305	3 %	2 835	3 %	5 480	4 %	19 620	3 %
Agriculture, foresterie et pêche	8 460	2 %	3 000	3 %	7 530	5 %	18 990	3 %
Autres services	8 300	2 %	1 815	2 %	3 655	2 %	13 770	2 %
Professionnels et scientifiques	7 050	2 %	1 545	2 %	4 280	3 %	12 875	2 %
Transport et entreposage	8 550	2 %	1 420	1 %	2 695	2 %	12 665	2 %
Administration et déchets	7 635	2 %	1 400	1 %	2 975	2 %	12 010	2 %
Finances et assurances	6 830	2 %	750	1 %	1 845	1 %	9 425	2 %
Commerce de gros	4 235	1 %	775	1 %	1 395	1 %	6 405	1 %
Arts, spectacles et loisirs	2 885	1 %	805	1 %	1 705	1 %	5 395	1 %
Industrie de l'information et culture	2 705	1 %	435	0,5 %	775	1 %	3 915	1 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 630	0,4 %	480	1 %	920	1 %	3 030	0,5 %
Extraction minière, exploitation de pétrole et du gaz	2 180	1 %	635	1 %	205	0,1 %	3 020	0,5 %
Services publics	865	0,2 %	355	0,4 %	320	0,2 %	1 540	0,2 %
Gestion de sociétés	195	0,1 %	135	0,1 %	95	0,1 %	425	0,1 %
Industrie, non applicable	3 885	1 %	1 165	1 %	1 550	1 %	6 600	1 %
Population inactive	185 895	50 %	50 500	53 %	66 980	45 %	303 375	49 %
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>374 335</b>	<b>100 %</b>	<b>95 605</b>	<b>100 %</b>	<b>150 480</b>	<b>100 %</b>	<b>620 420</b>	<b>100 %</b>

## SECTION 2 – INDUSTRIE DE LA PÊCHE COMMERCIALE

### SECTION 2.1 – PÊCHE COMMERCIALE

#### SITUER LA RÉGION DU GOLFE DANS LE PAYSAGE NATIONAL<sup>8</sup>

Les pêches commerciales jouent un rôle vital dans l'économie canadienne, en particulier pour les régions côtières. Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que la contribution de la région du Golfe au volume national total des débarquements déclarés pour les pêches en eau douce et des pêches maritimes est demeurée relativement constante au cours de la série chronologique, soit à une moyenne de 10 %. En ce qui concerne la valeur au débarquement, l'apport de la région du Golfe à la valeur nationale totale est passé de 17 % au début de la série chronologique à 23 % en 2021p. La valeur totale au débarquement dans la région du Golfe en 2021p dépassait le milliard de dollars<sup>9</sup>. Les figures 4 et 5 illustrent la répartition régionale des débarquements déclarés et des valeurs des débarquements des pêches en eau douce et des pêches maritimes combinés au Canada, de 2012 à 2021p.

**Les pêches commerciales jouent un rôle vital dans l'économie canadienne, en particulier pour les régions côtières.**

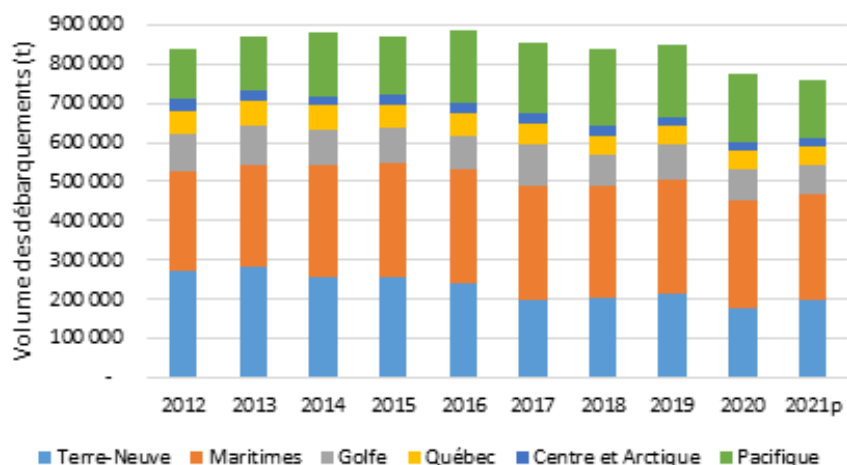


PÊCHE AU HARENG DANS LE DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

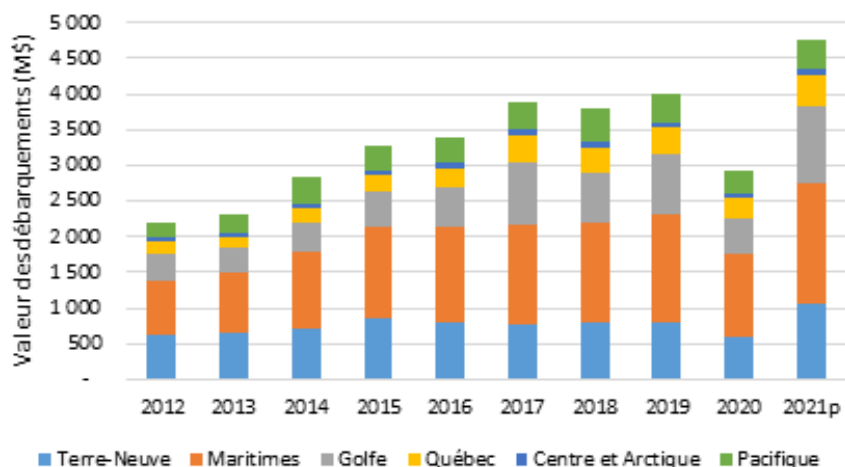
<sup>8</sup> Les données de cette sous-section ont été consultées en avril 2023. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/commercial/land-debarq-fra.htm>

<sup>9</sup> Base de données statistiques de la région du Golfe, consultée en mars 2023.

**FIGURE 4 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE PAR RÉGION DU MPO, DE 2012 À 2021p**

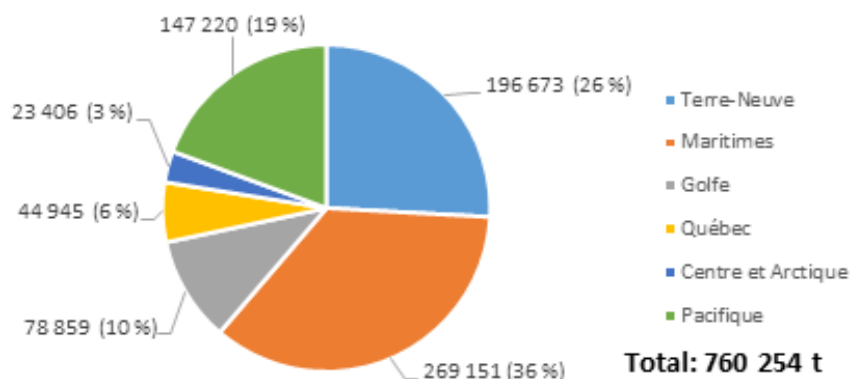


**FIGURE 5 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE PAR RÉGION DU MPO, DE 2012 À 2021p**

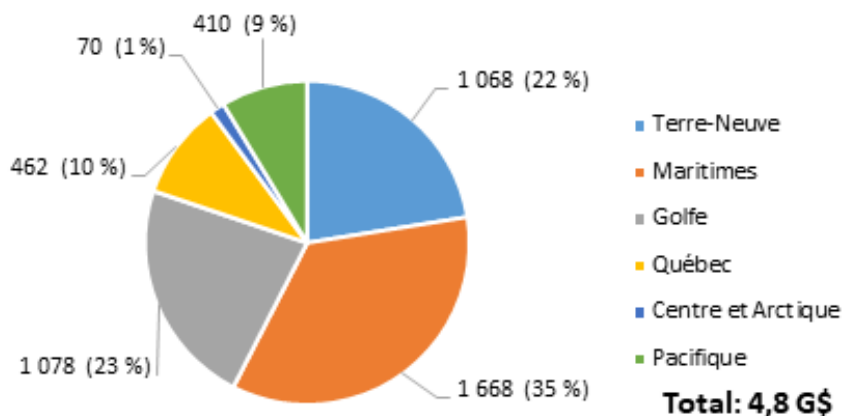


En 2021p, le volume total des débarquements commerciaux déclarés au Canada était de 760 254 tonnes métriques, pour une valeur correspondante de près de 4,8 milliards de dollars<sup>10</sup>. Les figures 6 et 7 illustrent la répartition régionale des débarquements déclarés et des valeurs des débarquements des pêches en eau douce et des pêches maritimes combinés au Canada en 2021p.

**FIGURE 6 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE PAR RÉGION DU MPO, EN 2021p**



**FIGURE 7 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE PAR RÉGION DU MPO, EN 2021p**



<sup>10</sup> Base de données statistiques de la région du Golfe, consultée en mars 2023.

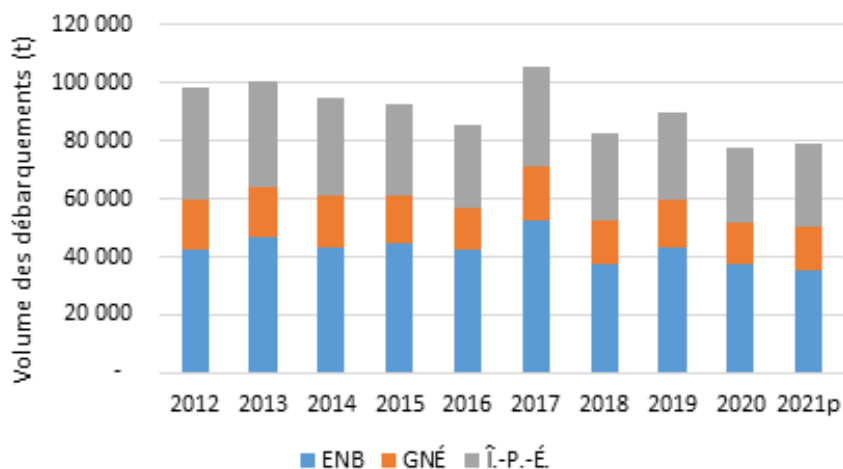
## ANALYSE DE LA RÉGION DU GOLFE<sup>11</sup>

La région du Golfe est divisée en trois secteurs : l'est du Nouveau-Brunswick (ENB), le golfe de la Nouvelle-Écosse (GNÉ) et l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.).

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les débarquements déclarés annuellement dans la région du Golfe ont atteint un sommet en 2017, à 105 249 tonnes métriques, et qu'ils ont diminué au cours des années suivantes. Au contraire, la valeur déclarée des débarquements dans la région du Golfe a considérablement augmenté, passant de 363 millions de dollars en 2012 à un sommet de plus d'un milliard de dollars en 2021p. Les figures 8 et 9 illustrent la répartition des débarquements déclarés et des valeurs des débarquements dans la région du Golfe, de 2012 à 2021p.

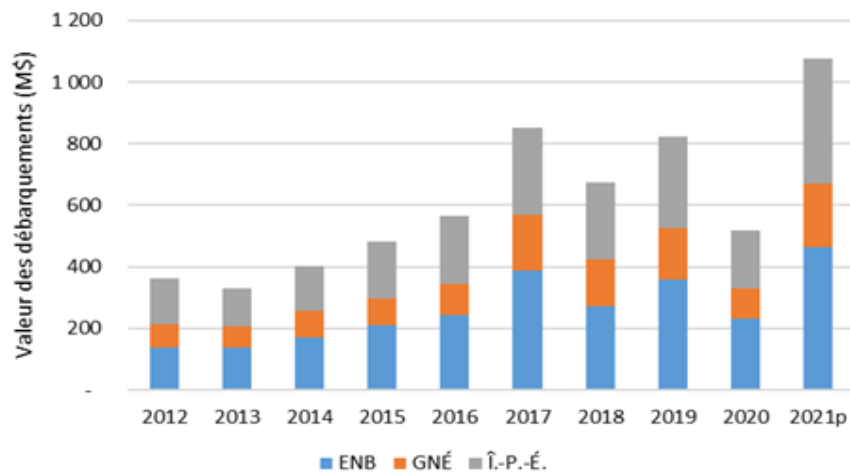
La région du Golfe est divisée en trois secteurs : l'est du Nouveau-Brunswick (ENB), le golfe de la Nouvelle-Écosse (GNÉ) et l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.).

**FIGURE 8 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, PAR SECTEUR DE LA RÉGION DU GOLFE DU MPO, DE 2012 À 2021p**



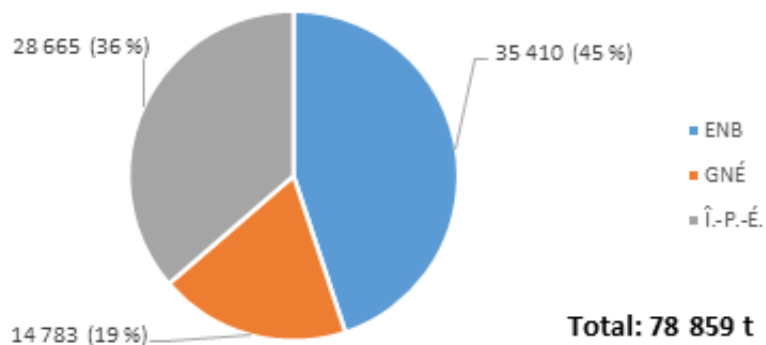
<sup>11</sup> Les données de cette sous-section ont été consultées à partir de la base de données statistiques régionale de la région du Golfe en mars 2023.

**FIGURE 9 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR SECTEUR DE LA RÉGION DU GOLFE DU MPO, DE 2012 À 2021p**

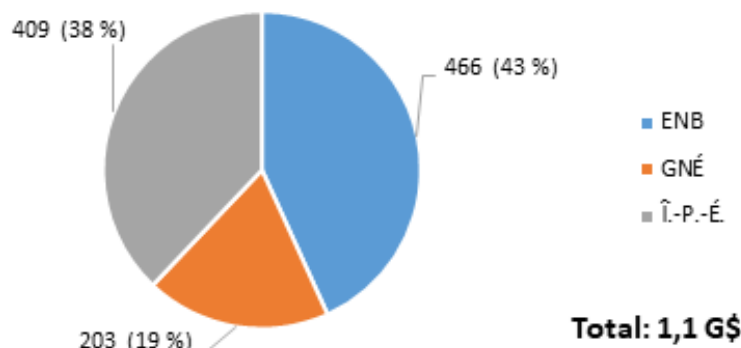


En 2021p, les débarquements déclarés dans la région du Golfe ont totalisé environ 78 859 tonnes métriques, pour une valeur de débarquement correspondante de près de 1,1 milliard de dollars. C'est la secteur de l'est du Nouveau-Brunswick qui a contribué le plus, avec 35 410 tonnes métriques de débarquements déclarés, ce qui représentait près de 466 millions de dollars en 2021 p. Les figures 10 et 11 illustrent la répartition des débarquements déclarés et des valeurs des débarquement dans la région du Golfe, en 2021p.

**FIGURE 10 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR SECTEUR DE LA RÉGION DU GOLFE DU MPO, EN 2021p**



**FIGURE 11 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR SECTEUR DE LA RÉGION DU GOLFE DU MPO, EN 2021p**



## DÉBARQUEMENTS PAR ESPÈCE DANS LA RÉGION DU GOLFE<sup>12</sup>

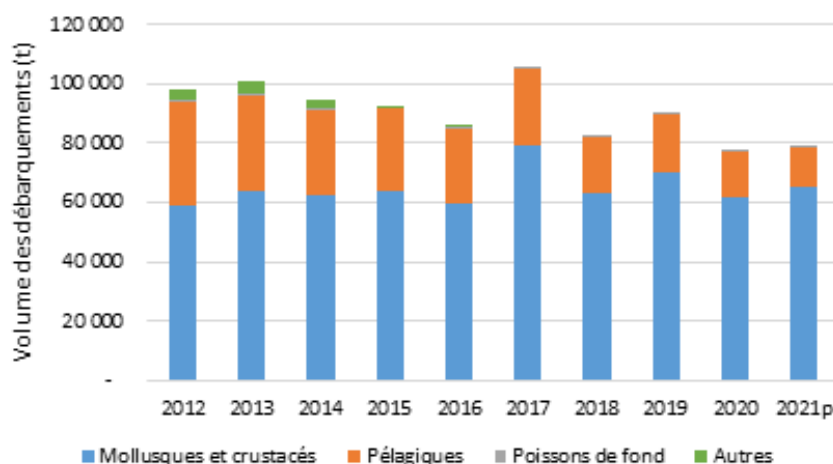
Les eaux de la région du Golfe abritent plus de 25 espèces de poissons et de mollusques et crustacés pêchés commercialement. Les principaux groupes d'espèces présents dans la région du Golfe sont les mollusques et crustacés, les poissons pélagiques et les poissons de fond.

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre une augmentation importante de la contribution du groupe des mollusques et crustacés aux débarquements déclarés et aux valeurs des débarquements dans la région du Golfe pendant la série chronologique. En fait, en 2021p, le groupe des mollusques et crustacés représentait 83 % du volume débarqué de la région du Golfe et 98 % de la valeur des prises débarquées à l'échelle régionale pour toutes les espèces. Les figures 12 et 13 illustrent la répartition des débarquements déclarés et des valeurs des débarquements de la région du Golfe pour les groupes d'espèces, de 2012 à 2021p.

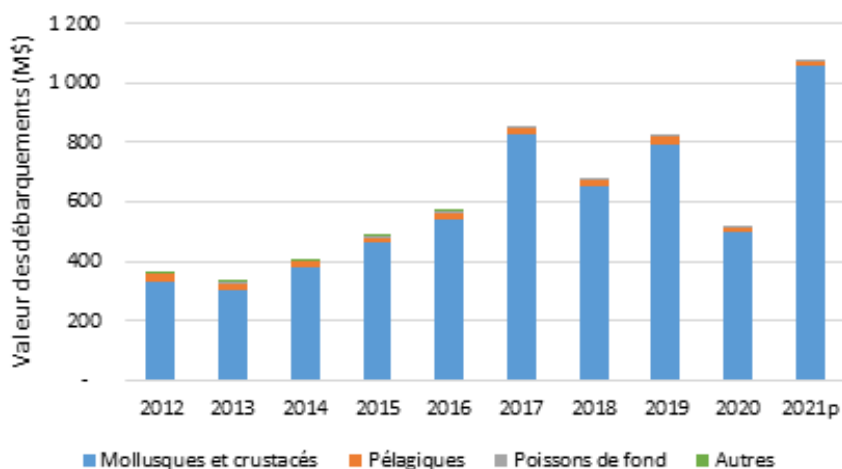
**Les eaux de la région du Golfe abritent plus de 25 espèces de poissons et de mollusques et crustacés pêchés commercialement.**

<sup>12</sup> Les données détaillées sur les débarquements commerciaux déclarés par espèce dans la région du Golfe de 2012 à 2021p sont présentées à l'annexe 1 sous forme de tableau.

**FIGURE 12 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR GROUPE D'ESPÈCES, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**

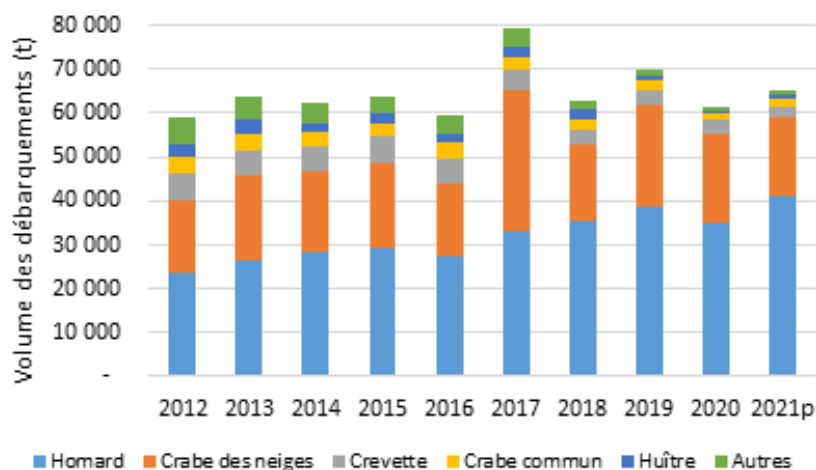


**FIGURE 13 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR GROUPE D'ESPÈCES, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**

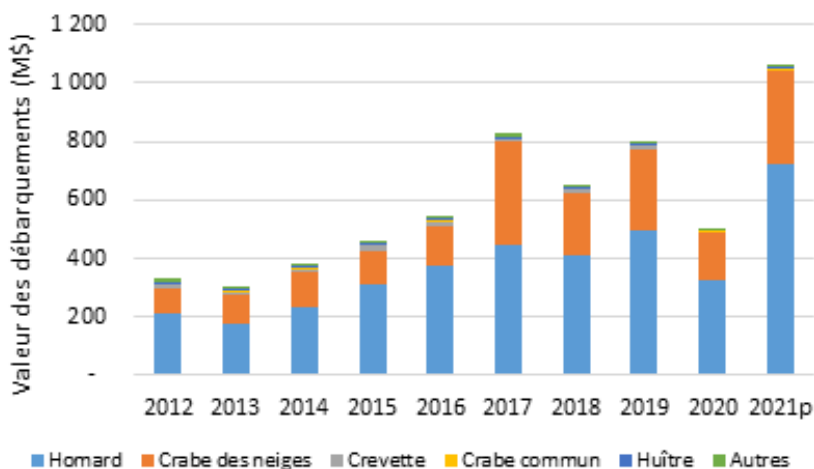


Pour chacun des trois principaux groupes d'espèces dans la région du Golfe, les principales espèces ont été sélectionnées en fonction du volume débarqué de 2012 à 2021p. Les données sur les débarquements et les valeurs des débarquements par espèce pour cette période sont présentées aux figures 14 à 19.

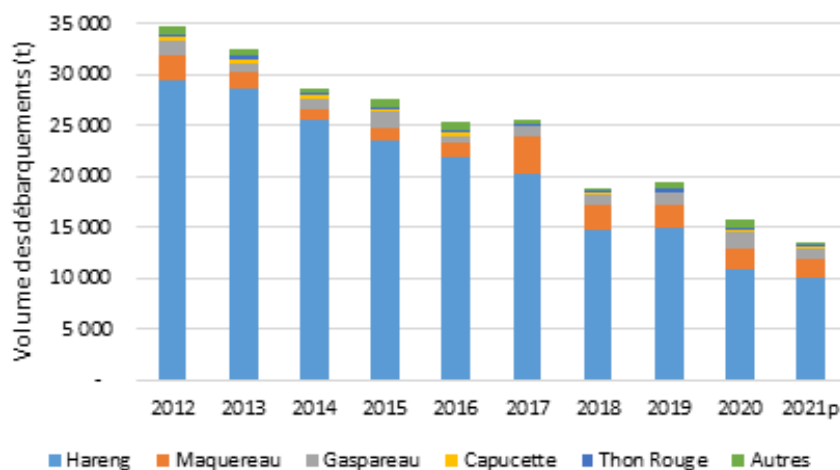
**FIGURE 14 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE DE MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



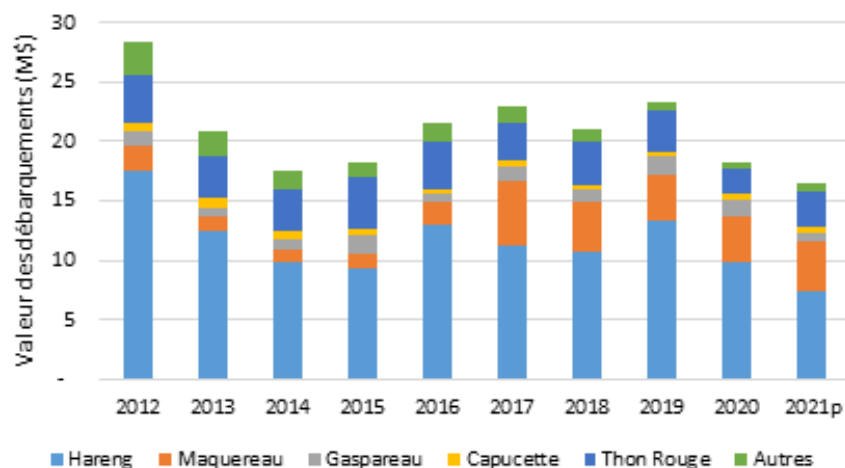
**FIGURE 15 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE DE MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



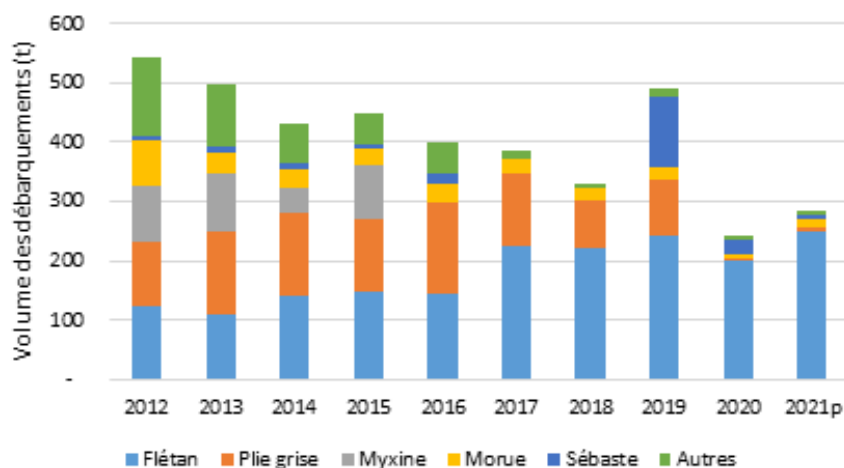
**FIGURE 16 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE DE POISSONS PÉLAGIQUES, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



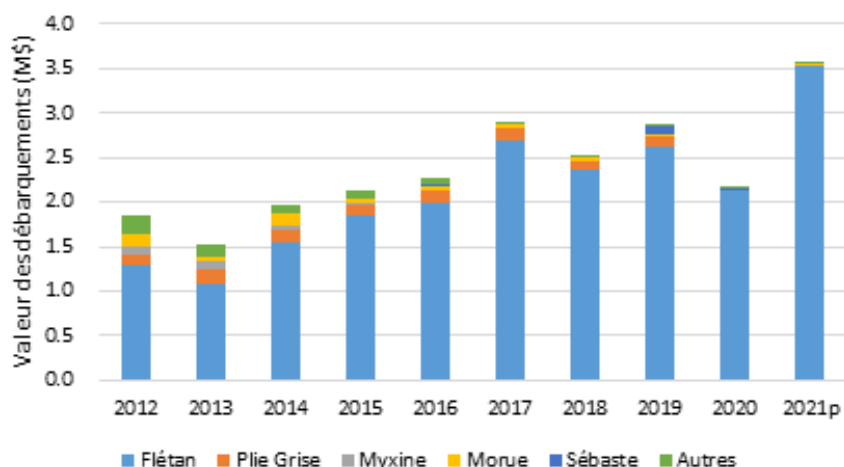
**FIGURE 17 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE DE POISSONS PÉLAGIQUES, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



**FIGURE 18 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE DE POISSONS DE FOND, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



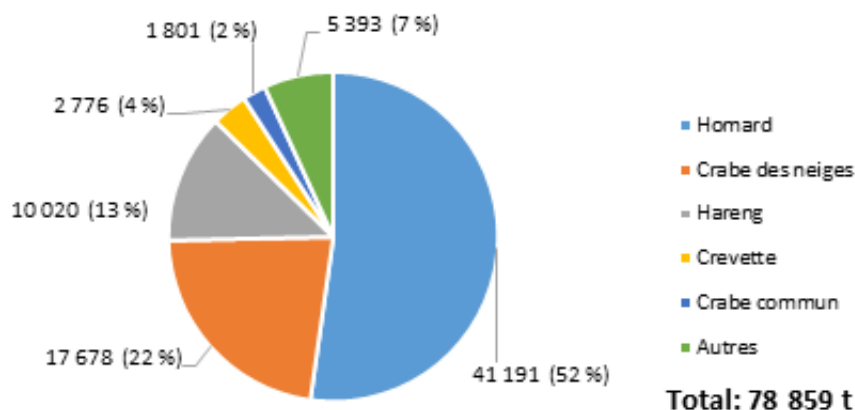
**FIGURE 19 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS DÉCLARÉS POUR LA PÊCHE COMMERCIALE PAR ESPÈCE DE POISSONS DE FOND, RÉGION DU GOLFE, DE 2012 À 2021p**



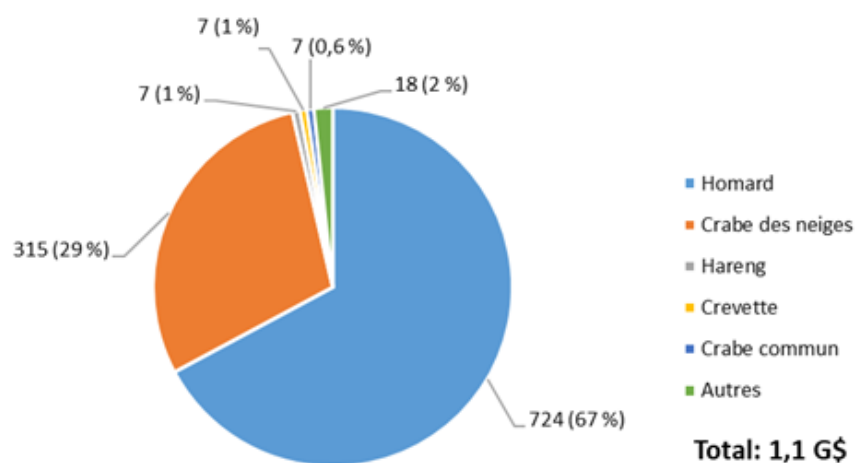
En 2021p, les trois espèces les plus importantes débarquées pour ce qui est du volume dans la région du Golfe étaient le homard, avec 41 191 tonnes métriques, représentant 52 % des débarquements régionaux totaux; le crabe des neiges avec 17 678 tonnes métriques, représentant 22 % des débarquements régionaux totaux; et le hareng avec 10 020 tonnes métriques, représentant 13 % du total des débarquements régionaux.

Les valeurs correspondantes des débarquements déclarés de ces espèces en 2021p étaient les suivantes : le homard, avec 724 millions de dollars, représentant 67 % de la valeur au débarquement régionale totale; le crabe des neiges, avec 315 millions de dollars, représentant 29 % de la valeur totale des débarquements de la région; et le hareng, avec 7 millions de dollars, représentant 1 % de la valeur totale des débarquements de la région. Les figures 20 et 21 illustrent la répartition des débarquements déclarés et des valeurs des débarquements par espèce, dans la région du Golfe, en 2021p.

**FIGURE 20 : VOLUME (t) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE, RÉGION DU GOLFE, EN 2021p**



**FIGURE 21 : VALEUR (M\$) DES DÉBARQUEMENTS COMMERCIAUX DÉCLARÉS PAR ESPÈCE, RÉGION DU GOLFE, EN 2021p**

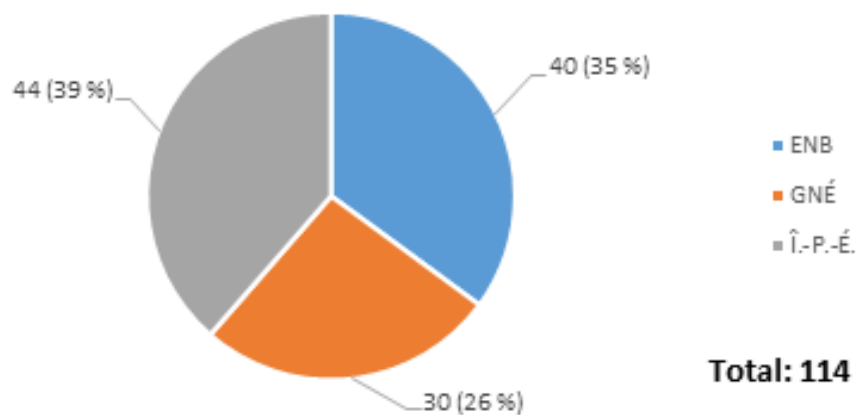


## PORTS POUR PETITS BATEAUX DANS LA RÉGION DU GOLFE

La région du Golfe compte 114 ports pour petits bateaux, ce qui représente 12 % du réseau national de ports pour petits bateaux (114/946)<sup>13</sup>. Les activités quotidiennes de la plupart de ces ports sont gérées par 111 autorités portuaires sans but lucratif dans la région du Golfe. La figure 22 présente la répartition par secteur du nombre de ports pour petits bateaux dans la région du Golfe.

La région du Golfe compte 114 ports pour petits bateaux, ce qui représente 12 % du réseau national de ports pour petits bateaux (114/946).

FIGURE 22 : PORTS POUR PETITS BATEAUX DANS LA RÉGION DU GOLFE PAR SECTEUR, EN 2021



<sup>13</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/sch-ppb/aboutsch-aproposppb/index-fra.html>

## PARTICIPANTS DANS LA RÉGION DU GOLFE<sup>14</sup>

En 2021, l'industrie de la pêche commerciale dans la région du Golfe comptait 11 959 participants au total. Plus précisément, il y avait 2 915 pêcheurs du noyau indépendant et à temps plein, 1 974 pêcheurs dans une zone riveraine, 7 013 membres d'équipage et 57 pêcheurs d'une autre catégorie. Le secteur de l'est du Nouveau-Brunswick représentait environ 40 % du total régional des pêcheurs commerciaux, suivi de l'Île-du-Prince-Édouard avec 39 %, et du secteur du Golfe de la Nouvelle-Écosse avec 21 %. Il y avait 3 877 navires enregistrés dans la région du Golfe en 2021, et le secteur de l'est du Nouveau-Brunswick représentait 47 % du total régional. Les répartitions par secteur du nombre de pêcheurs commerciaux dans la région du Golfe par catégorie en 2021 sont présentées au tableau 8 et à la figure 23. La figure 24 présente la répartition par secteur du nombre de navires enregistrés dans la région du Golfe, en 2021.

**TABLEAU 8 : PÊCHEURS COMMERCIAUX ET NAVIRES ENREGISTRÉS PAR SECTEUR, RÉGION DU GOLFE, EN 2021**

Secteur	Nombre de pêcheurs commerciaux en 2021					Nombre de navires enregistrés en 2021
	Noyau indépendant <sup>1</sup> et à temps plein <sup>2</sup>	Riverain <sup>3</sup>	Membres d'équipage <sup>4</sup>	Autres <sup>5</sup>	Total (% du Total)	
ENB	1 054	740	3 011	31	4 836 (40 %)	1 816
GNÉ	604	127	1 743	16	2 490 (21 %)	740
Î.-P.-É.	1 257	1 107	2 259	10	4 633 (39 %)	1 321
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>2 915</b>	<b>1 974</b>	<b>7 013</b>	<b>57</b>	<b>11 959 (100 %)</b>	<b>3 877</b>

1. Noyau indépendant : catégorie attribuée au détenteur de permis de pêche clé côtière.
2. À temps plein : catégorie attribuée à une personne qui détient un permis de pêche semi-hauturière ou hauturière.
3. Riverain : catégorie attribuée à un titulaire de permis qui n'est pas chef d'une entreprise du noyau et qui détient au moins un permis de pêche commerciale clé riveraine.
4. Membres d'équipage : personnes inscrites qui participent à la pêche commerciale et qui ne détiennent aucun permis.
5. Autres :
  - i. Noyau : Catégorie attribuée à la succession d'un détenteur de permis de pêche qui est décédé mais qui détient toujours au moins un permis de pêche clé côtière sous réserve de l'article 14.1.;
  - ii. Non-noyau: Catégorie attribuée à un pêcheur qui détient seulement des permis de pêche non-clés côtiers; et
  - iii. Estuarien: Catégorie attribuée à un titulaire de permis qui ne détient aucun permis de pêche commerciale clé côtière.

<sup>14</sup> Les données de cette sous-section ont été consultées à partir de la base de données régionale sur les permis de la région du Golfe en mars 2023.

FIGURE 23 : PÊCHEURS COMMERCIAUX PAR CATÉGORIE, RÉGION DU GOLFE, 2021

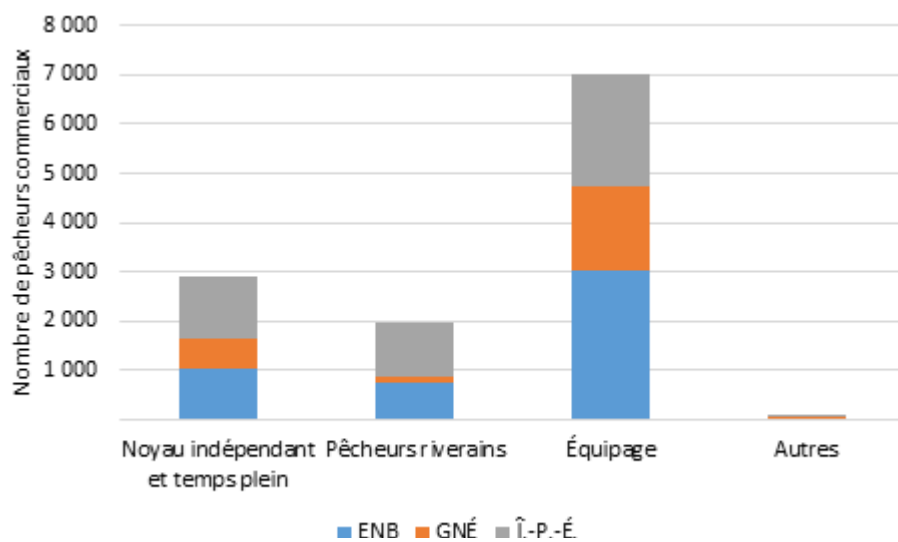
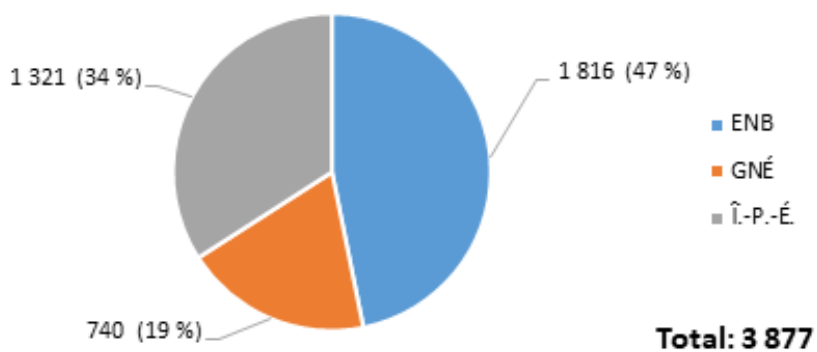


FIGURE 24 : NOMBRE DE NAVIRES ENREGISTRÉS PAR ZONE, RÉGION DU GOLFE, 2021

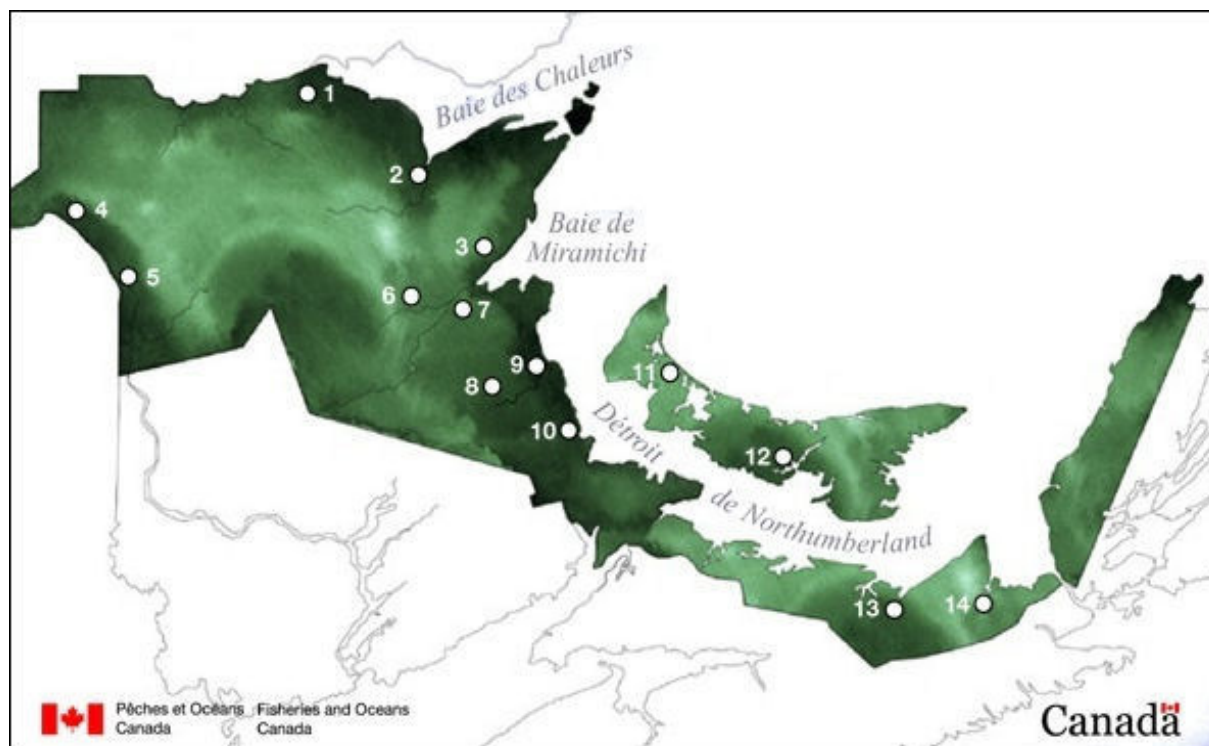


## SECTION 2.2 – PÊCHE COMMERCIALE COMMUNAUTAIRE<sup>15</sup>

La décision rendue par la Cour suprême du Canada le 17 septembre 1999 dans l'arrêt Marshall a confirmé un droit issu d'un traité à la pêche, à la chasse, et à la cueillette dans le but d'assurer un moyen de « subsistance convenable », selon les Traités de paix et d'amitié de 1760 et 1761. En réponse à l'arrêt historique de 1999, Pêches et Océans Canada (MPO) a lancé plusieurs programmes, à commencer par l'Initiative de l'après-Marshall, qui a permis à ces Premières Nations d'obtenir des permis, des bateaux et des engins de pêche afin d'accroître et de diversifier leur participation à la pêche commerciale, et de contribuer à l'obtention d'un moyen de subsistance convenable pour leurs membres.

Dans la région du Golfe, 14 Premières Nations et deux conseils autochtones (New Brunswick Aboriginal Peoples Council et Native Council of Prince Edward Island) ont accès à la pêche dans le sud du golfe du Saint-Laurent. La figure 25 présente la carte des Premières Nations situées dans la région du Golf.

**FIGURE 25 : CARTE DES PREMIÈRES NATIONS SITUÉES DANS LA RÉGION DU GOLFE**



1. Eel River Bar (N.-B.); 2. Pabineau (N.-B.); 3. Esgenoôpetitj [Burnt Church] (N.-B.); 4. Première Nation des Malécites de Madawaska (N.-B.); 5. Tobique (N.-B.); 6. Metepenagiag [Red Bank] (N.-B.); 7. Eel Ground (N.-B.); 8. Elsipogtog [Big Cove] (N.-B.); 9. Indian Island (N.-B.); 10. Bouctouche (N.-B.); 11. Lennox Island (Î.-P.-É.); 12. Abegweit (Î.-P.-É.); 13. Pictou Landing (N.-É.) et 14. Paq'tnek (N.-É.)

<sup>15</sup> Les données de cette section ont été consultées à partir de la base de données régionale sur les permis de la région du Golfe, le 15 février 2022.

En 2021, 1 585 permis de pêche commerciale communautaire ont été délivrés dans la région du Golfe. Le tableau 9 présente une répartition par espèce des permis de pêche commerciale communautaire délivrés dans la région du Golfe, en 2021.

**TABLEAU 9 : PERMIS DE PÊCHE COMMERCIALE COMMUNAUTAIRE DÉLIVRÉS PAR ESPÈCE, RÉGION DU GOLFE, 2021**

Espèce	Nombre de permis
Gaspereau	29
Huître	133
Thon rouge	68
Palourde américaine	194
Anguille	157
Poisson de fond	94
Hareng	153
Homard	234
Maquereau	192
Moule	35
Crabe Commun	43
Pétoncle	44
Éperlan	86
Crabe des neiges	28
Autres	95
<b>Total général</b>	<b>1 585</b>

Remarque : Les débarquements des pêches commerciales communautaires ont été inclus dans les données, les chiffres et les calculs présentés à la section 2.1 du présent rapport.

## SECTION 2.3 – EXPORTATIONS DES PROVINCES MARITIMES<sup>16</sup>

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Les données sur les exportations ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les exportations des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes. Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que la contribution des provinces maritimes au volume total des exportations nationales de poissons et de fruits de mer a connu une croissance constante au cours de la série chronologique, représentant 40 % de la moyenne nationale en 2012 et 50 % en 2021p. Pour ce qui est de la valeur au débarquement, l'apport des provinces maritimes à la valeur totale des exportations nationales est passé de 49 % au début de la série chronologique à 58 % en 2021p. Les figures 26 et 27 illustrent la répartition des volumes et des valeurs des exportations déclarés du Canada, de 2012 à 2021p.

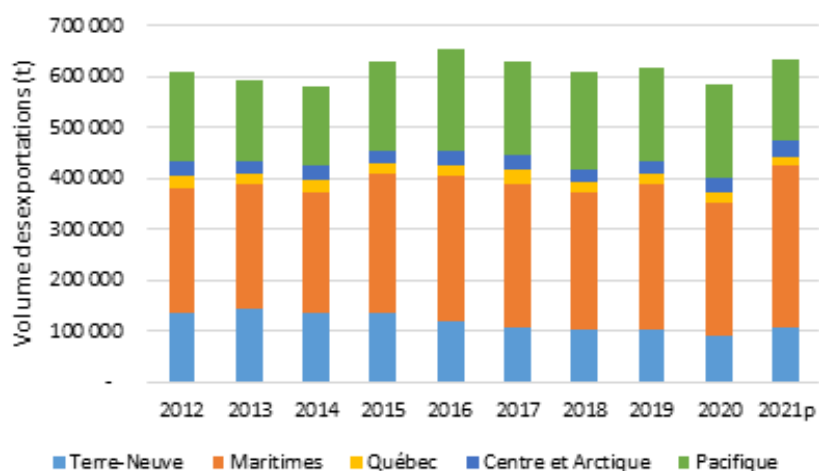
**Le présent rapport présente les exportations des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.**



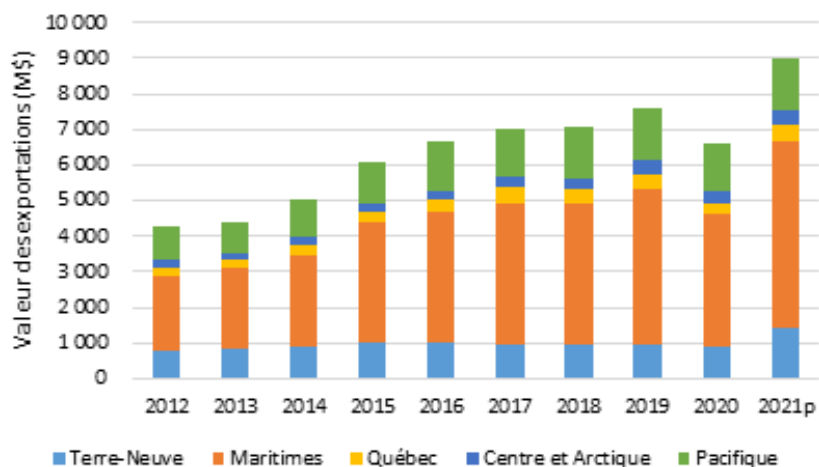
BACS DE PÊCHE AU HOMARD AU QUAI DE L'ABOITEAU

<sup>16</sup> Les données de cette section ont été consultées à partir de la base de données nationale sur les exportations de certains produits, en février 2023.

**FIGURE 26 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER AU CANADA, DE 2012 À 2021p**

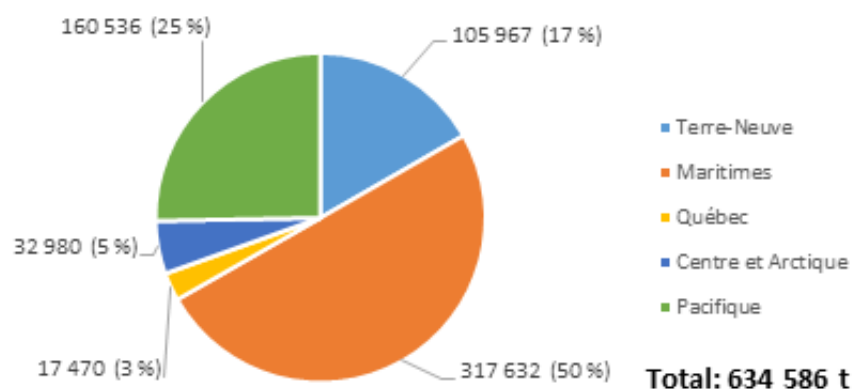


**FIGURE 27 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER AU CANADA, DE 2012 À 2021p**

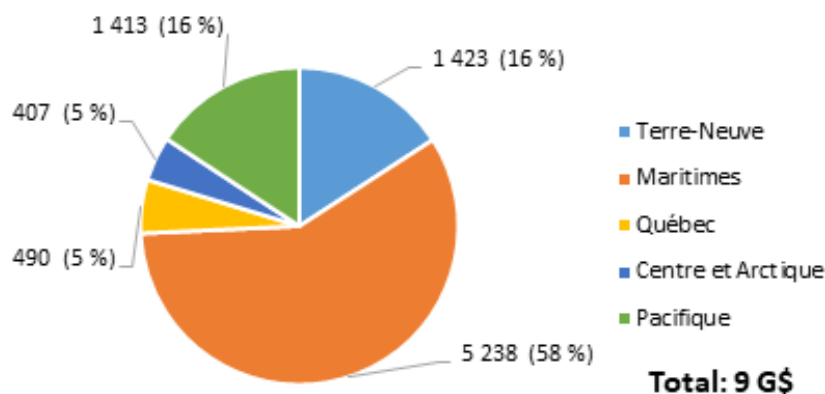


En 2021p, les exportations canadiennes de poissons et de fruits de mer ont totalisé 634 586 tonnes métriques, pour une valeur correspondante de près de 9 milliards de dollars. L'apport des provinces maritimes aux exportations de poissons et de fruits de mer était de 317 632 tonnes métriques, ce qui représentait plus de 5,2 milliards de dollars en 2021p. Les figures 28 et 29 illustrent la répartition des exportations canadiennes de poissons et de fruits de mer en 2021p.

**FIGURE 28 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER PAR RÉGION, EN 2021p**

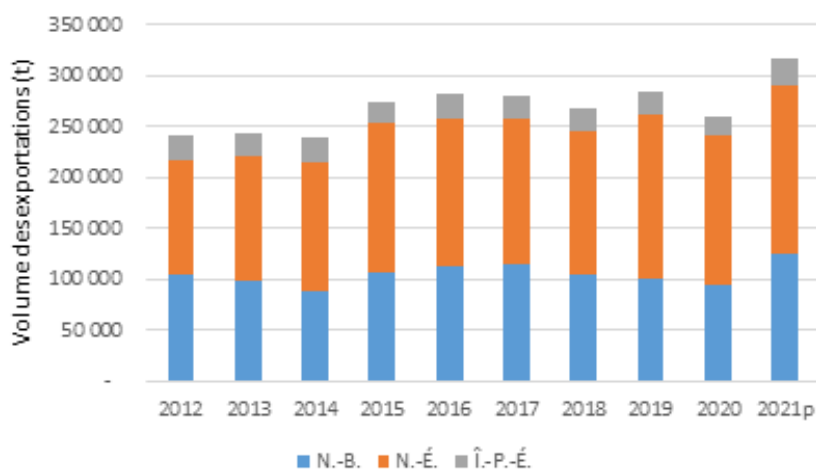


**FIGURE 29 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER PAR RÉGION, EN 2021p**

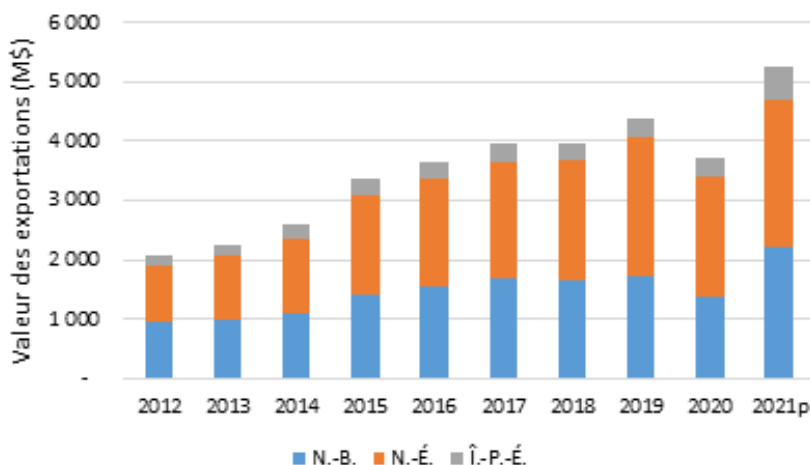


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les exportations annuelles de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes ont augmenté de plus de 76 000 tonnes métriques au cours de la série chronologique. De plus, la valeur annuelle des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes a plus que doublé, passant d'environ 2,1 milliards de dollars au début de la série chronologique à 5,2 milliards de dollars en 2021p. Les figures 30 et 31 illustrent la répartition provinciale des volumes et des valeurs annuels des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes, de 2012 à 2021p.

**FIGURE 30 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

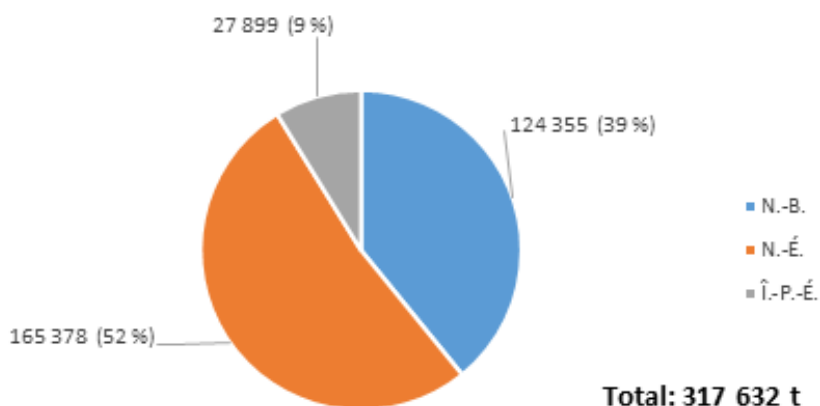


**FIGURE 31 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

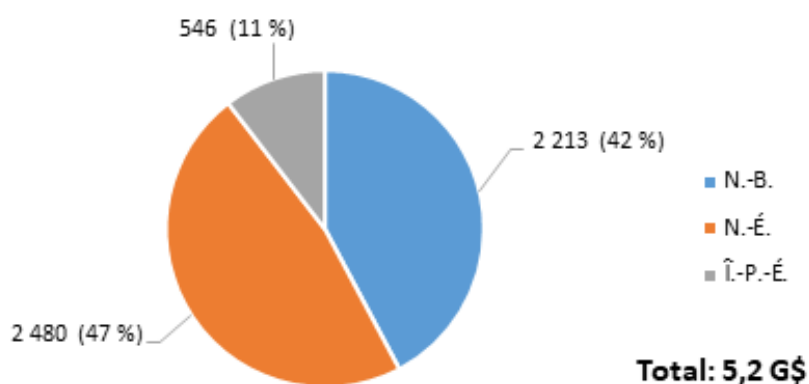


En 2021p, le volume des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes a totalisé 317 632 tonnes métriques, pour une valeur correspondante de plus de 5,2 milliards de dollars. La Nouvelle-Écosse est la province qui a contribué le plus, avec 165 378 tonnes métriques d'exportations de poissons et de fruits de mer, ce qui représentait près de 2,5 milliards de dollars en 2021p. Les figures 32 et 33 illustrent la répartition provinciale des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes en 2021p.

**FIGURE 32 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**

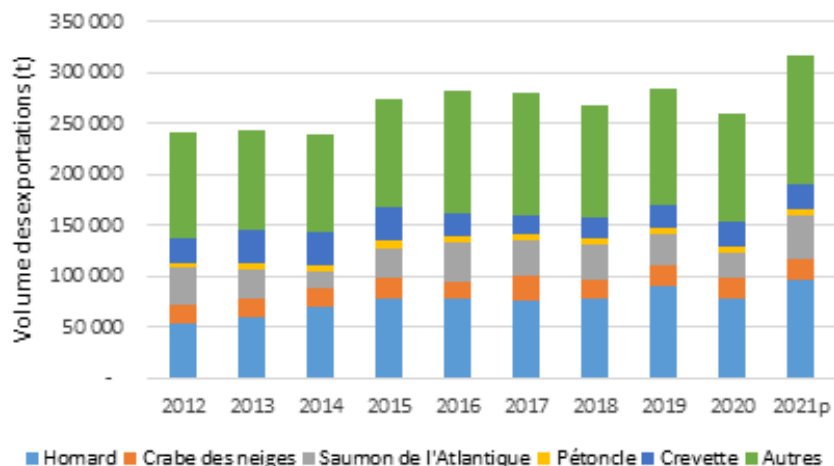


**FIGURE 33 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**

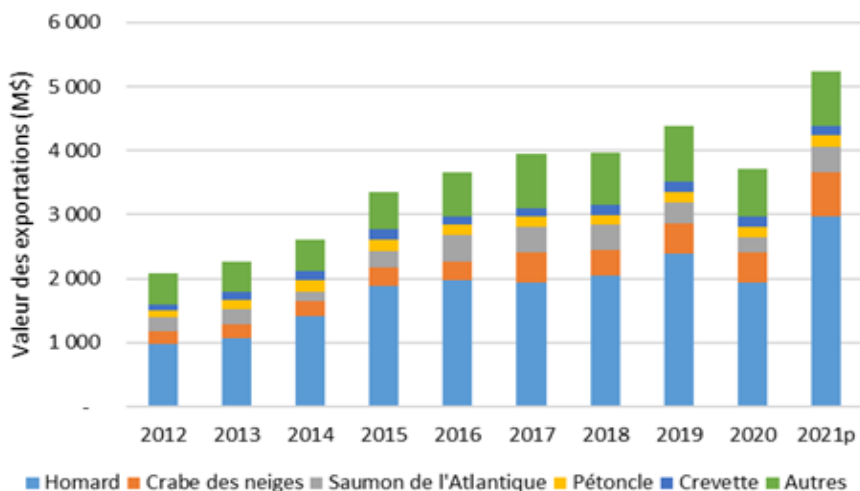


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre les cinq principales espèces quant à la valeur exportée: le homard, le crabe des neiges, le saumon de l'Atlantique, le pétoncle et la crevette. Au cours de cette période, il y a eu une augmentation importante du volume et de la valeur des exportations de homard des provinces maritimes. En fait, en 2021p, le homard représentait 30 % du volume des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes, et 57 % de la valeur totale des exportations. Les figures 34 et 35 illustrent la répartition par espèce des volumes et des valeurs des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes, de 2012 à 2021p.

**FIGURE 34 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR ESPÈCE, DE 2012 À 2021p**

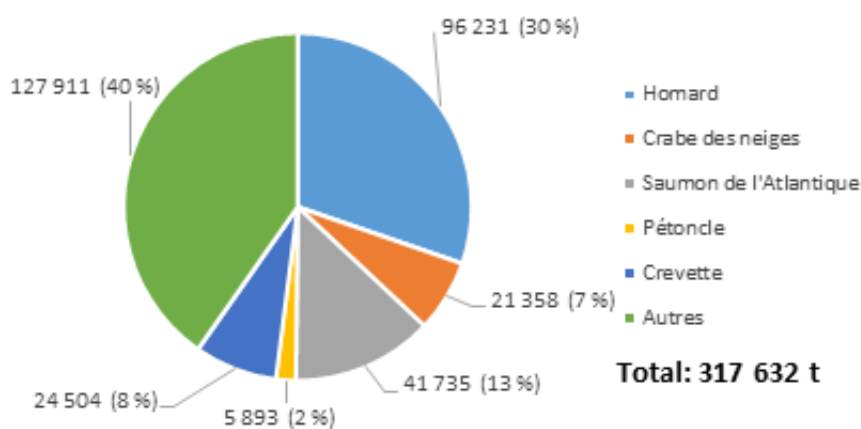


**FIGURE 35 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR ESPÈCE, DE 2012 À 2021p**

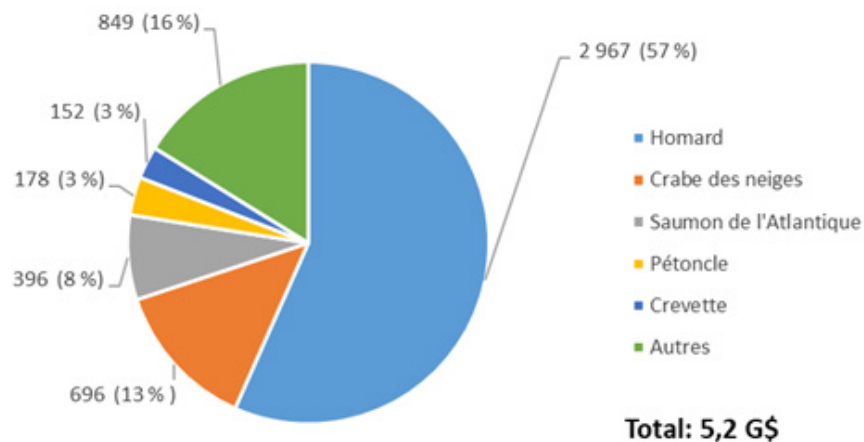


En 2021p, les volumes des trois espèces les plus importantes exportées des provinces maritimes, qui ont été sélectionnées en fonction de la valeur d'exportation la plus élevée, étaient les suivants : 96 231 tonnes métriques pour le homard, représentant 30 % du volume total des exportations; 21 358 tonnes métriques pour le crabe des neiges, représentant 7 % du volume total des exportations; et 41 735 tonnes métriques pour le saumon de l'Atlantique, représentant 13 % du volume total des exportations. En 2021p, les valeurs respectives des trois principales espèces exportées des provinces maritimes étaient les suivantes : près de 3 milliards de dollars pour le homard, représentant 57 % de la valeur totale des exportations; 696 millions de dollars pour le crabe des neiges, représentant 13 % de la valeur totale des exportations; et 396 millions de dollars pour le saumon de l'Atlantique, représentant 8 % de la valeur totale des exportations. Les figures 36 et 37 illustrent la répartition des volumes et des valeurs des exportations de poissons et de fruits de mer des provinces maritimes en 2021p.

**FIGURE 36 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR ESPÈCE, EN 2021p**

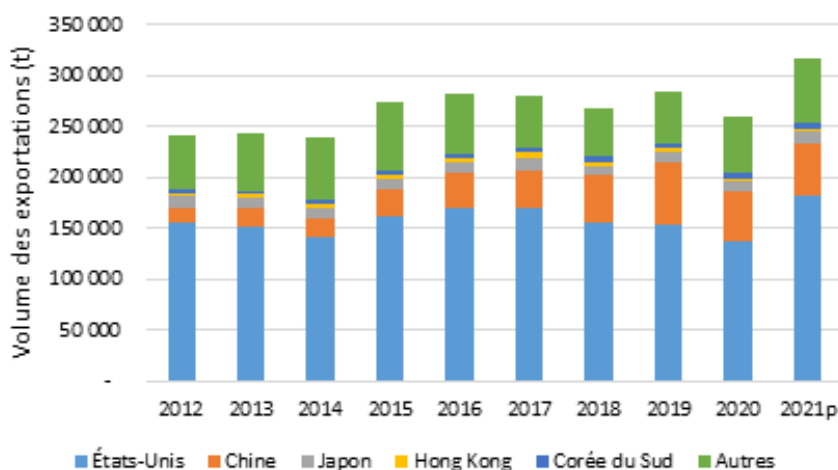


**FIGURE 37 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR ESPÈCE, EN 2021p**

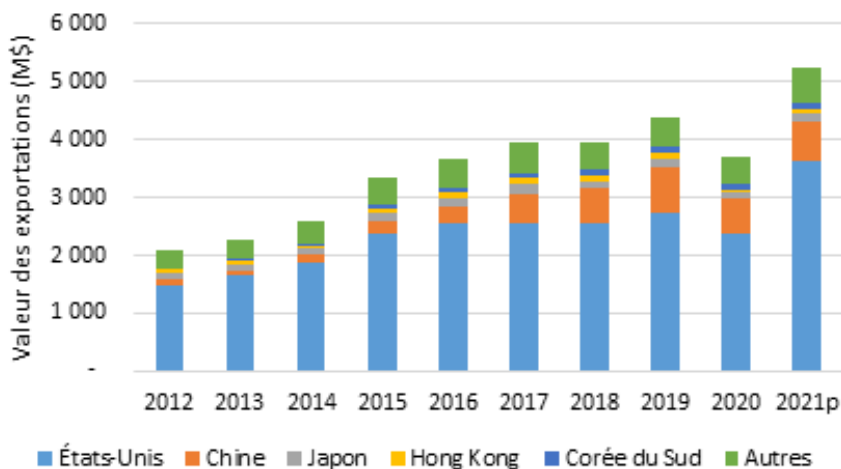


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les États-Unis sont une destination importante des exportations de poissons et de fruits de mer provenant des provinces maritimes, représentant 68 % de la valeur totale annuelle exportée, en moyenne, durant cette période. Cependant, au cours de la série chronologique, sa part du marché quant aux volumes des exportations est passée de 64 % en 2012 à 57 % en 2021p. La Chine est le deuxième marché des exportations en importance provenant des provinces maritimes, et sa part est passée de 5 % en 2012 à 13 % en 2021p. Le volume des exportations de poissons et de fruits de mer vers la Chine a également augmenté au cours de cette période, représentant 16 % de la valeur totale des exportations en 2021p, comparativement à 6 % en 2012. La répartition des volumes et des valeurs des exportations provenant des provinces maritimes par pays de destination de 2012 à 2021p a été réalisée en fonction de la valeur d'exportation la plus élevée, et est illustrée aux figures 38 et 39.

**FIGURE 38 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR PAYS DE DESTINATION, DE 2012 À 2021p**



**FIGURE 39 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR PAYS DE DESTINATION, DE 2012 À 2021p**



En 2021p, les trois principaux pays de destination des exportations, qui ont été sélectionnés en fonction de la valeur la plus élevée des exportations des provinces maritimes étaient les suivants : les États-Unis avec 181 350 tonnes métriques, représentant 57 % du volume total des exportations; la Chine avec 52 076 tonnes métriques, représentant 16 % du volume total des exportations; et le Japon avec 11 687 tonnes métriques, représentant 4 % du volume total des exportations. En 2021p, les valeurs associées aux trois principaux pays de destination des exportations provenant des provinces maritimes étaient les suivantes : les États-Unis avec 3,6 milliards de dollars, représentant 69 % de la valeur totale des exportations; la Chine avec 690 millions de dollars, représentant 13 % de la valeur totale des exportations; et le Japon avec 129 millions de dollars, représentant 3 % de la valeur totale des exportations. Les figures 40 et 41 illustrent la répartition des volumes et des valeurs des exportations de poissons et de fruits de mer provenant des provinces maritimes en 2021p.

FIGURE 40 : VOLUME (t) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR PAYS DE DESTINATION, EN 2021p

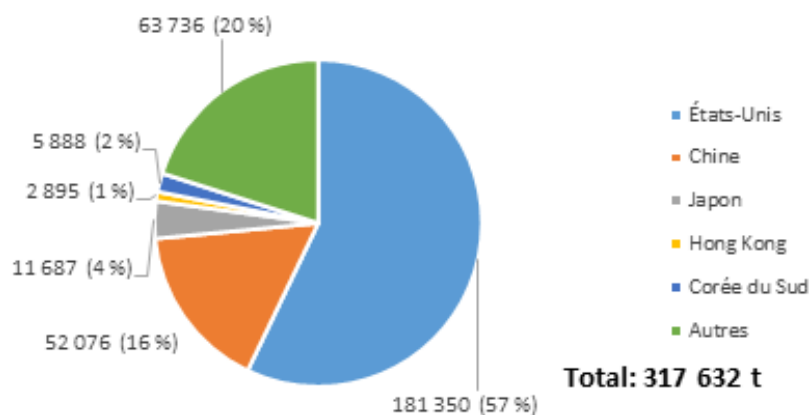
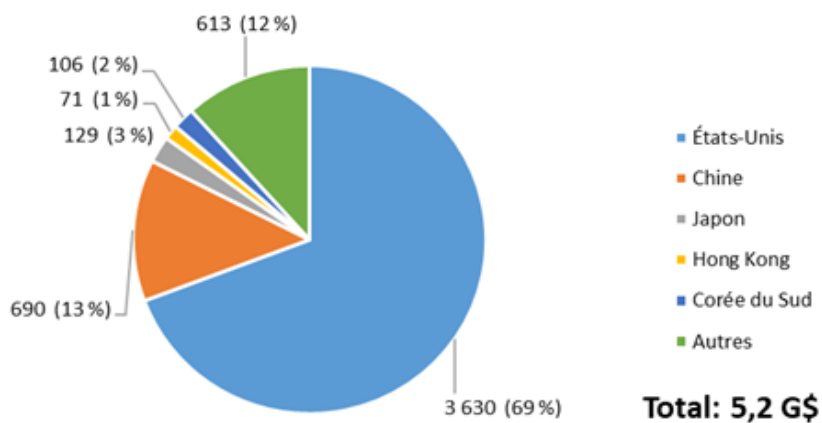


FIGURE 41 : VALEUR (M\$) DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER DES PROVINCES MARITIMES PAR PAYS DE DESTINATION, EN 2021p



## SECTION 3 – AQUACULTURE

### SECTION 3.1 – COLLABORATION ET RESPONSABILITÉS<sup>17</sup>

Le MPO est le responsable fédéral pour veiller à ce que l'aquaculture soit gérée de façon durable partout au pays, en vertu de la Loi sur les pêches, y compris lorsque le gouvernement provincial joue un rôle de premier plan en matière de location ou de délivrance de permis. Le Ministère joue un rôle réglementaire dans la protection de l'environnement et le soutien de la prospérité économique du secteur. Pour ce faire, le MPO crée les conditions nécessaires pour que l'aquaculture soit durable d'une manière soutenue par la science, guidée par une vision et un mandat, qui respecte l'environnement et qui profite aux Canadiens. L'aquaculture contribue de façon importante à la prospérité économique du Canada en créant des emplois, en revitalisant les communautés et en augmentant la production et les exportations. Le MPO appuie le développement durable de l'aquaculture en veillant à ce qu'un cadre réglementaire efficace soit en place, en vertu de la Loi sur les pêches, pour régir et protéger l'intérêt public, tout en simplifiant le nombre d'autorisations réglementaires exigées de l'industrie.

### RÔLE RÉGLEMENTAIRE DU MPO AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Le MPO gère la durabilité de l'aquaculture et de la pêche de poissons sauvages au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse en vertu de la Loi sur les pêches. Le Règlement sur les activités d'aquaculture précise les conditions que doivent respecter les exploitants en aquaculture lorsqu'ils traitent leurs poissons contre les maladies et les parasites, ainsi que celles qui s'appliquent aux dépôts de matières organiques en vertu des articles 35 et 36 de la Loi sur les pêches. Le Règlement impose également la production de rapports publics sur le rendement environnemental du secteur, ainsi que des exigences particulières en matière de surveillance et d'échantillonnage de l'environnement.

Les activités d'aquaculture doivent également respecter le Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé, la Loi sur les espèces en péril (LEP) et d'autres lois et règlements fédéraux. Ces lois et règlements fournissent un cadre juridique conforme au mandat du MPO de gérer de façon durable les pêches et l'aquaculture et de protéger les ressources océaniques et d'eau douce.

Les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sont responsables de la délivrance des permis et de la location des sites d'aquaculture.

---

<sup>17</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/management-gestion/roles-dfo-mpo-fra.htm>

## RÔLE RÉGLEMENTAIRE DU MPO À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

À l'Île-du-Prince-Édouard, le MPO est responsable de l'administration des baux aquacoles, tel que cela est décrit dans le protocole d'entente pour le développement de l'aquaculture commerciale conclu entre le gouvernement du Canada et l'Île-du-Prince-Édouard. Le protocole d'entente a été initialement signé en 1928 et renouvelé en 1987.

Un cadre de gestion et de financement des baux aquacoles pour l'Île-du-Prince-Édouard a été établi en 1999. Conformément à ce cadre, les baux aquacoles à l'Île-du-Prince-Édouard sont gérés et financés conjointement par le MPO, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et l'industrie.

L'industrie contribue à la politique qui régit le secteur grâce à sa participation au Comité consultatif pour la gestion de la conchyliculture de l'Île-du-Prince-Édouard, où l'on discute d'aspects de la politique de location de conchylicultures de la province. Les frais de location et d'administration représentent 40 % du financement de base du programme.

## SECTION 3.2 – NOMBRE DE SITES AQUACOLES DANS LA RÉGION DU GOLFE

Il y a actuellement 2 055 sites aquacoles dans les limites de la région du Golfe<sup>18</sup>. La forme prédominante d'aquaculture dans la région du Golfe est celle des mollusques et crustacés en milieu marin. Le tableau 10 illustre la répartition des sites aquacoles dans la région du Golfe.

**Il y a actuellement 2 055 sites aquacoles dans les limites de la région du Golfe.**

**TABLEAU 10 : SITES AQUACOLES DE LA RÉGION DU GOLFE PAR SECTEUR, 2021**

Secteur	Mollusques et crustacés en milieu marin	%	Installations intérieures	%	Total	%
ENB <sup>19</sup>	487	95 %	27	5 %	514	25 %
GNÉ <sup>20</sup>	49	86 %	8	14 %	57	3 %
Î.-P.-É. <sup>21</sup>	1 475	99 %	9	1 %	1 484	72 %
<b>Total pour la région du Golfe</b>	<b>2 011</b>	<b>98 %</b>	<b>44</b>	<b>2 %</b>	<b>2 055</b>	<b>100 %</b>

<sup>18</sup> Sites aquacoles et cartes (dfo-mpo.gc.ca)

<sup>19</sup> Données fournies par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, 2023

<sup>20</sup> Données fournies par le ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse, 2023.

<sup>21</sup> Données fournies par le bureau de secteur pour l'Île-du-Prince-Édouard de Pêches et Océans Canada, 2023.

## SECTION 3.3 – QUANTITÉS ET VALEURS DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PROVINCES MARITIMES<sup>22</sup>

Les données sur les quantités et les valeurs de la production aquacole ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les données pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes. Toutefois, il est important de noter que la principale forme d'aquaculture dans la région du Golfe est la conchyliculture en milieu marin, et il y a très peu de piscicultures à l'intérieur des frontières de la région du Golfe. Par conséquent, la plupart des données sur l'aquaculture des poissons à nageoires concernent la région des Maritimes.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que la contribution des provinces maritimes au volume total de la production aquacole nationale de poissons à nageoires et de mollusques et crustacés est demeurée relativement constante au cours de la série chronologique, représentant une proportion moyenne de 33 %. Au cours de la même période, la contribution des provinces maritimes à la valeur totale de la production aquacole nationale est demeurée relativement constante, se situant en moyenne à 28 % au cours de la série chronologique. La contribution des provinces maritimes à la valeur totale de la production canadienne de poissons à nageoires et de mollusques et crustacés a culminé en 2018 à 424 millions de dollars, ce qui représentait 30 % de la part totale du marché. Les figures 42 et 43 illustrent la répartition des quantités et des valeurs de la production aquacole au Canada de 2012 à 2021p.

---

<sup>22</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/aqua/aqua-prod-fra.htm>

FIGURE 42 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE NATIONALE AU CANADA, DE 2012 À 2021p

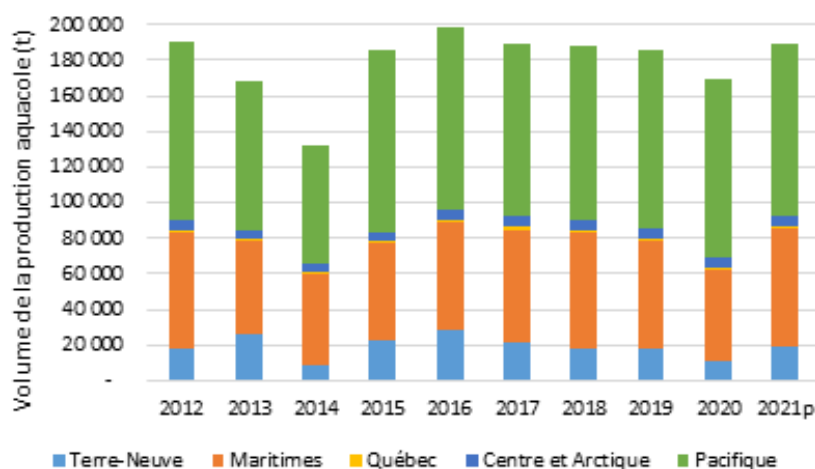
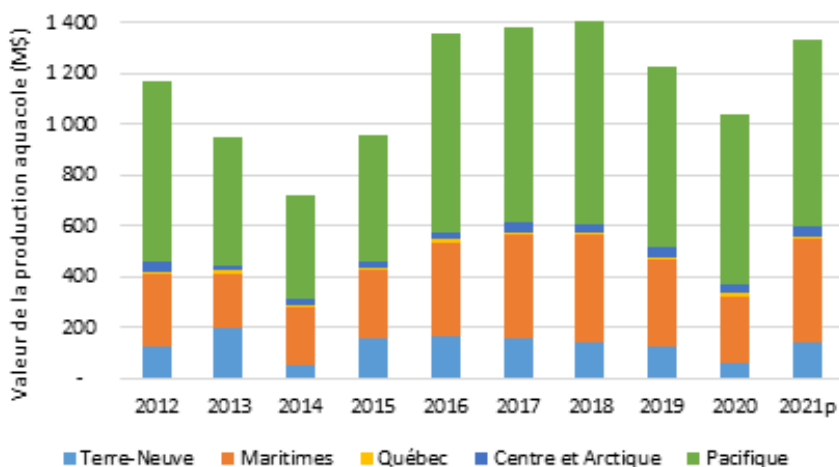
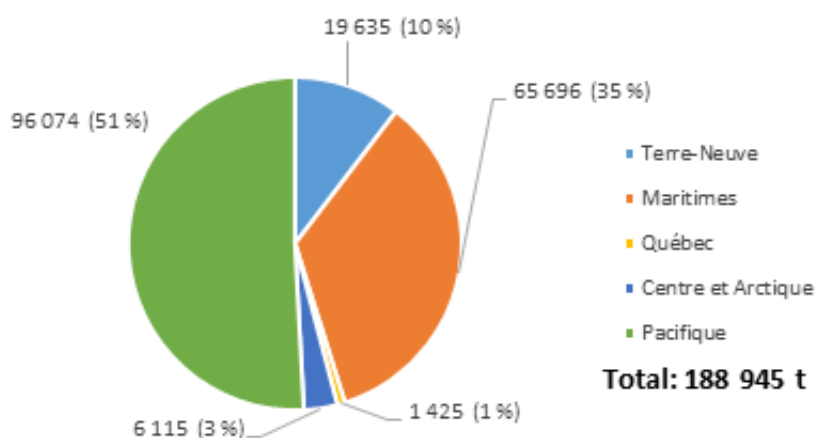


FIGURE 43 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE NATIONALE AU CANADA, DE 2012 À 2021p

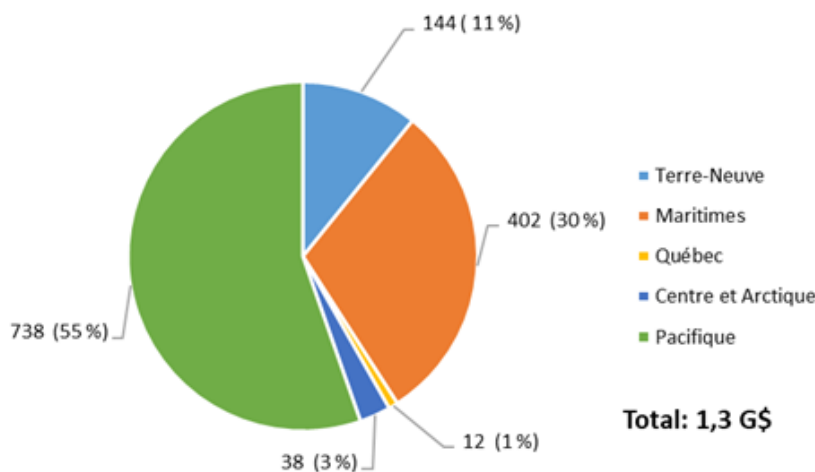


En 2021p, le volume de la production aquacole pour ce qui est des fruits de mer canadiens était d'environ 188 945 tonnes métriques, pour une valeur correspondante de 1,3 milliard de dollars. Les provinces maritimes ont contribué de façon importante à cette production avec près de 65 700 tonnes métriques de fruits de mer, d'une valeur de près de 402 millions de dollars en 2021p. Les figures 44 et 45 illustrent la répartition de la production canadienne de fruits de mer en 2021p.

**FIGURE 44 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE NATIONALE AU CANADA, EN 2021p**

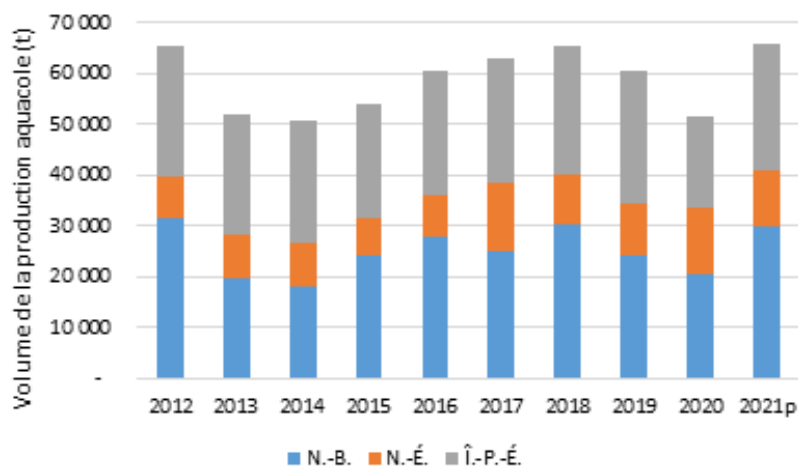


**FIGURE 45 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE NATIONALE AU CANADA, EN 2021p**

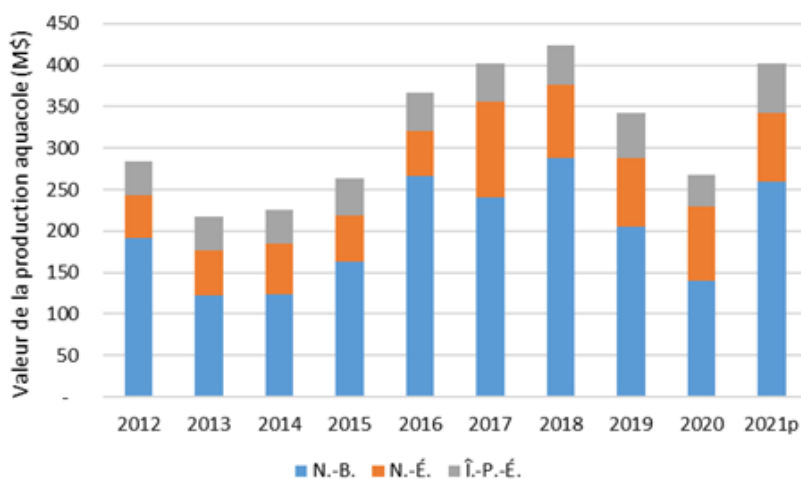


Les figures 46 et 47 illustrent la répartition provinciale de la production et des valeurs de l'aquaculture dans les provinces maritimes, par année, de 2012 à 2021p.

**FIGURE 46 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

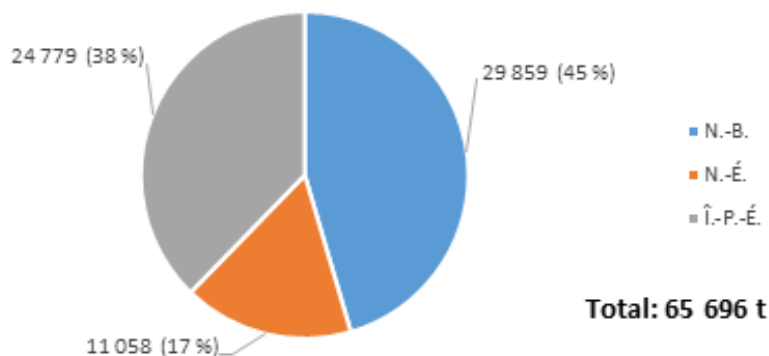


**FIGURE 47 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

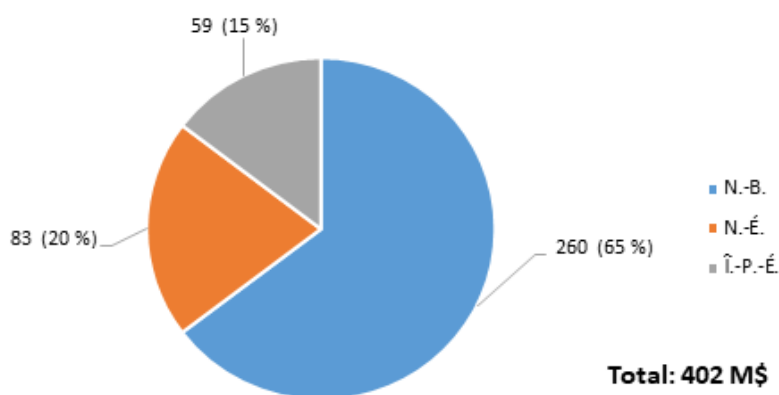


En 2021p, la production aquacole des provinces maritimes a totalisé environ 65 700 tonnes métriques, pour une valeur correspondante de près de 402 millions de dollars. Les figures 48 et 49 illustrent la répartition provinciale de la production et des valeurs de l'aquaculture dans les provinces maritimes, en 2021p.

**FIGURE 48 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



**FIGURE 49 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



## PRODUCTION AQUACOLE PAR ESPÈCE DANS LES PROVINCES MARITIMES<sup>23</sup>

Les provinces maritimes produisent plus de six espèces aquacoles différentes. Les principaux groupes d'espèces produits dans les provinces maritimes sont les poissons à nageoires et les mollusques et crustacés.

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que, bien que la quantité de poissons à nageoires et de mollusques et crustacés produits dans les provinces maritimes soit semblable, la valeur des poissons à nageoires est beaucoup plus élevée. En fait, en 2021p, les groupes d'espèces de poissons à nageoires représentaient 56 % du volume de la production aquacole des provinces maritimes et 78 % de sa valeur de production totale. Les figures 50 et 51 illustrent la répartition des groupes d'espèces de la production et des valeurs aquacoles dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.

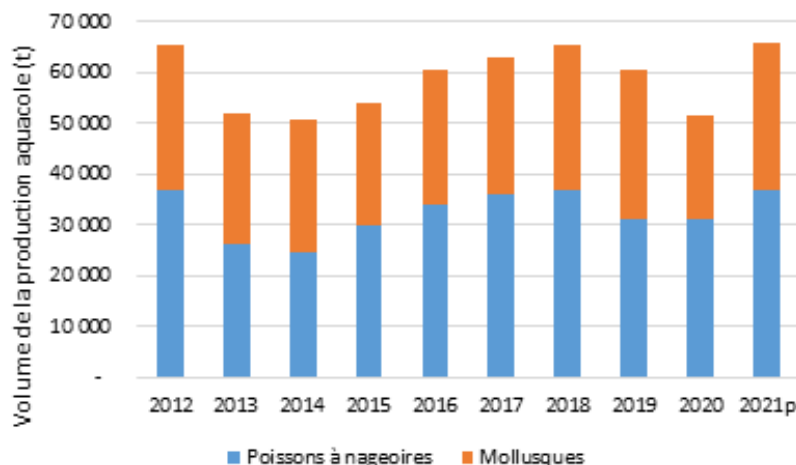
**Les provinces maritimes produisent plus de six espèces aquacoles différentes. Les principaux groupes d'espèces produits dans les provinces maritimes sont les poissons à nageoires et les mollusques et crustacés.**

---

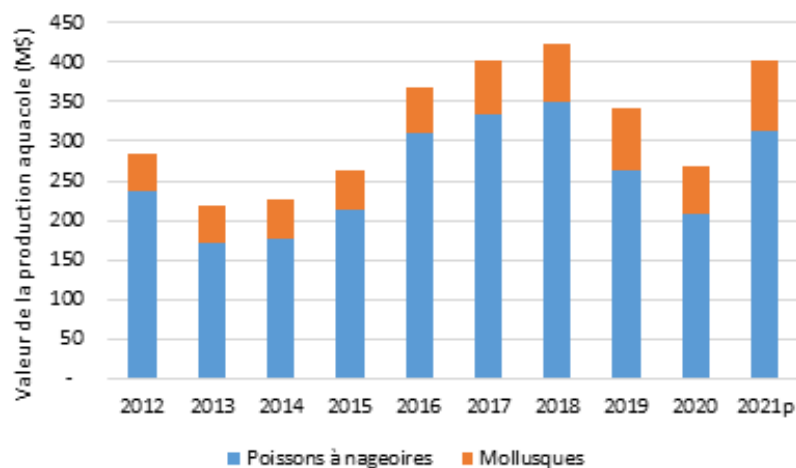
<sup>23</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/aqua/aqua-prod-fra.htm>



**FIGURE 50 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR GROUPE D'ESPÈCES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

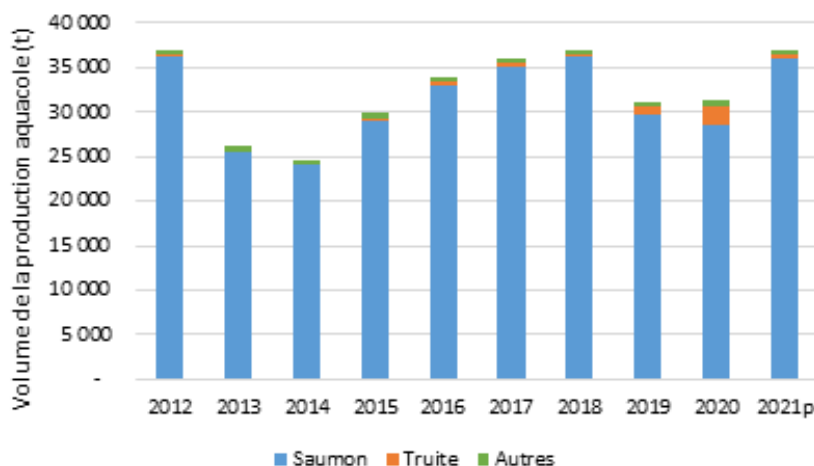


**FIGURE 51 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR GROUPE D'ESPÈCES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

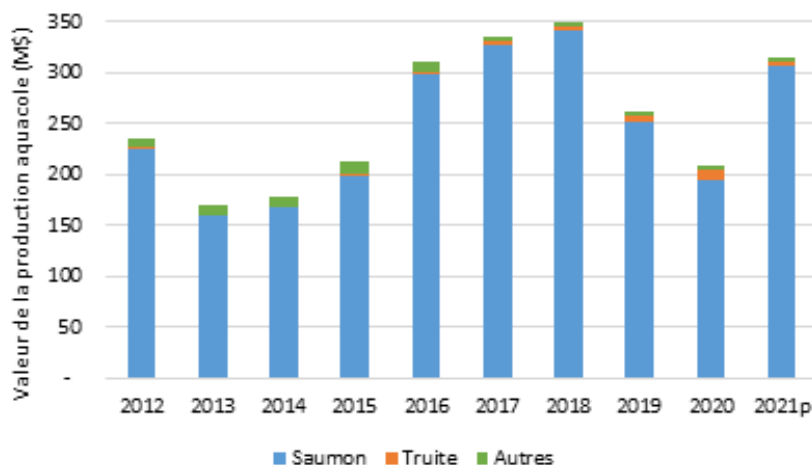


Les figures 52 à 55 présentent les données sur les volumes et les valeurs de la production aquacole par espèce pour les poissons à nageoires et les mollusques produits dans les provinces maritimes, de 2012 à 2021p.

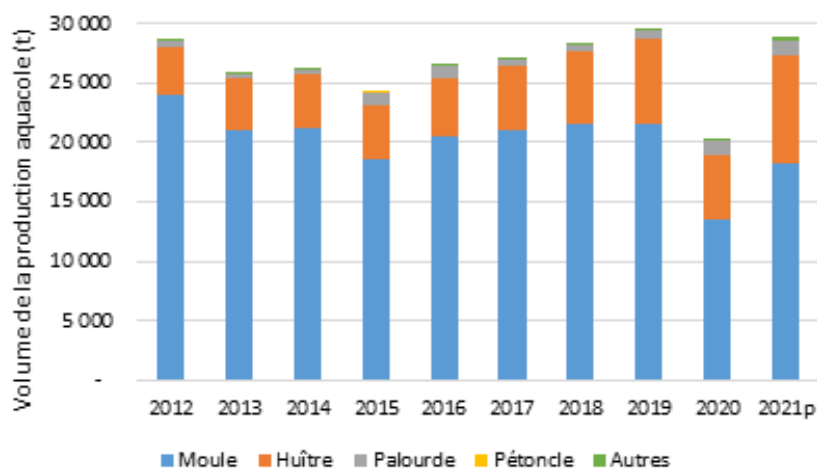
**FIGURE 52 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE POISSONS À NAGEOIRES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



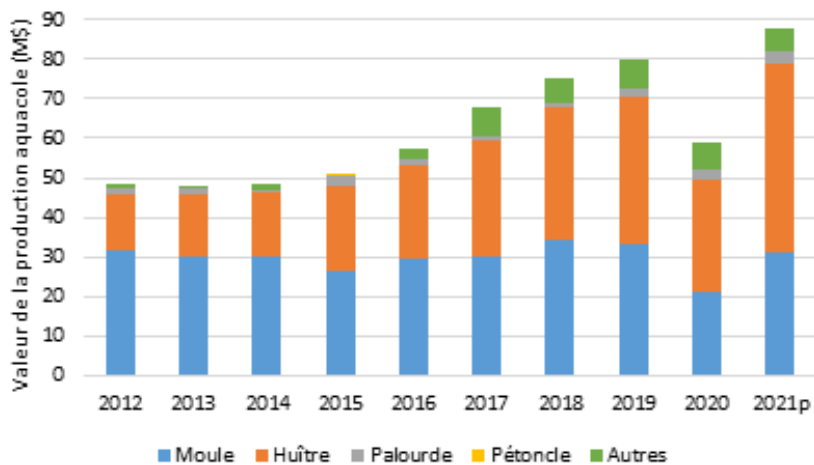
**FIGURE 53 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE POISSONS À NAGEOIRES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



**FIGURE 54 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE MOLLUSQUES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



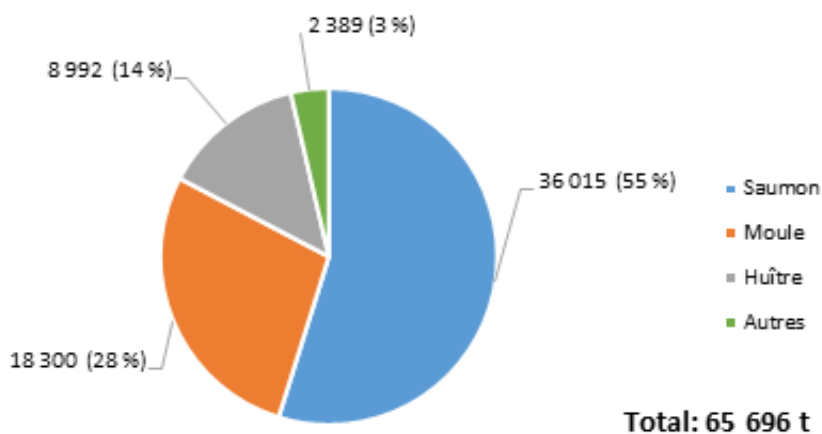
**FIGURE 55 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE MOLLUSQUES, PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



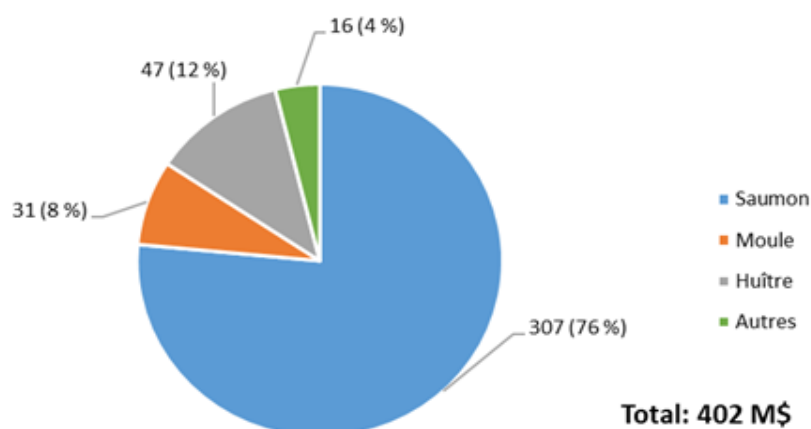
En 2021p, les volumes des trois espèces les plus importantes produites, sélectionnées en fonction de la valeur de production la plus élevée des provinces maritimes étaient les suivants : 36 015 tonnes métriques pour le saumon, représentant 55 % du volume total de production; 18 300 tonnes métriques pour les moules, représentant 28 % du volume total de production; et 8 992 tonnes métriques pour les huîtres, représentant 14 % du volume total de production. Les valeurs correspondantes des trois espèces les plus importantes

produites par les provinces maritimes étaient les suivantes : 307 millions de dollars pour le saumon, soit 76 % de la valeur totale de la production; 47 millions de dollars pour les huîtres, soit 12 % de la valeur totale de la production; et 31 millions de dollars pour les moules, soit 8 % de la valeur totale des exportations. Les figures 56 et 57 illustrent la répartition par espèce des volumes et des valeurs de production aquacole dans les provinces maritimes, en 2021p.

**FIGURE 56 : VOLUME (t) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR ESPÈCE, PROVINCES MARITIMES, EN 2021p**



**FIGURE 57 : VALEUR (M\$) DE LA PRODUCTION AQUACOLE PAR ESPÈCE, PROVINCES MARITIMES, EN 2021p**



## SECTION 4 – TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER

Les données sur la transformation des fruits de mer ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>24</sup> et les emplois directs<sup>25</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie de la transformation des fruits de mer dans les provinces maritimes par rapport à l'ensemble de l'industrie nationale de la transformation des fruits de mer sont passés de 49 % au début de la série chronologique à 59 % en 2021p. La contribution des provinces maritimes au revenu total tiré de la transformation des fruits de mer au Canada a culminé en 2021p à près de 2,2 milliards de dollars, ce qui représente 59 % du revenu total. Les figures 58 et 59 illustrent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) pour l'industrie canadienne de la transformation des fruits de mer.

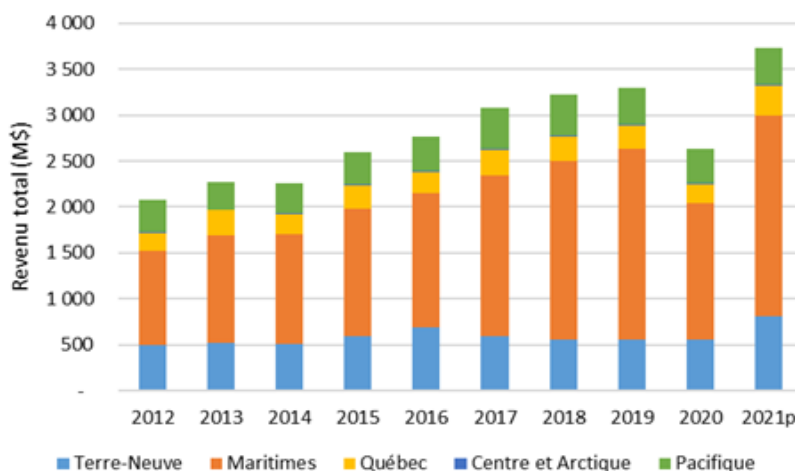


TRANSFORMATION DU CRABE DES NEIGES À GRAND-BARACHOIS

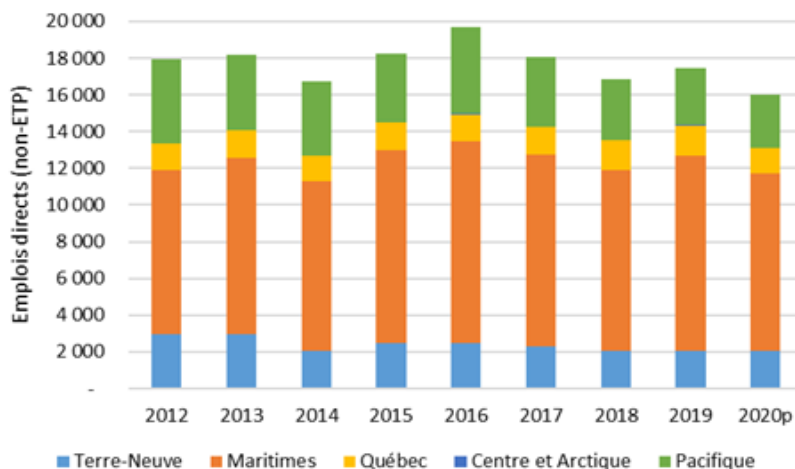
<sup>24</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01, Tableaux des ressources et des emplois, niveau détail, provinciaux et territoriaux](#)

<sup>25</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime

**FIGURE 58 : REVENUS TOTAUX (M\$) DE LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER AU CANADA, DE 2012 À 2021p**

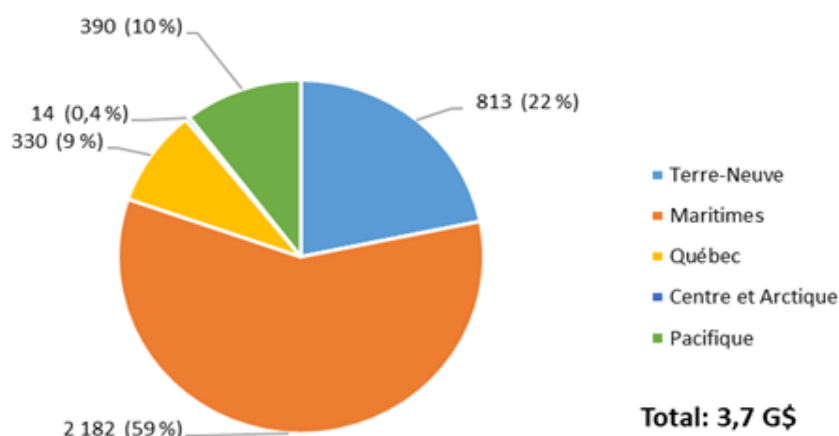


**FIGURE 59 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER AU CANADA, DE 2012 À 2020p**

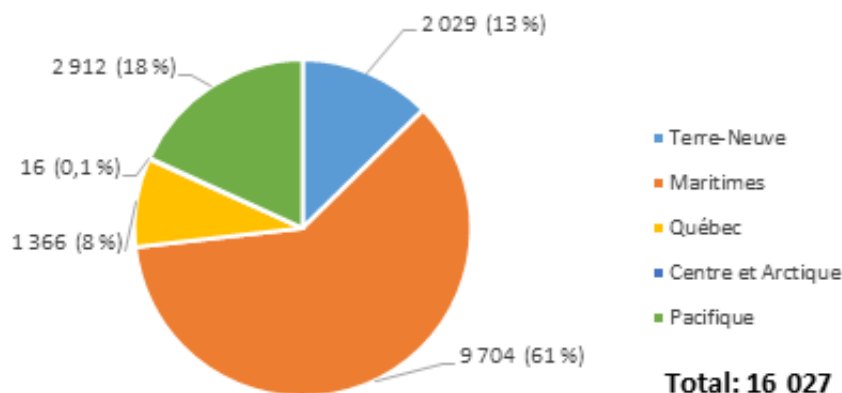


L'industrie canadienne de la transformation des fruits de mer a généré des revenus d'environ 3,7 milliards de dollars en 2021p et plus de 16 000 emplois directs en 2020p. Les figures 60 et 61 présentent la répartition des revenus de la transformation canadienne des fruits de mer en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 60 : REVENUS TOTAUX (M\$) DE LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER AU CANADA, EN 2021p**

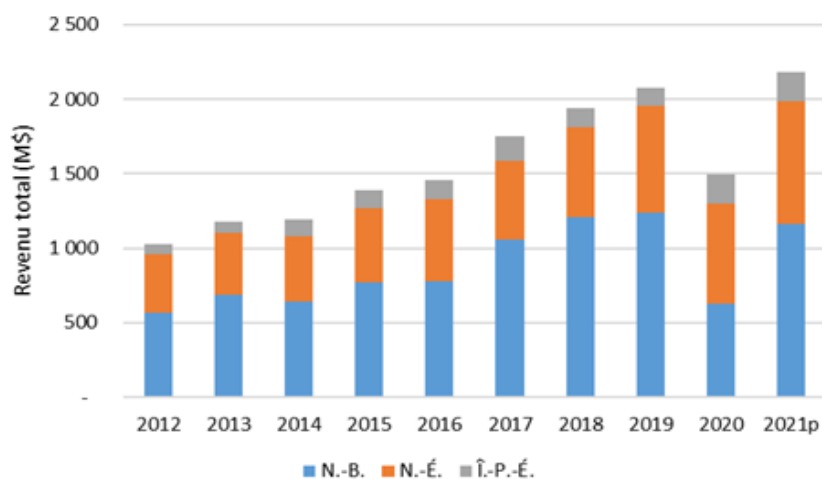


**FIGURE 61 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER AU CANADA, EN 2020p**

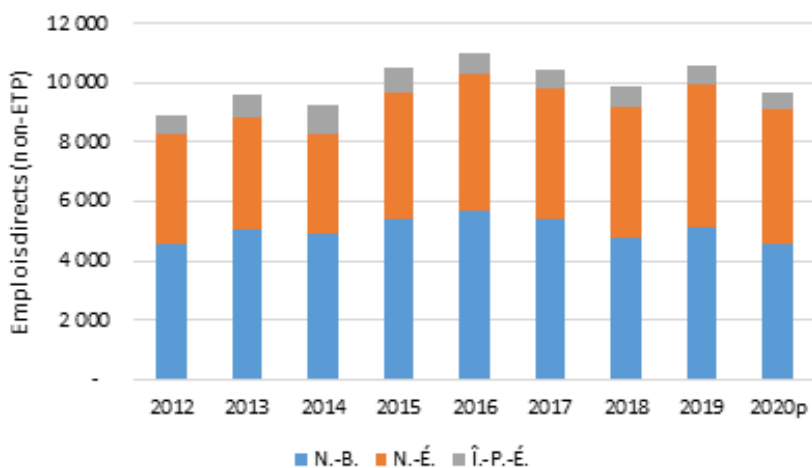


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels de la transformation des fruits de mer des provinces maritimes ont augmenté de près de 1,2 milliard de dollars au cours de la série chronologique. Les figures 62 et 63 illustrent la répartition provinciale des revenus annuels de la transformation des fruits de mer dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p, et des emplois directs de 2012 à 2020p.

**FIGURE 62 : REVENUS TOTAUX (M\$) TIRÉS DE LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, DE 2012 À 2021p**

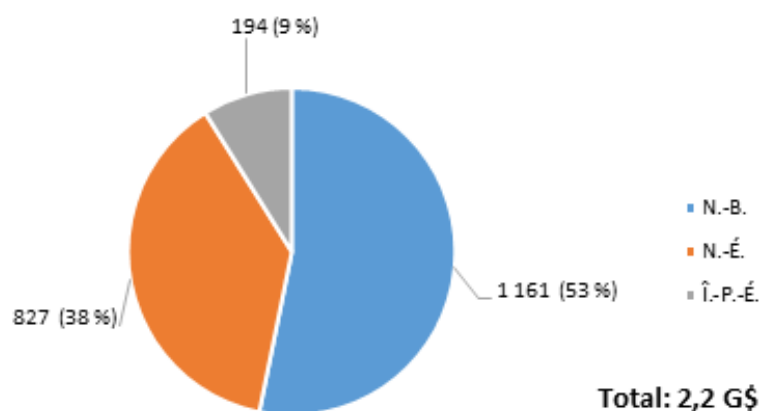


**FIGURE 63 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, DE 2012 À 2020p**

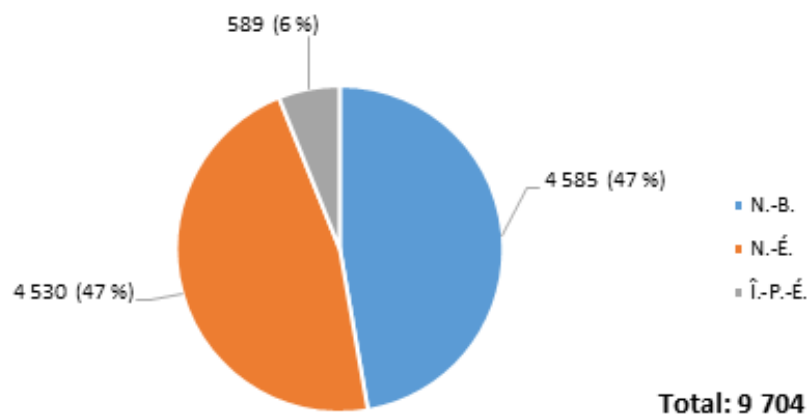


L'industrie de la transformation des fruits de mer des provinces maritimes a généré des revenus d'environ 2,2 milliards de dollars en 2021p et plus de 9 700 emplois directs en 2020p. La province du Nouveau-Brunswick est celle qui y a le plus contribué, avec des revenus d'environ 1,2 milliard de dollars, tandis que la part des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse était de 47 % chacune pour les emplois directs, soit plus de 4 500 emplois directs. Les figures 64 et 65 illustrent la répartition provinciale des revenus tirés de la transformation des fruits de mer dans les provinces maritimes en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 64 : REVENUS TOTAUX (M\$) TIRÉS DE LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



**FIGURE 65 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA TRANSFORMATION DES FRUITS DE MER PAR PROVINCE MARITIME, EN 2020p**



## SECTION 5 – TOURISME MARITIME

Les données sur le tourisme maritime ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>26</sup> et les emplois directs<sup>27</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et ne peut pas présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

Les données de la section 5 sont la somme des quatre sous-sections suivantes : croisière (5,2), pêche récréative (5,1), navigation de plaisance (5,3) et autres types de tourisme maritime (5,4).

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie du tourisme maritime dans les provinces maritimes par rapport au total national des revenus du tourisme maritime sont demeurés relativement constants au cours de la série chronologique, avec une part de marché moyenne de 21 %. La contribution des provinces maritimes au revenu total généré par le tourisme maritime canadien a culminé en 2019 à 22 %, représentant près de 1,3 milliard de dollars. Les figures 66 et 67 présentent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) générés par le tourisme maritime canadien.



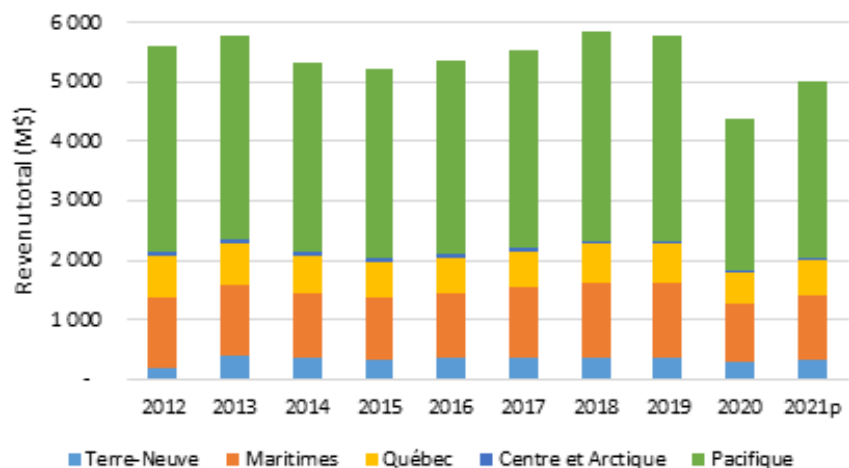
BALEINE DANS LA BAIE DE FUNDY

<sup>26</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01 Tableaux des ressources et des emplois, niveau de détail, provinces et territoires](#)

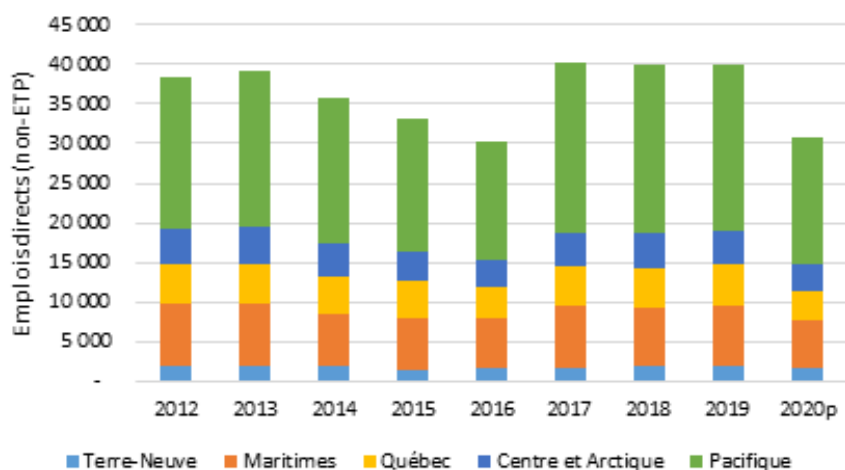
<sup>27</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime



**FIGURE 66 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TOURISME MARITIME AU CANADA, DE 2012 À 2021p**

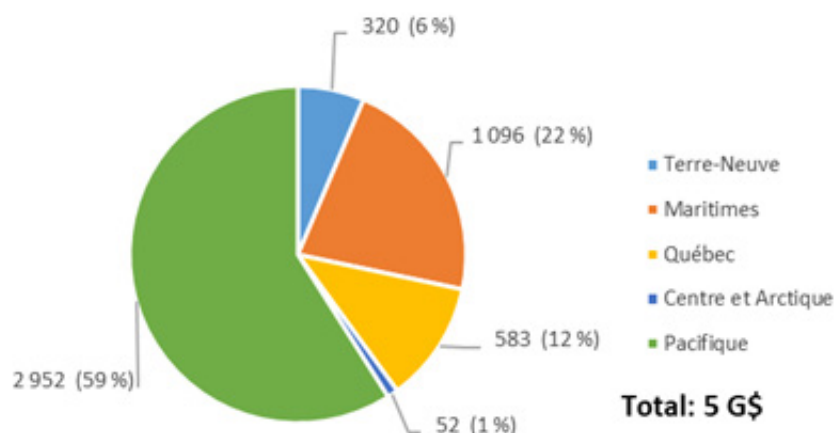


**FIGURE 67 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TOURISME MARITIME AU CANADA, DE 2012 À 2020p**

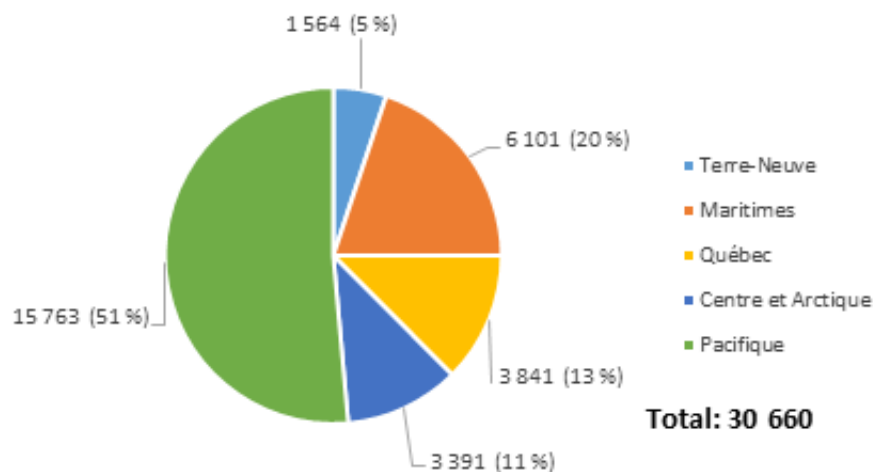


Les revenus générés par l'industrie canadienne du tourisme maritime ont dépassé 5 milliards de dollars en 2021p et représentaient plus de 30 000 emplois directs en 2020p. Les figures 68 et 69 illustrent la répartition des revenus générés par le tourisme maritime canadien en 2021p et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 68 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TOURISME MARITIME PAR RÉGION, EN 2021p**

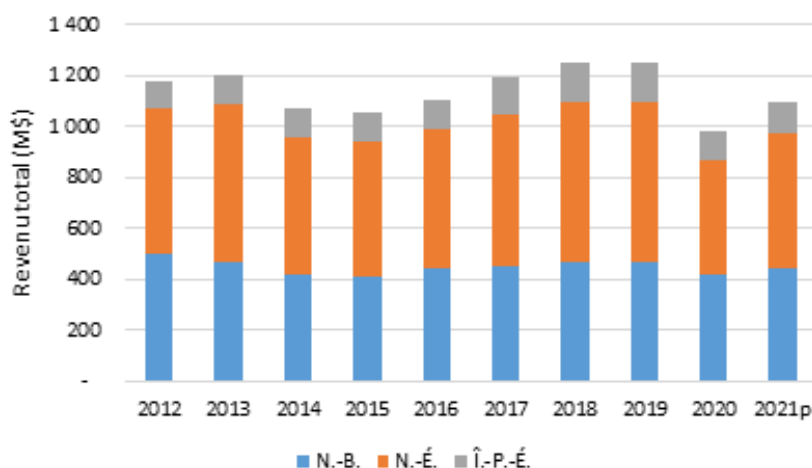


**FIGURE 69 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TOURISME MARITIME PAR RÉGION, EN 2020p**

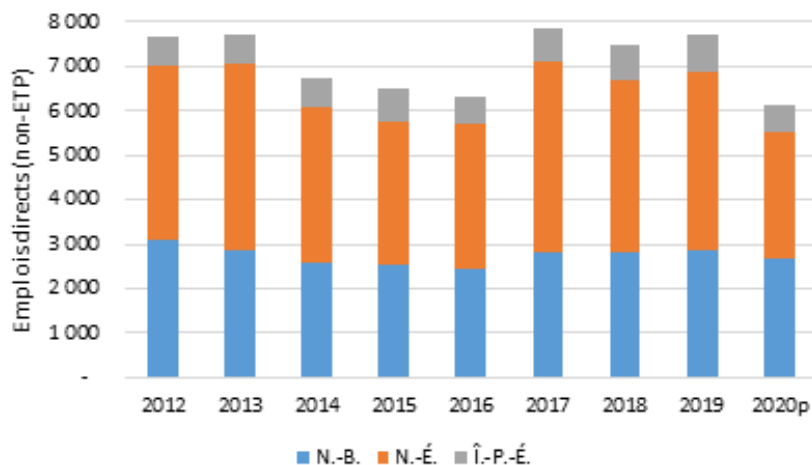


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels provenant du tourisme maritime dans les provinces maritimes ont atteint un sommet en 2019, à près de 1,3 milliard de dollars, et ont fortement diminué en 2020, alors qu'il y a eu des interruptions dans l'industrie du tourisme en raison de la pandémie de COVID-19. Les figures 70 et 71 illustrent la répartition provinciale des revenus annuels du tourisme maritime dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p, et des emplois directs de 2012 à 2020p.

**FIGURE 70 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TOURISME MARITIME DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

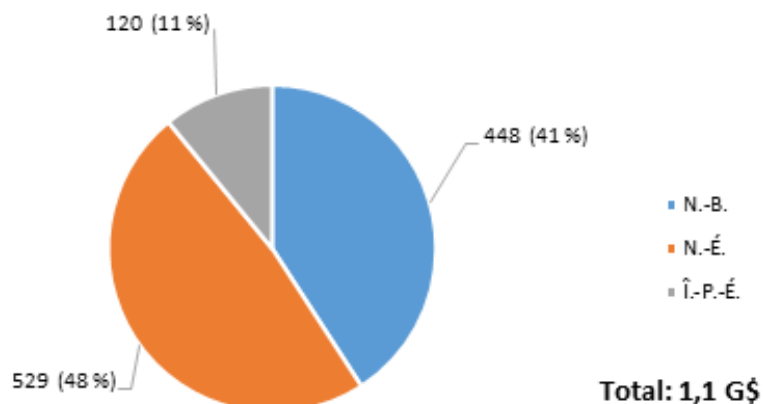


**FIGURE 71 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TOURISME MARITIME DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2020p**

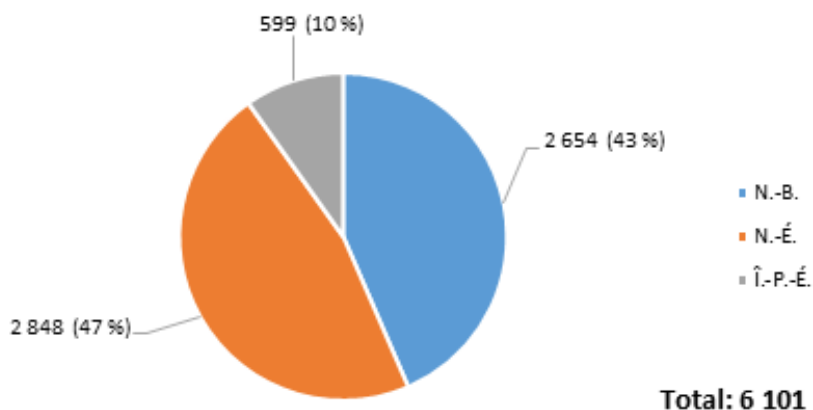


L'industrie du tourisme maritime dans les provinces maritimes a généré des revenus de près de 1,1 milliard de dollars en 2021, et plus de 6 100 emplois directs ont été déclarés pour cette industrie. La province de la Nouvelle-Écosse est celle qui a contribué le plus, avec des revenus d'environ 530 millions de dollars et près de 2 900 emplois directs. Les figures 72 et 73 illustrent la répartition provinciale des revenus générés par le tourisme maritime dans les provinces maritimes en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 72 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TOURISME MARITIME PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



**FIGURE 73 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TOURISME MARITIME PAR PROVINCE MARITIME, EN 2020p**

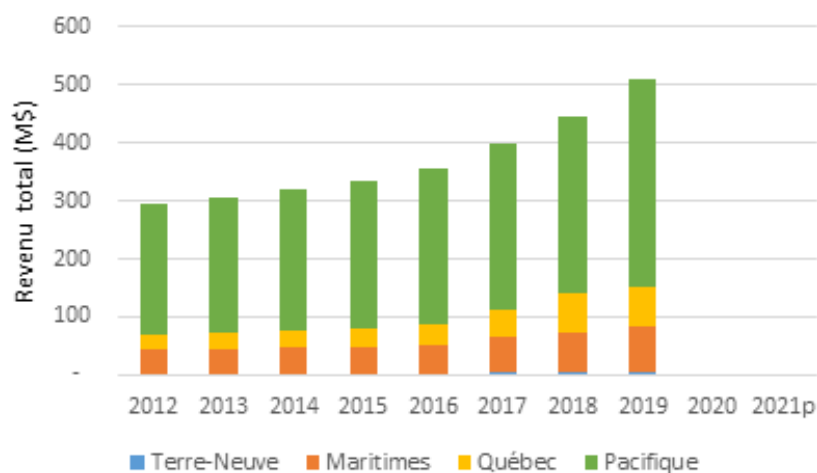


## SECTION 5.1 – CROISIÈRE

Les données de la section 5.1 sont incluses dans les données présentées à la section 5.

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie des croisières dans les provinces maritimes par rapport aux revenus totaux des croisières à l'échelle nationale sont demeurés relativement constants au cours de la série chronologique. La contribution des provinces maritimes aux revenus nationaux provenant des croisières a atteint un sommet en 2019, représentant 78 millions de dollars et 15 % du total de l'industrie au Canada. En 2020 et en 2021p, l'industrie des croisières a été touchée par les interdictions de voyager en vigueur en raison de la pandémie de COVID-19, et aucun revenu n'a été déclaré pour l'industrie canadienne des croisières pendant ces deux années. La figure 74 présente la répartition des revenus déclarés pour l'industrie canadienne des croisières de 2012 à 2021p.

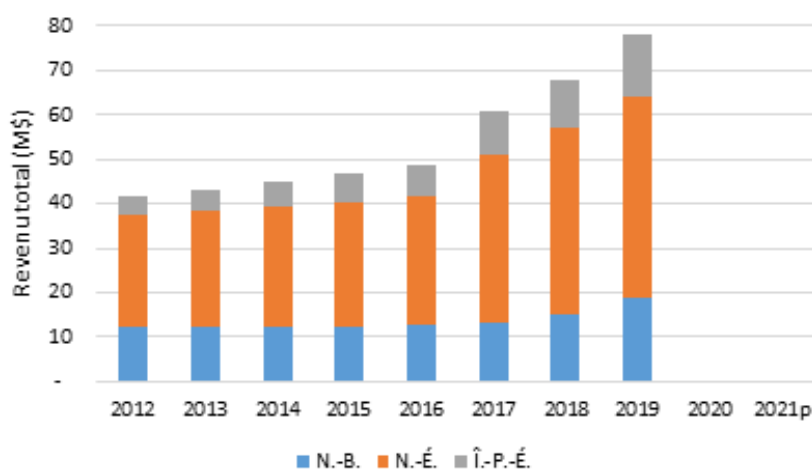
**FIGURE 74 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DES CROISIÈRES AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



Remarque : Le Centre et l'Arctique n'ont déclaré aucune donnée sur les revenus dans le secteur du tourisme de croisière de 2012 à 2021p.

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels des croisières dans les provinces maritimes ont augmenté d'environ 36 millions de dollars entre 2012 et 2019 et, comme cela a été mentionné précédemment, aucun revenu n'a été déclaré en 2020 et en 2021p. La figure 75 illustre la répartition provinciale des revenus annuels provenant des croisières dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p.

**FIGURE 75 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DES CROISIÈRES DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

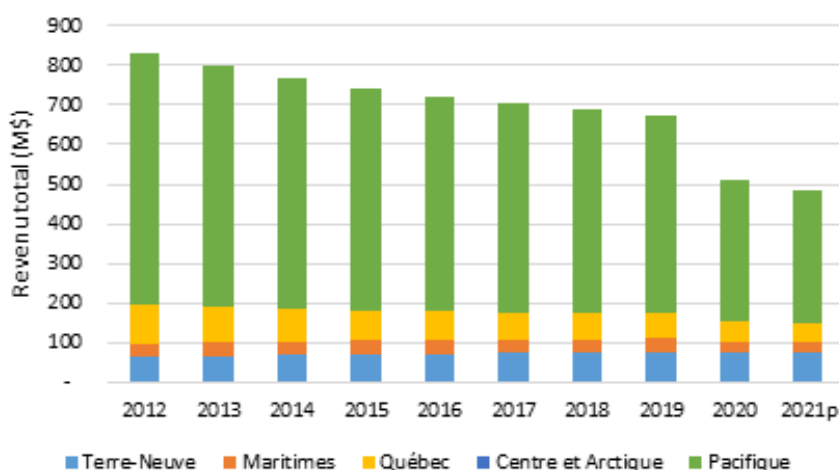


## SECTION 5.2 – PÊCHE RÉCRÉATIVE

Les données de la section 5.2 sont incluses dans les données présentées à la section 5.

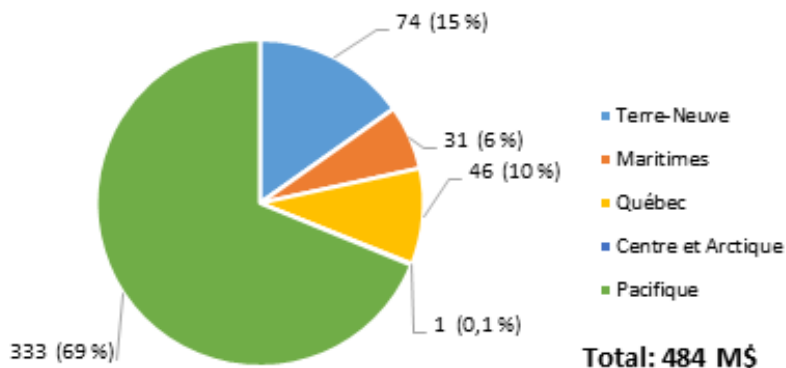
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie de la pêche récréative dans les provinces maritimes par rapport aux revenus totaux de la pêche récréative à l'échelle nationale sont demeurés relativement constants au cours de la série chronologique, allant de 4 % en 2012 à 6 % en 2021p, avec une part de marché moyenne de 5 % au cours de la série chronologique. La contribution des provinces maritimes au revenu total canadien généré par l'industrie de la pêche récréative a atteint un sommet en 2015, s'établissant alors à 36 millions de dollars. La figure 76 présente la répartition des revenus déclarés pour l'industrie canadienne de la pêche récréative de 2012 à 2021p.

**FIGURE 76 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



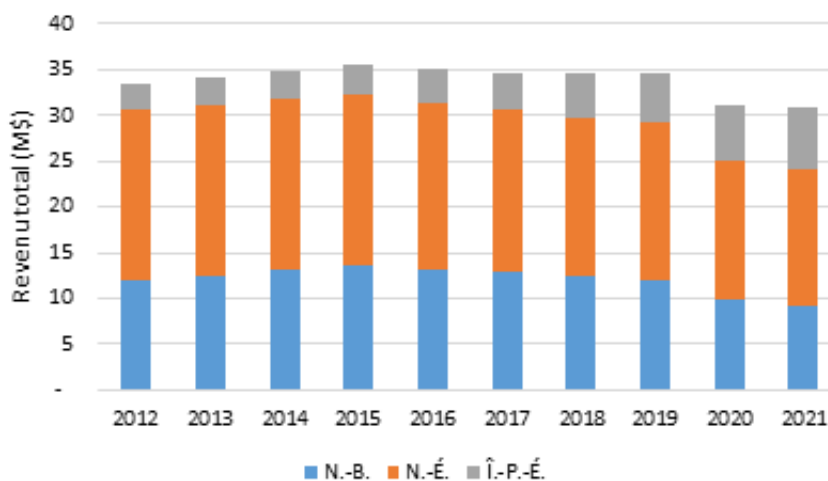
En 2021p, le revenu total de l'industrie canadienne de la pêche récréative s'élevait à 484 millions de dollars. La figure 77 présente la répartition des revenus générés par la pêche récréative au Canada en 2021p.

**FIGURE 77 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE PAR RÉGION, EN 2021p**



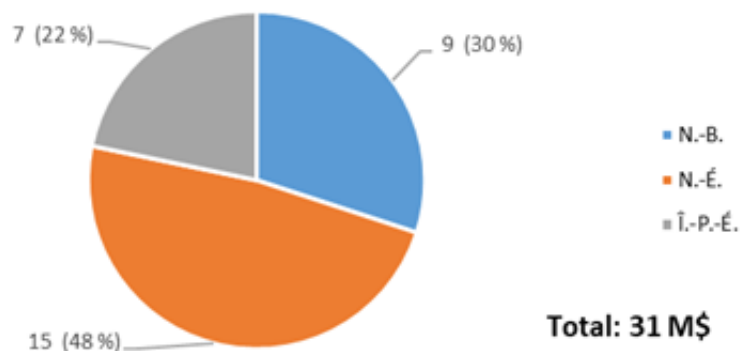
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels provenant de la pêche récréative dans les provinces maritimes se situaient entre 30 et 36 millions de dollars au cours de la série chronologique. La figure 78 illustre la répartition provinciale des revenus annuels provenant de la pêche récréative dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p.

**FIGURE 78 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



L'industrie de la pêche récréative dans les provinces maritimes a généré des revenus de 31 millions de dollars en 2021 p. C'est la Nouvelle-Écosse qui a contribué le plus, soit environ 15 millions de dollars. La figure 79 illustre la répartition provinciale des revenus de la pêche récréative dans les provinces maritimes en 2021p.

**FIGURE 79 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS LES PROVINCES MARITIMES, EN 2021p**

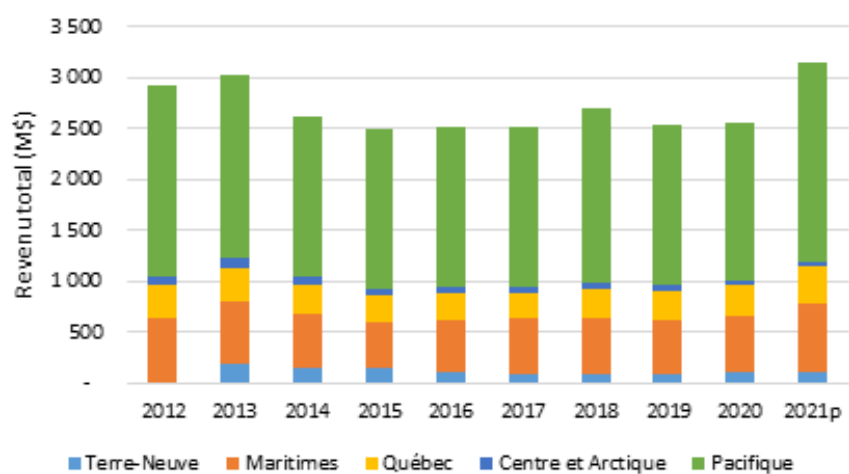


## SECTION 5.3 – NAVIGATION DE PLAISANCE

Les données de la section 5.3 sont incluses dans les données présentées à la section 5.

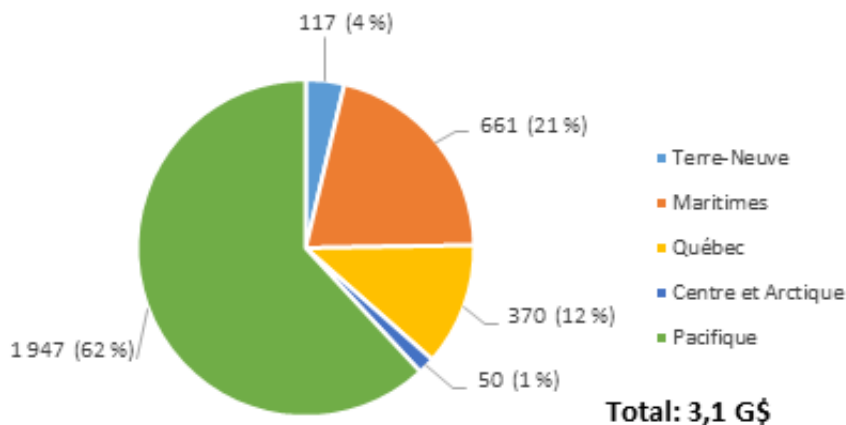
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie de la navigation de plaisance dans les provinces maritimes par rapport au total des revenus nationaux de la navigation de plaisance sont demeurés relativement constants au cours de la série chronologique, avec une part de marché moyenne de 21 %. La contribution des provinces maritimes au revenu total canadien provenant de la navigation de plaisance a culminé en 2021p à 661 millions de dollars. La figure 80 présente la répartition des revenus déclarés pour l'industrie canadienne de la navigation de plaisance de 2012 à 2021p.

**FIGURE 80 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



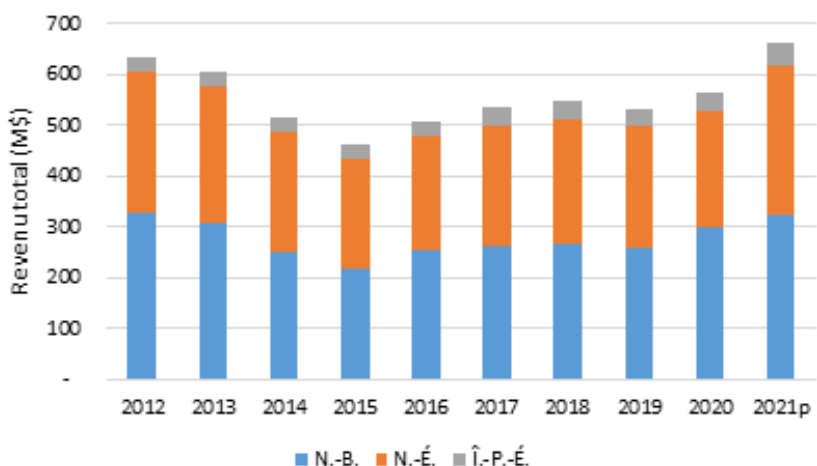
En 2021p, les revenus de l'industrie canadienne de la navigation de plaisance s'élevaient à environ 3,1 milliards de dollars. La figure 81 présente la répartition des revenus provenant de la navigation de plaisance au Canada en 2021p.

**FIGURE 81 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE PAR RÉGION, EN 2021p**



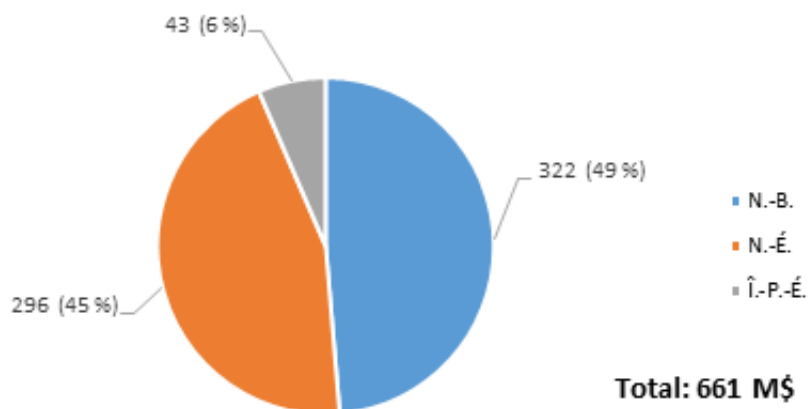
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels provenant de la navigation de plaisance dans les provinces maritimes ont varié entre 461 millions de dollars et 661 millions de dollars au cours de la série chronologique. La figure 82 illustre la répartition provinciale des revenus annuels provenant de la navigation de plaisance pour les provinces maritimes de 2012 à 2021p.

**FIGURE 82 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



L'industrie de la navigation de plaisance dans les provinces maritimes a généré des revenus de 661 millions de dollars en 2021p. C'est la province du Nouveau-Brunswick qui a contribué le plus, avec près de 322 millions de dollars de revenus. La figure 83 illustre la répartition provinciale des revenus provenant de la navigation de plaisance dans les provinces maritimes en 2021p.

**FIGURE 83 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**

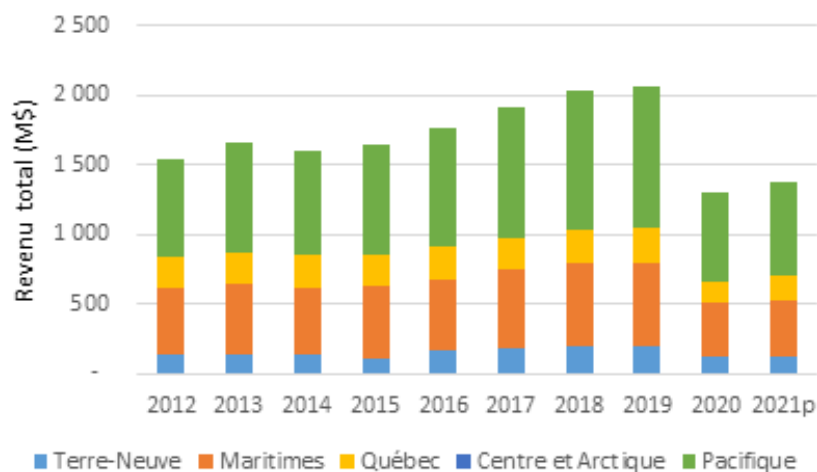


## SECTION 5.4 – AUTRES TYPES DE TOURISME MARITIME

Les données de la section 5.4 sont incluses dans les données présentées à la section 5.

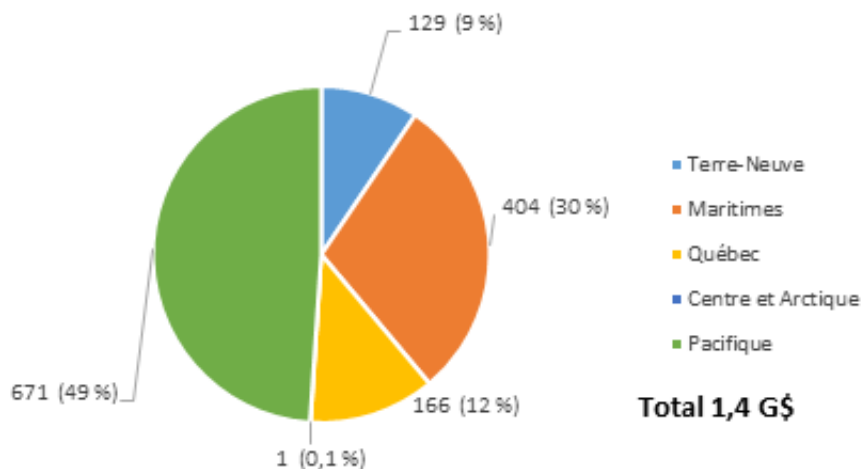
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par tous les autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes par rapport au total national des revenus d'autres types de tourisme maritime sont demeurés relativement constants au cours de la série chronologique, avec une part de marché moyenne de 30 %. La contribution des provinces maritimes au revenu annuel total canadien provenant d'autres types de tourisme maritime a atteint un sommet en 2019, s'établissant à 606 millions de dollars. La figure 84 présente la répartition des revenus déclarés pour d'autres types de tourisme maritime au Canada de 2012 à 2021p.

**FIGURE 84 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR D'AUTRES TYPES DE TOURISME MARITIME AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



En 2021p, les revenus générés par d'autres types de tourisme maritime au Canada se sont élevés à près de 1,4 milliard de dollars. La figure 85 présente la répartition des revenus provenant d'autres types de tourisme maritime au Canada en 2021p.

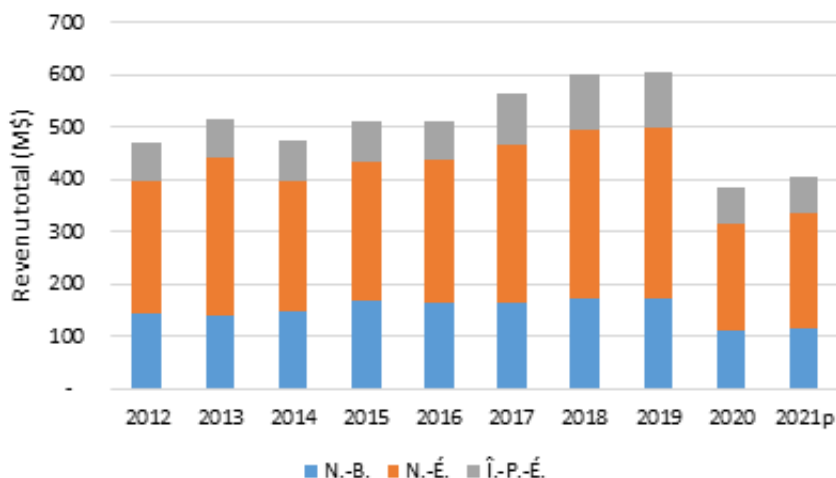
**FIGURE 85 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR D'AUTRES TYPES DE TOURISME MARITIME PAR RÉGION, EN 2021p**



Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels des autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes ont atteint un sommet en 2019 et ont dépassé 606 millions de dollars avant de diminuer en 2020 et en 2021p, alors que la pandémie de COVID-19 entraînait des restrictions liées aux voyages qui ont eu une incidence sur l'industrie du tourisme. La figure 86 illustre la répartition provinciale des revenus annuels des autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p.

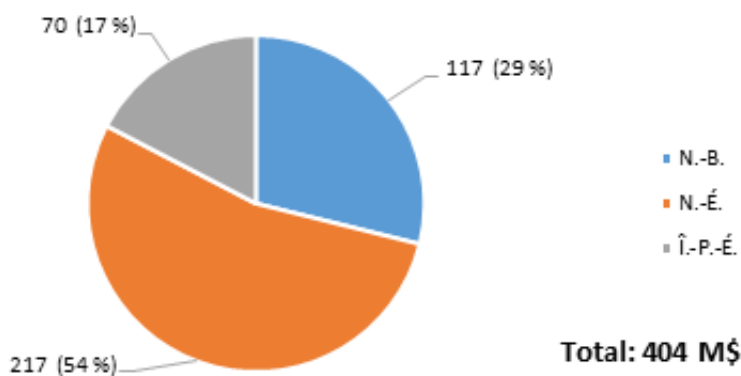


**FIGURE 86 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR D'AUTRES TYPES DE TOURISME MARITIME DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



Les autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes ont généré 404 millions de dollars de revenus en 2021 p. C'est la Nouvelle-Écosse qui a contribué le plus, avec plus de 217 millions de dollars de revenus. La figure 87 illustre la répartition provinciale des revenus provenant d'autres types de tourisme maritime dans les provinces maritimes en 2021p.

**FIGURE 87 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR D'AUTRES TYPES DE TOURISME MARITIME PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



## SECTION 6 – TRANSPORT MARITIME

Les données sur le transport maritime ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>28</sup> et les emplois directs<sup>29</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie du transport maritime (à l'exclusion des activités de soutien au transport maritime) dans les provinces maritimes par rapport au total des revenus nationaux du transport maritime, a augmenté de façon constante au cours de la série chronologique, passant de 12 % à 20 %, avec une part de marché moyenne de 16 %. La contribution des provinces maritimes au revenu total généré par le transport maritime canadien a culminé en 2021p à 20 %, ce qui représente environ 491 millions de dollars. Les figures 88 et 89 montrent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) pour le transport maritime au Canada.

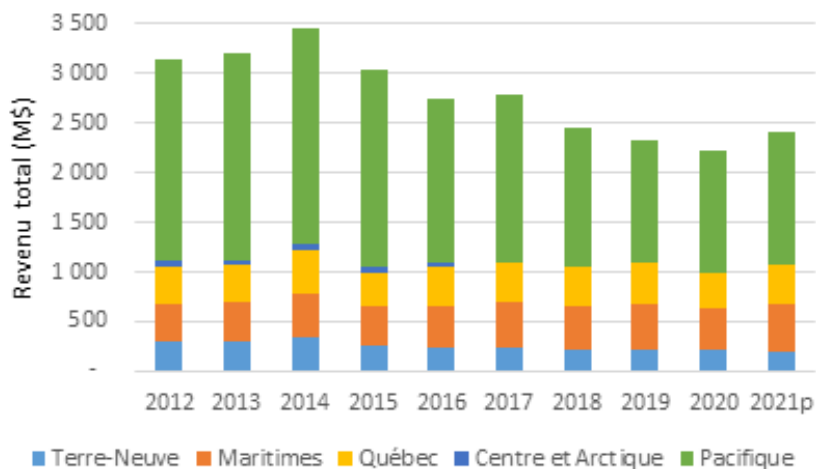
---

<sup>28</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01 Tableaux des ressources et des emplois, niveau de détail, provinces et territoires](#)

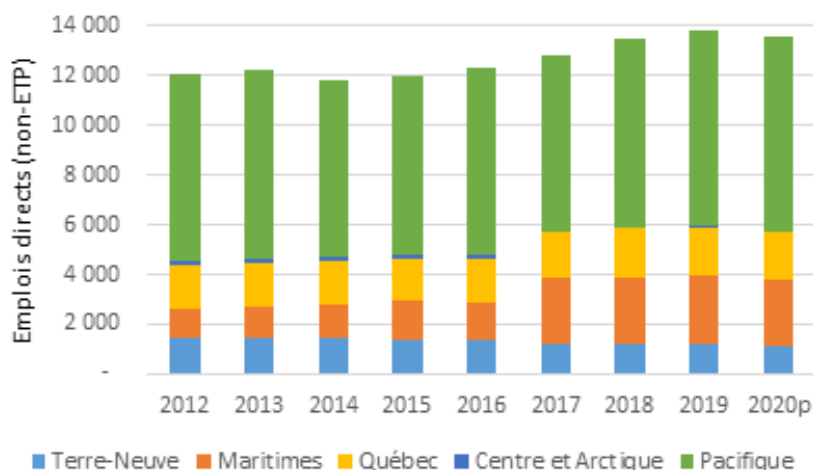
<sup>29</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime



**FIGURE 88 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TRANSPORT MARITIME AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



**FIGURE 89 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TRANSPORT MARITIME AU CANADA, DE 2012 À 2020p**



Les revenus générés par l'industrie canadienne du transport maritime (à l'exclusion des activités de soutien au transport maritime) s'élevaient à près de 2,4 milliards de dollars en 2021p, tandis que cette industrie représentait environ 13 600 emplois directs en 2020p. Les figures 90 et 91 présentent la répartition des revenus générés par le transport maritime canadien en 2021p et des emplois directs en 2020p.

FIGURE 90 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TRANSPORT MARITIME PAR RÉGION, EN 2021p

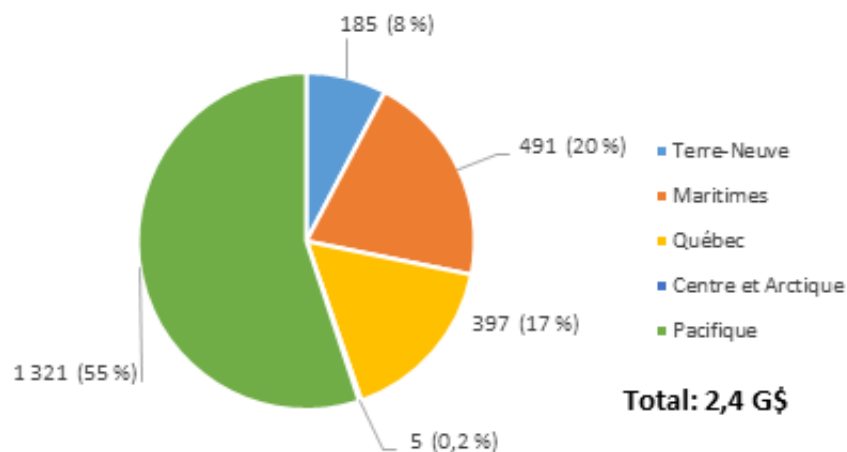
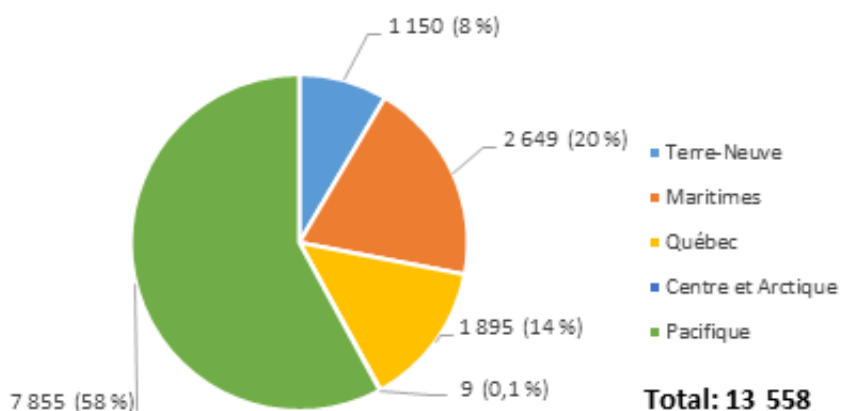
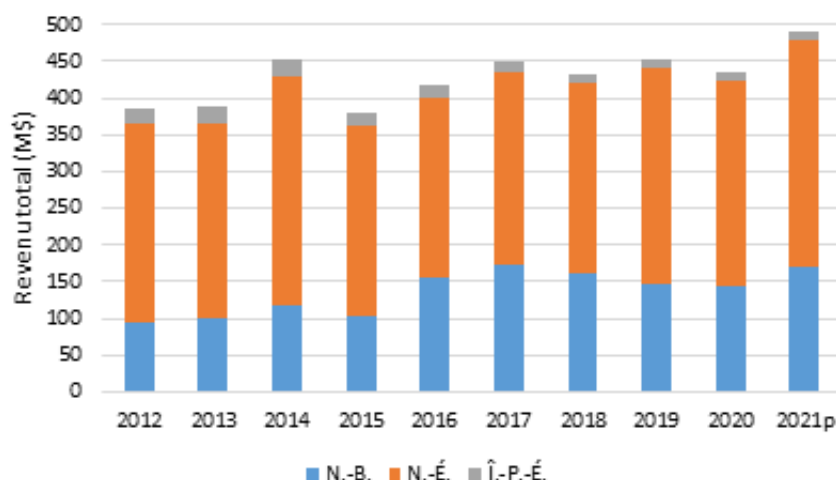


FIGURE 91 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TRANSPORT MARITIME, EN 2020p

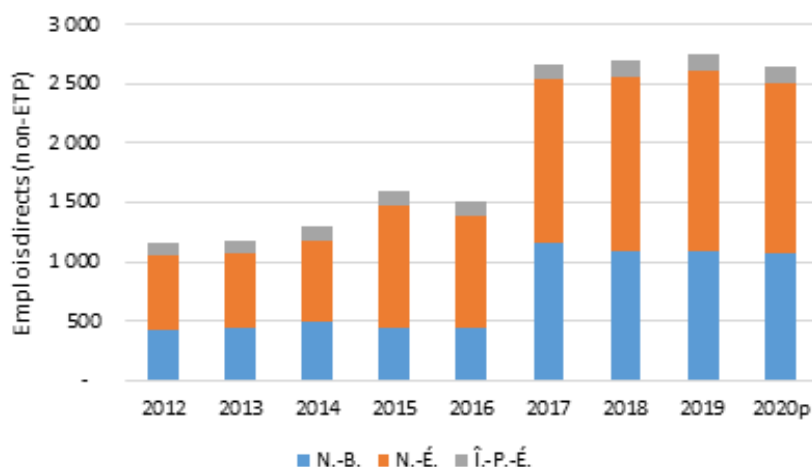


Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels générés par le transport maritime dans les provinces maritimes (à l'exclusion des activités de soutien au transport maritime) ont augmenté de plus de 100 millions de dollars au cours de la série chronologique. Les figures 92 et 93 illustrent la répartition provinciale des revenus annuels générés par le transport maritime dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p et des emplois directs de 2012 à 2020p.

**FIGURE 92 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TRANSPORT MARITIME DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

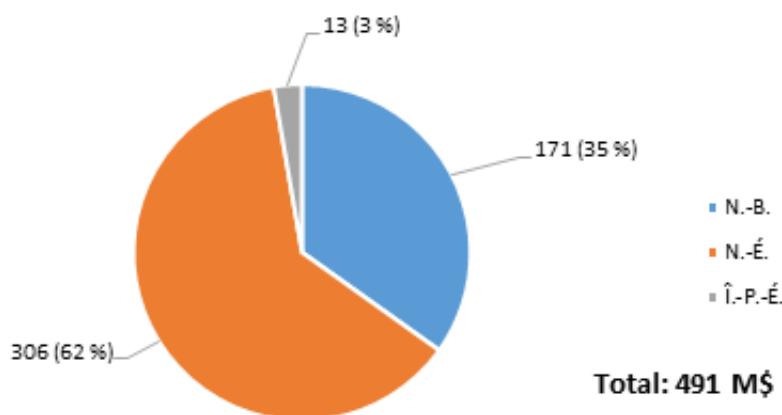


**FIGURE 93 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TRANSPORT MARITIME DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2020p**

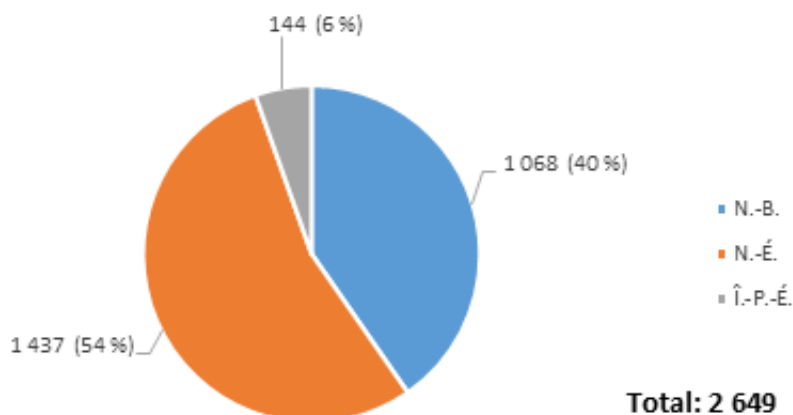


L'industrie du transport maritime dans les provinces maritimes (à l'exclusion des activités de soutien au transport maritime) a généré des revenus de 491 millions de dollars en 2021p et représentait plus de 2 600 emplois directs. La province de la Nouvelle-Écosse est celle qui a généré le plus de revenus, soit 306 millions de dollars, et plus de 1 400 emplois directs. Les figures 94 et 95 illustrent la répartition provinciale des revenus générés par le transport maritime dans les provinces maritimes et des emplois directs en 2021p et en 2020p, respectivement.

**FIGURE 94 : REVENUS TOTAUX (M\$) GÉNÉRÉS PAR LE TRANSPORT MARITIME PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



**FIGURE 95 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LE TRANSPORT MARITIME PAR PROVINCE MARITIME, EN 2020p**



## SECTION 7 – CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX

Les données sur la construction de navires et de bateaux ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>30</sup> et les emplois directs<sup>31</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

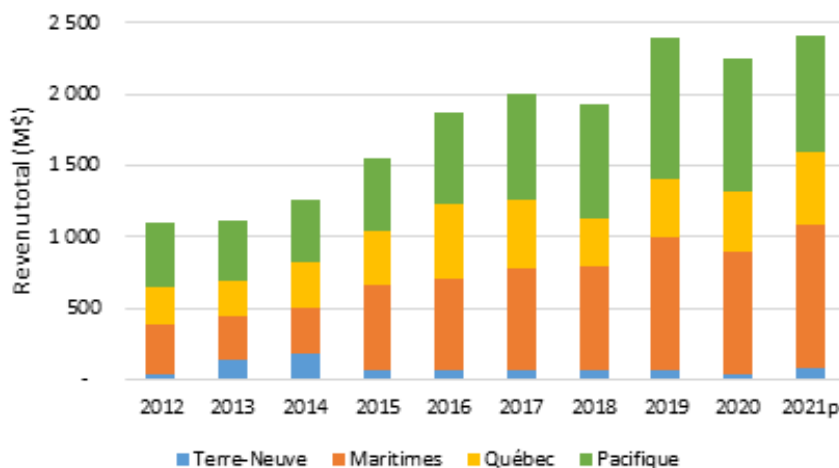
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes par rapport au total des revenus nationaux de construction de navires et de bateaux représentaient une part de marché moyenne de 35 %. La part des provinces maritimes au revenu national total est passée de 32 % au début de la série chronologique à un sommet de 42 % en 2021p, ce qui représentait 1 milliard de dollars de revenus annuels. Les figures 96 et 97 montrent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) pour l'industrie canadienne de la construction de navires et de bateaux.

---

<sup>30</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01 Tableaux des ressources et des emplois, niveau de détail, provinces et territoires](#)

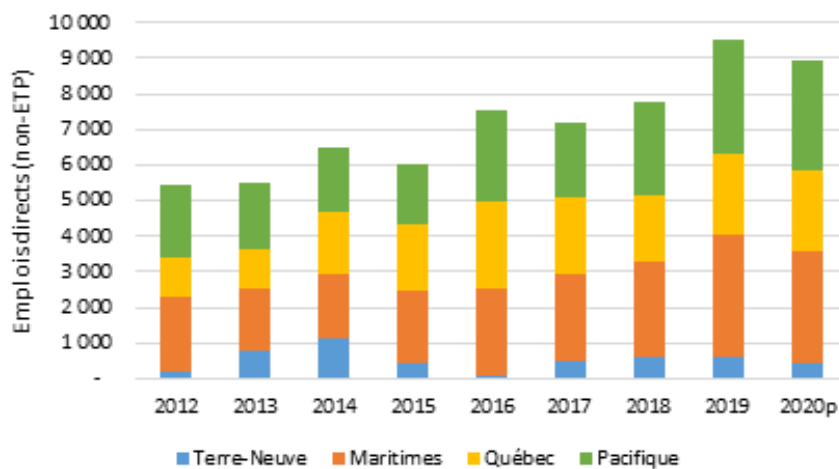
<sup>31</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime

**FIGURE 96 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



Remarque : Le Centre et l'Arctique n'ont déclaré aucune donnée sur les revenus dans le secteur de la construction de navires et de bateaux de 2012 à 2021p.

**FIGURE 97 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX AU CANADA, DE 2012 À 2020p**

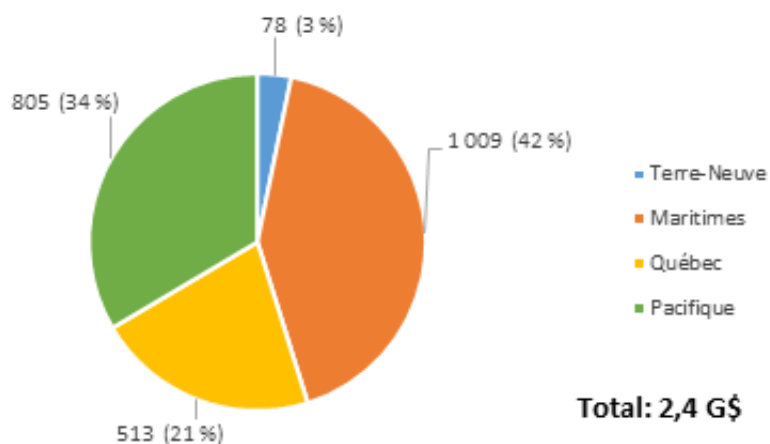


Remarque : Le Centre et l'Arctique n'ont déclaré aucune donnée sur les emplois directs dans le secteur de la construction de navires et de bateaux de 2012 à 2020p.



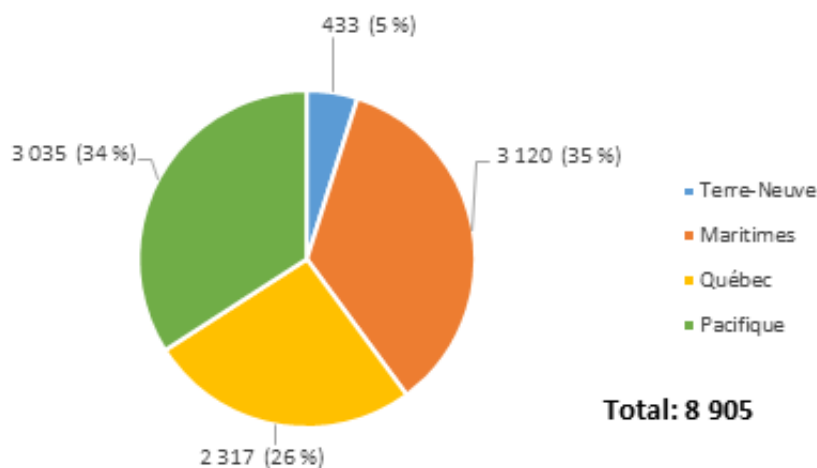
Les revenus de l'industrie canadienne de la construction de navires et de bateaux se sont élevés à environ 2,4 milliards de dollars, tandis que les emplois directs se sont chiffrés à un peu plus de 8 900. Les figures 98 et 99 présentent la répartition des revenus de l'industrie canadienne de la construction de navires et de bateaux en 2021p et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 98 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX PAR RÉGION, EN 2021p**



Remarque : Le Centre et l'Arctique n'ont déclaré aucune donnée sur les revenus dans le secteur de la construction de navires et de bateaux en 2021p.

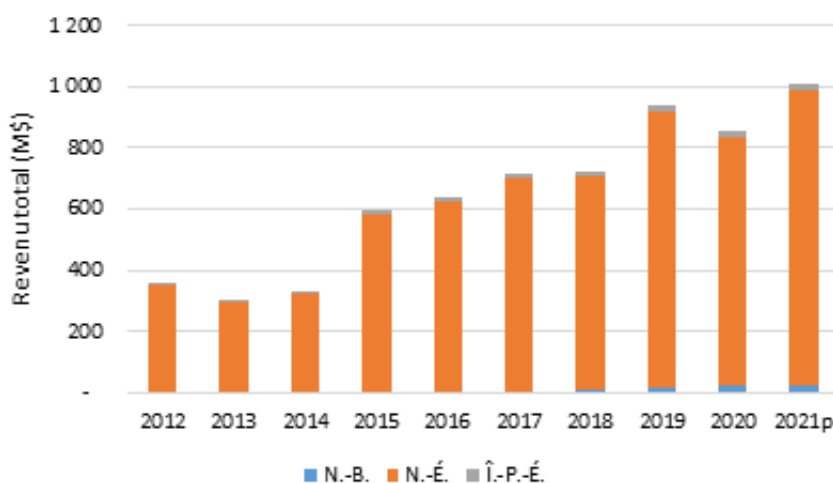
**FIGURE 99 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX PAR RÉGION, EN 2020p**



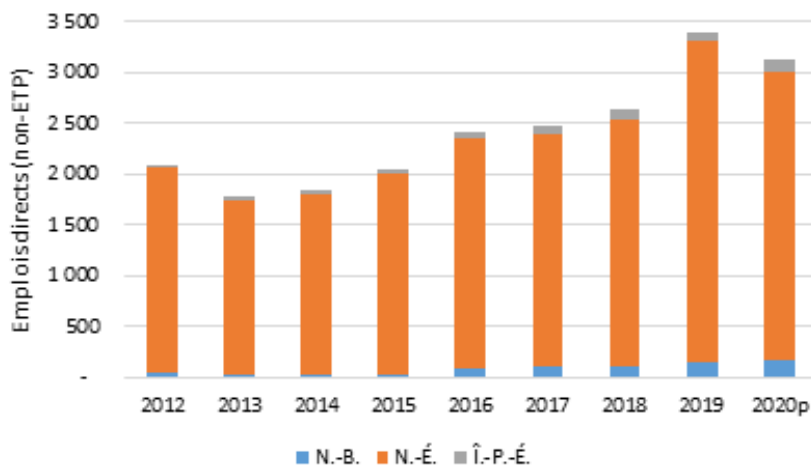
Remarque : Le Centre et l'Arctique n'ont déclaré aucune donnée sur les emplois directs dans le secteur de la construction de navires et de bateaux en 2020p.

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels tirés de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes ont augmenté de plus de 650 millions de dollars au cours de la série chronologique. La Nouvelle-Écosse a été la principale contributrice aux revenus annuels et aux emplois directs dans les provinces maritimes pendant cette période. Les figures 100 et 101 illustrent la répartition provinciale des revenus annuels provenant de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p et des emplois directs de 2012 à 2020p.

**FIGURE 100 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**

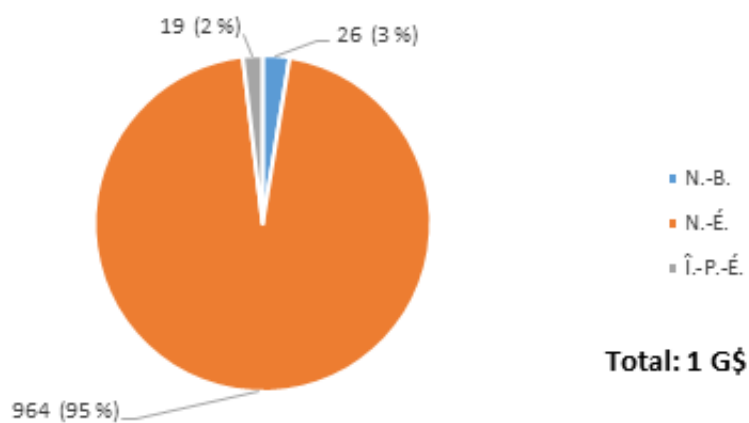


**FIGURE 101 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2020p**

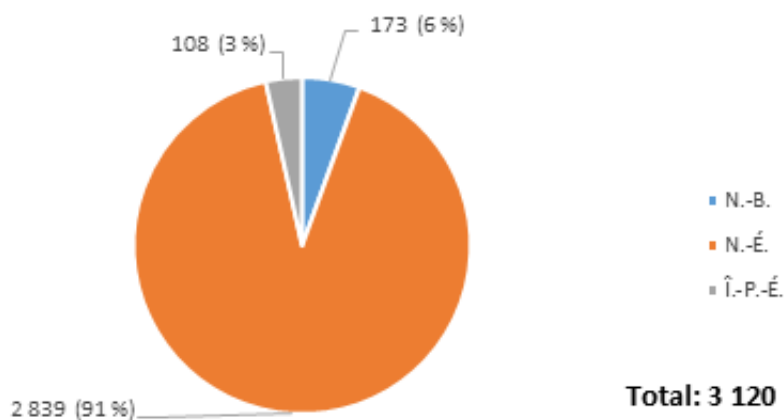


En 2021p, l'industrie de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes a généré des revenus d'environ 1 milliard de dollars et contribué à plus de 3 100 emplois directs. La province de la Nouvelle-Écosse a généré une part importante des revenus et des emplois directs, avec des revenus de plus de 960 millions de dollars et près de 2 900 emplois directs. Les figures 102 et 103 illustrent la répartition provinciale des revenus provenant de la construction de navires et de bateaux dans les provinces maritimes en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 102 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



**FIGURE 103 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE BATEAUX PAR PROVINCE MARITIME, EN 2020p**



## SECTION 8 – CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES

Les données sur la construction de ports et d'installations portuaires ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>32</sup> et les emplois directs<sup>33</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes. Il est important de noter que les revenus et les emplois directs liés au Programme des ports pour petits bateaux du MPO ne sont pas inclus dans cette analyse.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus générés par l'industrie de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes par rapport au total des revenus nationaux de la construction de ports et d'installations portuaires ont augmenté considérablement depuis 2019, avec une part de marché moyenne d'au moins 50 % de 2019 à 2021p. La contribution des provinces maritimes au revenu total tiré de la construction de ports et d'installations portuaires au Canada a atteint un sommet en 2021p, à 52 %, représentant 748 millions de dollars. Les figures 104 et 105 montrent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) pour l'industrie canadienne de la construction de ports et d'installations portuaires.

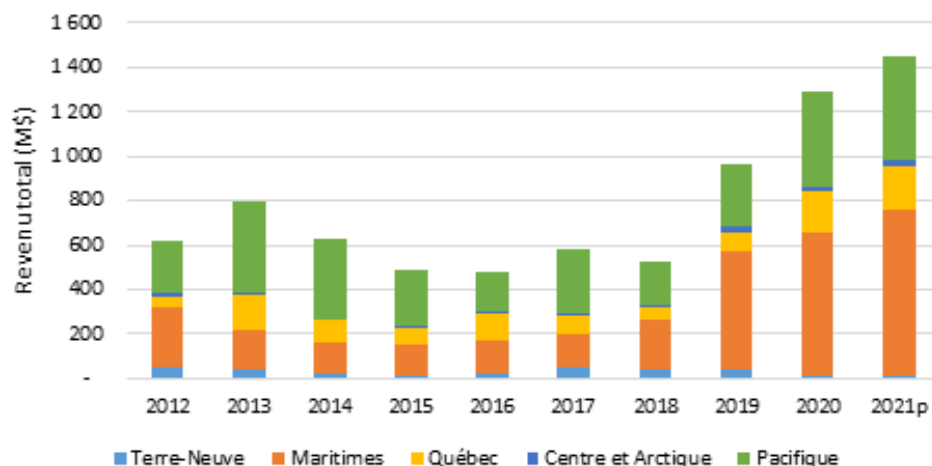


PÊCHE AU HOMARD À L'ÎLE DE CAMPOBELLO

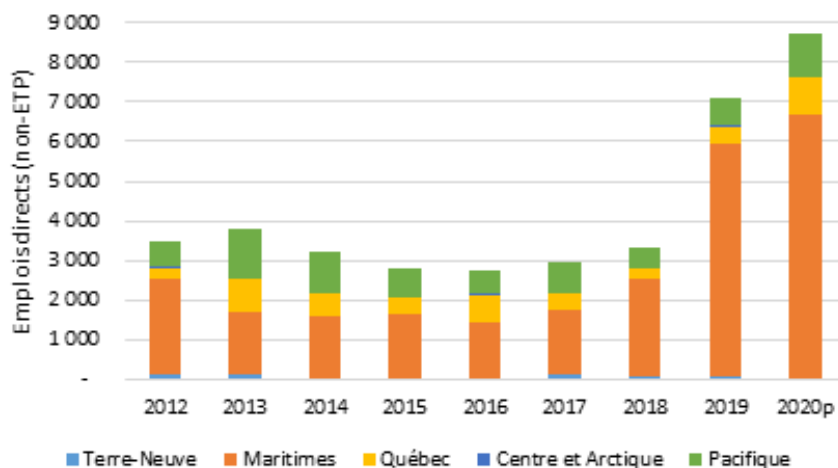
<sup>32</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01 Tableaux des ressources et des emplois, niveau de détail, provinces et territoires](#)

<sup>33</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime

**FIGURE 104 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



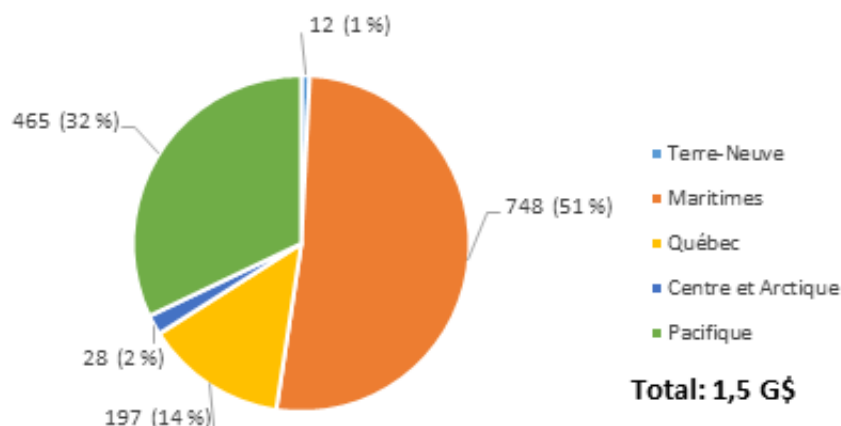
**FIGURE 105 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES AU CANADA, DE 2012 À 2020p**



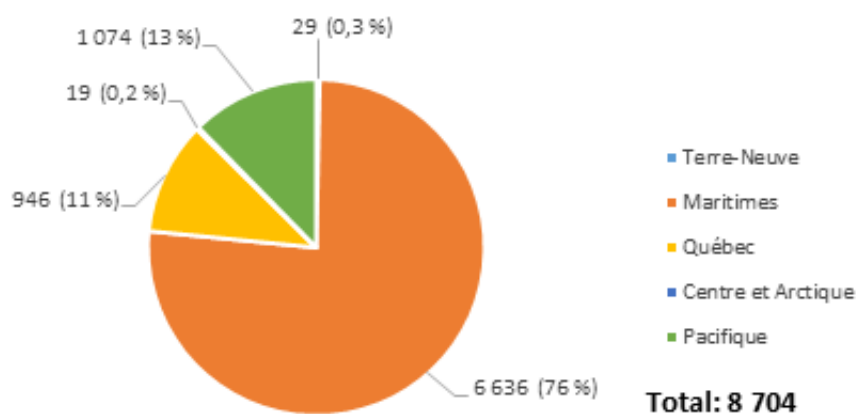
Les revenus de l'industrie canadienne de la construction de ports et d'installations portuaires se sont élevés à environ 1,5 milliard de dollars en 2021p, tandis que les emplois directs ont totalisé plus de 8 700 en 2020p. Les figures 106 et 107 présentent la répartition des revenus de la construction de ports et d'installations portuaires canadiens en 2021p, et des emplois directs en 2020p.



**FIGURE 106 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES PAR RÉGION, EN 2021p**

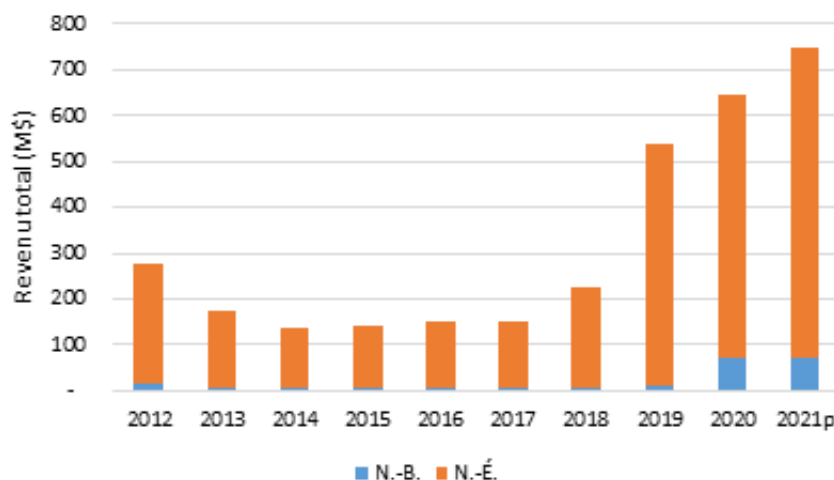


**FIGURE 107 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES PAR RÉGION, EN 2020p**



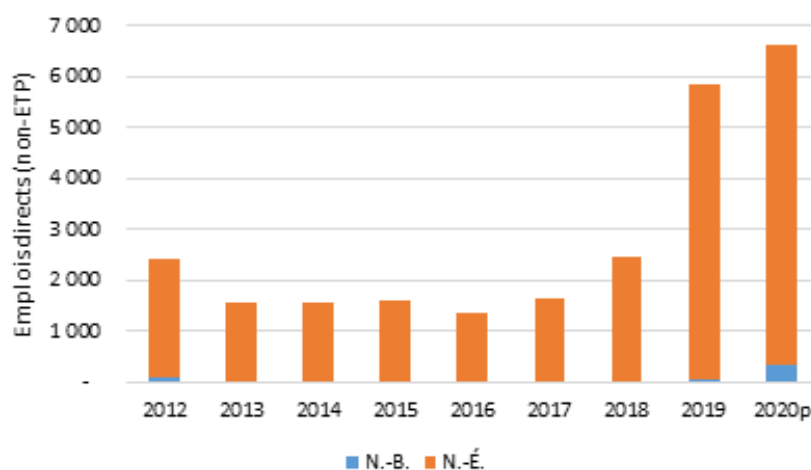
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que les revenus annuels tirés de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes ont plus que doublé au cours de la série chronologique, avec des revenus d'environ 275 millions de dollars en 2012 et de 748 millions de dollars en 2021p. Les figures 108 et 109 illustrent la répartition provinciale des revenus annuels de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes de 2012 à 2021p, et des emplois directs de 2012 à 2020p.

**FIGURE 108 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



Remarque : L'Île-du-Prince-Édouard n'a déclaré aucune donnée sur les revenus provenant du secteur de la construction de ports et d'installations portuaires de 2012 à 2021p.

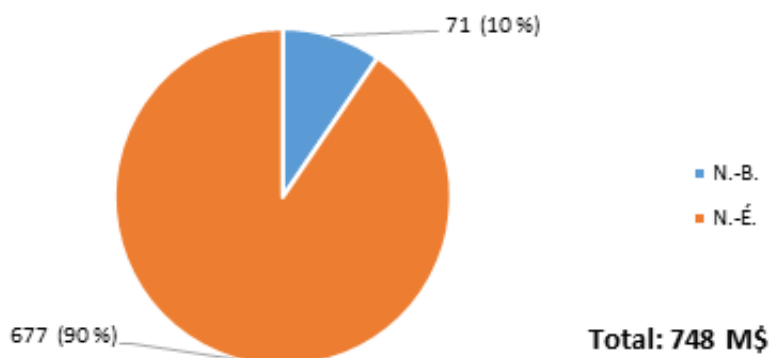
**FIGURE 109 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES DANS LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2020p**



Remarque : L'Île-du-Prince-Édouard n'a déclaré aucune donnée sur les emplois directs dans le secteur de la construction de ports et d'installations portuaires de 2012 à 2020p.

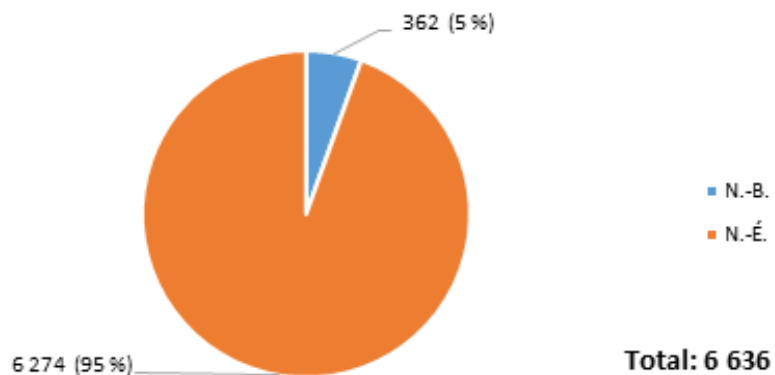
En 2021p, l'industrie de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes a généré des revenus de près de 750 millions de dollars, créant ainsi plus de 6 600 emplois directs. À elle seule, la Nouvelle-Écosse représentait plus de 90 % des revenus et des emplois directs dans ce secteur. Les figures 110 et 111 illustrent la répartition provinciale des revenus provenant de la construction de ports et d'installations portuaires dans les provinces maritimes en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 110 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES PAR PROVINCE MARITIME, EN 2021p**



Remarque : L'Île-du-Prince-Édouard n'a déclaré aucune donnée sur les revenus dans le secteur de la construction de ports et d'installations portuaires en 2021p.

**FIGURE 111 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS LA CONSTRUCTION DE PORTS ET D'INSTALLATIONS PORTUAIRES PAR PROVINCE MARITIME, EN 2020p**



Remarque : L'Île-du-Prince-Édouard n'a déclaré aucune donnée sur les emplois directs dans le secteur de la construction de ports et d'installations portuaires en 2020p.

## SECTION 9 – PÉTROLE ET GAZ

Les données sur le pétrole et le gaz ne sont disponibles que par province. Par conséquent, le présent rapport présente les revenus<sup>34</sup> et les emplois directs<sup>35</sup> pour les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et il n'est pas possible de présenter des données séparées pour les régions du Golfe et des Maritimes du MPO en tant qu'entités distinctes.

### SITUER LES PROVINCES MARITIMES DANS LE PAYSAGE NATIONAL

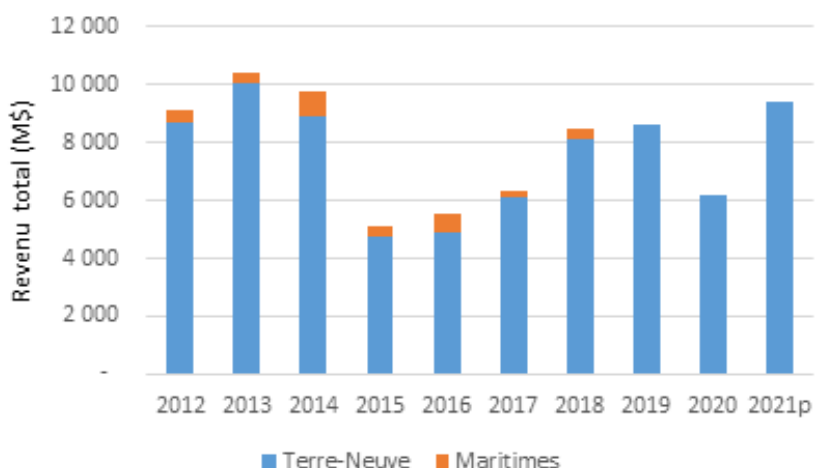
Une analyse historique sur 10 ans, de 2012 à 2021p, montre que la région de Terre-Neuve est de loin la région la plus importante pour l'industrie pétrolière et gazière. La région de Terre-Neuve a généré, en moyenne, 96 % du revenu total au cours de cette série chronologique. Au cours de la même période, aucun revenu n'a été déclaré pour les régions du Québec, du Centre et de l'Arctique ou du Pacifique. Les provinces maritimes n'ont déclaré des revenus que pour les années 2012 à 2018 qui, pour cette période, ont représenté environ 4 % du revenu national total. La contribution des provinces maritimes au revenu total du Canada provenant du pétrole et du gaz a atteint un sommet en 2014, s'établissant alors à 820 millions de dollars. Les figures 112 et 113 montrent la répartition des revenus déclarés (de 2012 à 2021p) et des emplois directs (de 2012 à 2020p) pour l'industrie pétrolière et gazière du Canada.

---

<sup>34</sup> Statistique Canada. [Tableau 36-10-0478-01 Tableaux des ressources et des emplois, niveau de détail, provinces et territoires](#)

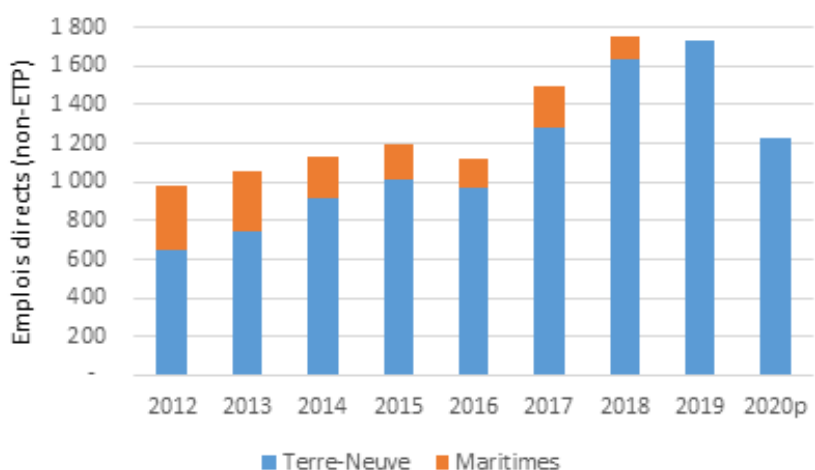
<sup>35</sup> Pêches et Océans Canada, Analyse économique, Étude sur l'économie maritime

**FIGURE 112 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU CANADA, DE 2012 À 2021p**



Remarque : Les régions du Québec, du Centre et de l'Arctique et du Pacifique n'ont déclaré aucune donnée sur les revenus tirés du pétrole et du gaz de 2012 à 2021p.

**FIGURE 113 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU CANADA, DE 2012 À 2020p**

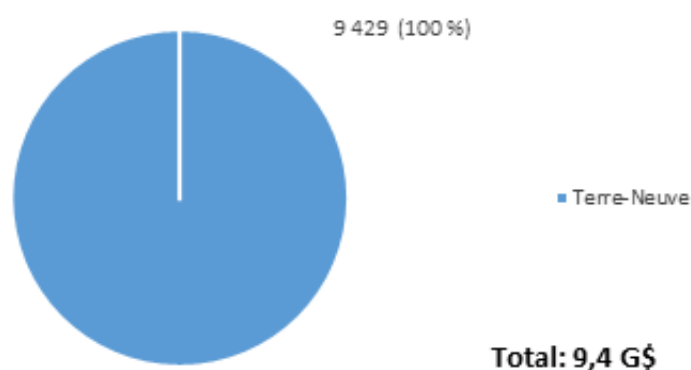


Remarque : Les régions du Québec, du Centre et de l'Arctique et du Pacifique n'ont déclaré aucune donnée sur les emplois directs dans l'industrie pétrolière et gazière de 2012 à 2020p.



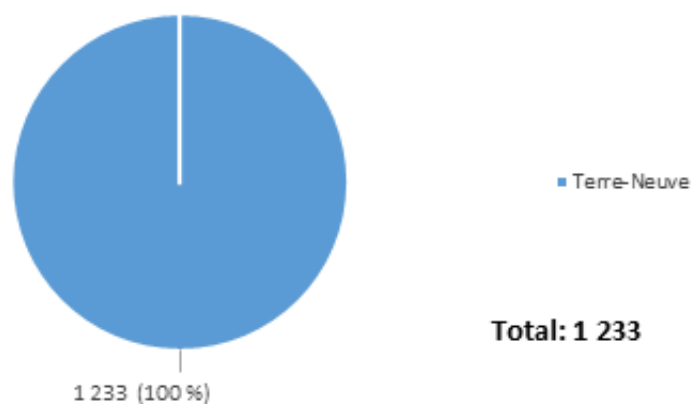
Le revenu total de l'industrie pétrolière et gazière au Canada s'élevait à un peu plus de 9,4 milliards de dollars en 2021, la région de Terre-Neuve étant la seule contributrice. La contribution de la région de Terre-Neuve dans ce secteur en 2020p se situait à environ 1 200 emplois directs. Les figures 114 et 115 présentent la répartition des revenus de l'industrie pétrolière et gazière canadienne en 2021p, et des emplois directs en 2020p.

**FIGURE 114 : REVENU TOTAL (M\$) PROVENANT DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE PAR RÉGION, EN 2021p**



Remarque : Terre-Neuve est la seule région qui a déclaré des données sur les revenus dans le secteur du pétrole et du gaz en 2021p.

**FIGURE 115 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE PAR RÉGION, EN 2020p**

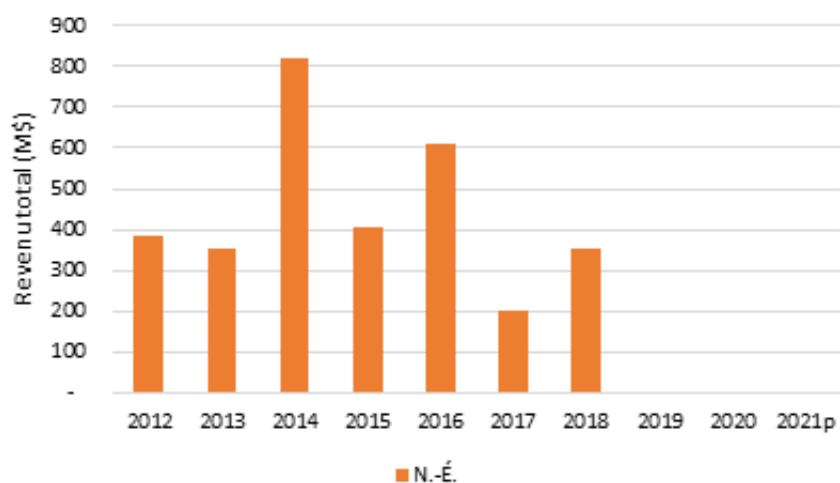


Remarque : Terre-Neuve est la seule région qui a déclaré des données sur les emplois directs dans le secteur du pétrole et du gaz en 2020p.



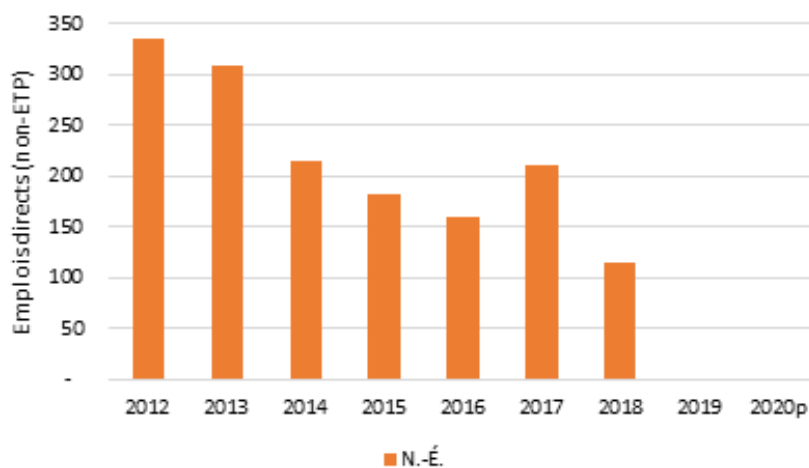
Une analyse historique des revenus annuels de l'industrie pétrolière et gazière dans les provinces maritimes (de 2012 à 2021p) et des données sur les emplois directs (de 2012 à 2020p) montre que la Nouvelle-Écosse est la seule province des Maritimes à avoir déclaré des données dans ce secteur, et qu'aucune donnée n'a été déclarée après 2018. Les figures 116 et 117 illustrent les revenus annuels provenant du pétrole et du gaz de 2012 à 2021p et les emplois directs de 2012 à 2020p pour les provinces maritimes.

**FIGURE 116 : REVENUS TOTAUX (M\$) PROVENANT DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2021p**



Remarque : La Nouvelle-Écosse est la seule province des Maritimes qui a déclaré des données sur les revenus provenant du secteur du pétrole et du gaz, de 2012 à 2021p.

**FIGURE 117 : EMPLOIS DIRECTS NON-ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (NON-ETP) LIÉS AU PÉTROLE ET AU GAZ POUR LES PROVINCES MARITIMES, DE 2012 À 2020p**



Remarque : La Nouvelle-Écosse est la seule province des Maritimes à avoir déclaré des données sur les emplois directs dans le secteur du pétrole et du gaz, de 2012 à 2020p.



# ANNEXE 1

## Volume (t) des débarquements commerciaux déclarés par espèce dans la région du Golfe, de 2012 à 2021p

Groupe d'espèces	Description de l'espèce	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021p
Poissons de fond	Flétan atlantique	123	109	142	147	145	226	221	243	202	250
	Plie grise	x	141	140	125	153	x	x	x	x	x
	Myxine	x	x	x	x	-	-	-	-	-	-
	Morue	76	36	34	30	30	25	19	21	9	14
	Sébaste	7	11	8	7	20	0	0	120	23	7
	Autre poissons de fond	133	105	66	51	52	14	7	12	8	6
	<b>Sous-total des poissons de fond</b>	<b>542</b>	<b>499</b>	<b>430</b>	<b>449</b>	<b>401</b>	<b>386</b>	<b>329</b>	<b>489</b>	<b>243</b>	<b>283</b>
Poissons pélagiques	Hareng	29 532	28 555	25 500	23 475	21 893	20 203	14 729	14 951	10 976	10 020
	Maquereau	2 265	1 652	1 042	1 243	1 330	3 762	2 390	2 170	1 952	1 824
	Gaspereau	1 503	892	999	1 621	808	883	1 096	1 239	1 691	1 098
	Capucette	421	458	449	255	212	178	199	159	167	158
	Thon rouge	228	228	237	266	215	219	215	269	247	259
	Autre poissons pélagiques	774	675	396	752	905	349	240	759	708	138
	<b>Sous-total des espèces pélagiques</b>	<b>34 723</b>	<b>32 460</b>	<b>28 623</b>	<b>27 612</b>	<b>25 362</b>	<b>25 593</b>	<b>18 871</b>	<b>19 547</b>	<b>15 742</b>	<b>13 496</b>
Mollusques et crustacés	Homard	23 756	26 685	28 361	29 246	27 571	33 269	35 460	38 871	35 078	41 191
	Crabe des neiges	16 355	19 300	18 299	19 634	16 236	31 763	17 352	23 045	20 247	17 678
	Crevette	6 085	5 676	5 759	5 752	5 848	4 659	3 281	3 301	3 123	2 776
	Crabe commun	3 910	3 659	3 330	3 149	3 775	3 043	2 306	2 202	1 603	1 801
	Huître	2 578	3 126	2 092	2 107	1 691	2 171	2 701	1 265	332	656
	Autre mollusques et crustacés	6 537	5 433	4 692	4 005	4 461	4 365	1 928	1 246	1 230	976
	<b>Sous-total des mollusques et crustacés</b>	<b>59 222</b>	<b>63 878</b>	<b>62 532</b>	<b>63 893</b>	<b>59 583</b>	<b>79 270</b>	<b>63 027</b>	<b>69 929</b>	<b>61 613</b>	<b>65 080</b>
Autres	Mousse perlée	3 494	3 829	3 006	55	-	-	-	-	-	-
	Mousse non précisée	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-
	Furcellaria/Laminaria	63	x	-	757	357	-	-	-	-	-
	<b>Sous-total, autres</b>	<b>3 557</b>	<b>3 836</b>	<b>3 006</b>	<b>812</b>	<b>357</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>		<b>98 044</b>	<b>100 673</b>	<b>94 592</b>	<b>92 766</b>	<b>85 703</b>	<b>105 249</b>	<b>82 227</b>	<b>89 965</b>	<b>77 597</b>	<b>78 859</b>

X : Données supprimées pour répondre aux exigences de confidentialité. Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.



Valeur (M\$) des débarquements commerciaux déclarés par espèce dans la région du Golfe, de 2012 à 2021p

Groupe d'espèces	Description de l'espèce	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021p
Poissons de fond	Flétan atlantique	1	1	2	2	2	3	2	3	2	4
	Plie grise	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x
	Myxine	x	x	x	x	-	-	-	-	-	-
	Morue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sébaste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autre poissons de fond	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous-total des poissons de fond</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Poissons pélagiques	Hareng	18	12	10	9	13	11	11	13	10	7
	Maquereau	2	1	1	1	2	5	4	4	4	4
	Gaspereau	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1
	Capucette	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
	Thon rouge	4	4	4	4	4	3	4	4	2	3
	Autre poissons pélagiques	3	2	1	1	2	1	1	1	1	1
	<b>Sous-total des espèces pélagiques</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>17</b>
Mollusques et crustacés	Homard	212	180	237	308	374	444	414	493	325	724
	Crabe des neiges	89	97	117	119	135	354	211	281	161	315
	Crevette	11	7	10	17	16	10	10	9	6	7
	Crabe commun	4	4	4	4	4	4	3	4	2	7
	Huître	7	10	6	6	5	7	8	4	1	2
	Autre mollusques et crustacés	10	9	8	7	8	9	6	4	3	4
	<b>Sous-total des mollusques et crustacés</b>	<b>332</b>	<b>307</b>	<b>383</b>	<b>462</b>	<b>543</b>	<b>827</b>	<b>651</b>	<b>795</b>	<b>498</b>	<b>1 057</b>
Autres	Mousse perlée	1	1	1	0	-	-	-	-	-	-
	Mousse non précisée	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-
	Furcellaria/Laminaria	0	x	-	0	0	-	-	-	-	-
	<b>Sous-total, autres</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>		<b>363</b>	<b>331</b>	<b>403</b>	<b>483</b>	<b>567</b>	<b>853</b>	<b>675</b>	<b>821</b>	<b>519</b>	<b>1 078</b>

X : Données supprimées pour répondre aux exigences de confidentialité. Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.